UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL

LA MODERNISATION DE L'OFFRE DU SERVICE D'ENVOI DE FONDS : QUELLES PERSPECTIVES LÉGALES À L'ÉVOLUTION DU MARCHÉ ?

MÉMOIRE

PRÉSENTÉ

COMME EXIGENCE PARTIELLE

DE LA MAÎTRISE EN DROIT INTERNATIONAL

PAR

HAISSEN MARIE EMMANUELLE BOKA

SEPTEMBRE 2021

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL
Service des bibliothèques

Avertissement

La diffusion de ce mémoire se fait dans le respect des droits de son auteur, qui a signé le formulaire *Autorisation de reproduire et de diffuser un travail de recherche de cycles supérieurs* (SDU-522 – Rév.04-2020). Cette autorisation stipule que «conformément à l'article 11 du Règlement no 8 des études de cycles supérieurs, [l'auteur] concède à l'Université du Québec à Montréal une licence non exclusive d'utilisation et de publication de la totalité ou d'une partie importante de [son] travail de recherche pour des fins pédagogiques et non commerciales. Plus précisément, [l'auteur] autorise l'Université du Québec à Montréal à reproduire, diffuser, prêter, distribuer ou vendre des copies de [son] travail de recherche à des fins non commerciales sur quelque support que ce soit, y compris l'Internet. Cette licence et cette autorisation n'entraînent pas une renonciation de [la] part [de l'auteur] à [ses] droits moraux ni à [ses] droits de propriété intellectuelle. Sauf entente contraire, [l'auteur] conserve la liberté de diffuser et de commercialiser ou non ce travail dont [il] possède un exemplaire.»

DÉDICACE

À mes parents et à ma sœur,
ainsi qu'à mon directeur Philippe Fortin
qui fut un appui dans mon cursus universitaire,
ma plus profonde gratitude
pour votre patience et vos conseils.

TABLE DES MATIÈRES

LISTE DES FIGURES…….vii

LISTE DES TABLEAUX……...viii

LISTE DES ABRÉVIATIONS…….....ix

RÉSUMÉ……..xi

INTRODUCTION……1

CHAPITRE 1

LE DESCRIPTIF DU SECTEUR DES ENVOIS DE FONDS, UNE RESULTANTE CARACTERISTIQUE DU PHENOMENE DE MIGRATION……...12

1.1. Synthèse des études sur la question de la migration et des envois de fonds……12

1.1.1. Les liens de corrélation entre le phénomène de migration et les envois de Fonds……...13

1.1.1.1. Les principaux déterminants de la migration actuelle…….13

1.1.1.2. Les envois de fonds, une pratique internationale éminemment rentable de la migration……..17

1.1.2. L´état de la recherche en lien avec l´usage des envois de fonds……21

1.1.2.1. Les thèses des principales études sur la question des envois des envois de fonds en qualité d´impacts socio-économiques……..21

1.1.2.2. Les actions en faveur d'une utilisation optimale des fonds des migrants dans les pays en difficulté……26

1.2. Présentation du service d´envois de fonds et ses différends acteurs……..31

1.2.1. Le fonctionnement du système formel d´envoi des fonds selon les Opérateurs……..31

1.2.1.1. Les formes de services classiques d'envois des fonds……31

1.2.1.2. La description des services d'envois de fonds par les distributeurs Modernes……..33

1.2.2. Présentation des méthodes informelles d'envois de fonds……..37

1.2.2.1. Les justificatifs d´un refus de transfert international de fonds par voie formelle…….37

1.2.2.2. La conduite des envois de fonds informels et ses risques……...38

CHAPITRE 2

LA PROGRESSION VERS UN MARCHE D'ENVOI DE FONDS PLUS COMPETITIF……..43

2.1. L'appel à la diversification de l'entrée du service sur le marché……43

2.1.1. L'influence de la hausse concurrentielle du marché sur les côuts et la qualité des prestations…….44

2.1.1.1. La comparaison des côuts des services traditionnel et moderne….44

2.1.1.2. La comparaison de l'efficience des services traditionnel et Moderne……46

2.1.2. Les atouts supplémentaires des entreprises fintech pour les clients d'envois des fonds…….48

2.1.2.1. Les richesses de la technologie mobile……...48

2.1.2.2. La technologie de la chaîne de blocs……...50

2.1.3. Les implications d'une modernisation du marché des envois de fonds……56

2.2. L'évolution des parts de marché des structures de gérance des transferts……..59

2.2.1. La position des entreprises jeunes sur le marché des envois de fonds……..59

2.2.1.1. Le bilan de croissance des startups fintech sur le marché……59

2.2.1.2. Présentation du grand projet de crypto-monnaie Libra de Facebook appliqué au secteur des envois de fonds……..63

2.2.2. Les stratégies de riposte des services classiques de transfert d´argent…..67

CHAPITRE 3

L'EXAMEN DU CHAMP LEGAL DES MONNAIES NUMERIQUES EN TANT QU'INSTRUMENTS DES ENVOIS DE FONDS……...71

3.1. Les rapports de légalisation de la crypto-monnaie avec la pratique des envois de Fonds…….71

3.1.1. L'admission de la crypto-monnaie autour du monde……...72

3.1.2. L'impact du statut de reconnaissance mondial de la crypto-monnaie sur la régularité des envois de fonds par ce canal……..75

3.2. L'environnement réglementaire des transferts de fonds internationaux par crypto-Monnaie……77

3.2.1. Les normes internationales de prudence applicables à l'activité du transfert transfrontalier des crypto-monnaies……78

3.2.1.1. Les recommandations de licence ou d'enregistrement adaptées aux prestataires des envois de fonds par crypto-monnaie……..79

3.2.1.2. Les procédés de supervision adaptés à la pratique des envois de fonds par Crypto-monnaie……..80

3.2.2. Le contenu des différentes normes publiques sur le transfert d'argent par crypto-Monnaie……...85

3.2.2.1. Cas du Canada……85
3.2.2.2. Cas des États-Unis……..89

3.2.3. Les défis sécuritaires d'un transfert de fond par crypto-monnaie dans les deux pays……...92

3.3. Les modalités du renforcement de la transparence dans la pratique des envois de fonds par crypto-monnaie……96

3.3.1. Les motifs d'un appel à la consolidation légale de l'usage des crypto-Monnaies……96

3.3.2. Les garanties de l'intégrité du marché des envois de fonds par crypto-Monnaie……...100

CONCLUSION……..105

ANNEXE A

SCHEMA DU PROCESSUS DE FONCTIONNEMENT DE LA BLOCKCHAIN...……..109

ANNEXE B

POURCENTAGE DES PERSONNES CONNAISSANT OU AYANT UTILISE LA CRYPTOMONNAIE POUR ENVOYER DE L'ARGENT, RESIDENTS CANADIENS NES DANS UN PAYS ADMISSIBLE A L'ADP AYANT ENVOYE DE L'ARGENT A DE LA FAMILLE OU A DES AMIS VIVANT HORS DU CANADA, PAR REGION DE NAISSANCE……110

ANNEXE C

RECOMMANDATIONS……..111

APPENDICE A

LES NOUVEAUX MODÈLES D'AFFAIRES DES ENVOIS DE FONDS……..113

APPENDICE B

LES MODÈLES DE LICENCE POUR LES ENVOIS DE FONDS DIGITALEMENT ACTIVÉS……..114

BIBLIOGRAPHIE…….....115

GLOSSAIRE…….150

LISTE DES FIGURES

Figure Page

1.1 Schéma du processus de fonctionnement de la Blockchain……..109

2.2 Transfert d'argent pour les consommateurs : revenus numériques transfrontaliers……..62

LISTE DES TABLEAUX

Tableau Page

1.1 Les opportunités de production d'actifs pour les familles destinataires……..29

2.2 Pourcentage de personnes connaissant ou ayant utilisé la cryptomonnaie pour envoyer de l'argent, résidents canadiens nés dans un pays admissible à l'ADP ayant envoyé de l'argent à de la famille ou à des amis vivant hors du Canada, par région de naissance…….110

LISTE DES ABRÉVIATIONS, SIGLES ET ACRONYMES

ADP	Aide Publique au Développement
AMF	Autorité des Marchés Financiers
CCG	Conseil de Coopération du Golf
DCG	Digital Currency Group
ESM	Entreprise de Services Monétaires
FATF	Financial Action Task Force
FBI	Federal Bureau of Investigation
FCA	Financial Conduct Authority
FinCEN	Financial Crimes Enforcement Network
FMI	Fonds Monétaire Internationale
GAFI	Groupe d'Action Financière
IDE	Investissements Directs Étrangers
KYC	Know Your Costumer
LBC / FT	Lutte contre le Blanchiment de Capitaux et le Financement du Terrorisme

NASDAQ	National Association of Securities Dealers Automated Quotations
NZD / USD	Dollar néo-zélandais / Dollar américain
OCDE	Organisation de Coopération et de Développement Économiques
ODD	Objectifs de Développement Durable
OIT	Organisation Internationale du Travail
ONU	Organisation des Nations Unies
PIB	Produit Intérieur Brut
PME	Petites et Moyennes Entreprises
PRFI	Pays à Revenu Faible et Intermédiaire
PSAV	Prestataire de Services d'Actifs Virtuels
SARB	South African Reserve Bank
STA	Société de Transferts d'Argent
UE	Union Européenne
W.U	Western Union

RÉSUMÉ

À l'intérieur de cette recherche, nous désirons analyser les conséquences socio-économiques et juridiques de la diversification et l'innovation du service des envois de fonds. Nous tentons d'abord de relever l'impact des envois de fonds sur les populations des pays à revenu faible. Puis nous déterminons les bénéfices d'une ouverture de l'entrée du service à des prestataires plus jeunes et modernes. Il convient logiquement par la suite de décrire les risques légales de la nouvelle technologie appliqué au secteur d'activité, afin de relever les pistes de solution d'adaptation envisagées par les experts. Nous observons à partir de la consultation de revues scientifiques que les envois de fonds à eux seuls ont peu de chances de sortir définitivement les gens de la pauvreté, mais l'instauration de services d'envois de fonds plus inclusifs peut changer la donne. Et compte tenu de l'importance de l'inclusion financière et la particularité du système décentralisé des nouvelles sorties technologiques comme la crypto-monnaie, les autorités gouvernementales devraient renforcer la transparence des entreprises montantes de transfert d'argent, dans le cadre de la lutte mondiale contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme.

Mots clés : transfert d'argent, développement, crypto-monnaie, blanchiment d'argent, terrorisme.

INTRODUCTION

Chaque mois, Joy Kyakwita active une touche de son téléphone en réalisant un acte que font des millions d'autres personnes dans le monde : elle envoie de l'argent chez elle. Mme Kyakwita, une avocate domiciliée à Londres, transfère un tiers de sa rémunération salariale à sa famille en Ouganda, de l'argent incluant les frais de scolarité de ses frères et neveux [1].

« Je crois que lorsque vous payez pour qu'ils suivent un bon cours, il y a de bonnes chances qu'ils deviennent employables », dit-elle. « Et s'ils ont un emploi, ils pourront également aider leurs frères et sœurs » [2].

En effet, les auteurs ont identifié les points[3] suivants qui distinguent un transfert d'argent migrant des autres catégories de paiements internationaux. Il se caractérise notamment par des :

• Transactions entre individus ou entre individus et foyers.

• Envois entre pays relativement riches et familles ou individus relativement pauvres dans les pays de réception.

• Opérations fréquentes (en général mensuelles).

---

[1] Federica Cocco, Jonathan Wheatley, Jane Pong, et Al., « Remittances: the hidden engine of globalization » (27 Août 2019), en ligne: *Financial times* <ig.ft.com/remittances-capital-flow-emerging-markets/>.
[2] *Ibid*.
[3] Mr. Philippe Depoorter, Banque de Luxembourg, Les Midis de la Microfinance Transferts de Migrants, 28 septembre 2006 à la p 5, en ligne (pdf) : *Ada-microfinance* <www.ada-microfinance.org>.

Le nombre de personnes dans le monde qui vivent en dehors de leur pays de naissance est passé de 153 millions en 1990 à 270 millions en 2018 selon la Banque mondiale, donnant ainsi de l'ampleur au volume des transferts de fonds des migrants. À mesure que les migrations se sont décuplées, cette pratique financière internationale est devenue l'une des tendances incontournables du dernier quart de siècle de mondialisation [4].

Globalement, sur la période 2007-2016, le pourcentage de croissance des envois de fonds a été supérieur à celui des migrations, lui-même supérieur au pourcentage de croissance démographique. Au cours de cet intervalle, les envois de fonds ont augmenté de 51%, contre 28% pour les migrations et 13% pour les populations [5].

En dehors des déplacements à l'intérieur de l'Afrique, la destination favorite des habitants de ce continent est l'Europe (en particulier l'Europe du Sud), suivie des pays du Golfe (notamment pour les migrants originaires d'Afrique de l'Est et d'Égypte), et les États-Unis [6]. Certains pays africains entretiennent des rapports privilégiés avec leur ancienne puissance coloniale, comme le démontrent les flux migratoires des pays anglophones (Ghana, Nigéria) vers le Royaume-Uni, ceux des pays francophones (Algérie, Comores, Côte d'Ivoire, Mali, Maroc, Tunisie, Sénégal) vers la France, et ceux des pays lusophones (Angola, Cap-Vert, Guinée-Bissau) vers le Portugal. Au cours de la dernière décennie, les envois de fonds en partance pour l'Afrique ont crû de 36%, un taux proche de la croissance des flux migratoires (29%) [7]. En dehors de l'Asie, les destinations les plus plébiscitées par ses habitants sont les pays du Golfe, l'Europe et les États-Unis, qui reçoivent le plus grand nombre de migrants, ainsi que la

---

[4] *Supra* note 1.
[5] Fonds international de développement agricole, « Travailleurs migrants et envois de fonds : vers la réalisation des objectifs de développement durable, une famille à la fois » (Octobre 2017) à la p 19, en ligne (pdf) : *Ifad* <www.ifad.org/documents/38714170/40193429/SendingMoneyHome_f_W.pdf/360a3cc9-c8a5-4f99-9ca0-600129df4d41>.
[6] *Ibid* à la p 23.
[7] *Ibid*.

Fédération de Russie, axe régional pour les migrants en provenance d'Asie centrale [8]. Au cours de la dernière décennie, les envois de fonds vers l'Asie et le Pacifique ont augmenté de 87%, atteignant 244 milliards d'USD, tandis que les migrations ont grandi de 33%. L'Asie reste aussi la principale région de réception des envois de fonds, avec 55% des flux mondiaux et 41% du total des migrants [9].

A l'extérieur de l'Europe, les États-Unis représentent le pays favori des travailleurs migrants issus des pays d'Europe centrale et orientale. Les Européens du Sud émigrent surtout vers les pays voisins comme l'Italie (République de Moldova et Roumanie) et l'Allemagne (Bosnie-Herzégovine, Pologne et Serbie) [10]. La Fédération de Russie est le premier choix des pays d'Europe orientale comme le Bélarus, l'Estonie, la Lettonie, la Lituanie, la République de Moldova et l'Ukraine. L'Europe orientale est la principale sous-région bénéficiaire [11].

A l'extérieur de l'Amérique latine et des Caraïbes, les habitants migrent principalement aux États-Unis et en Europe : l'Espagne a accueilli un nombre important de cubains, dominicains et équatoriens [12]. Le Royaume-Uni est une destination prisée par les Jamaïcains, mais loin derrière les États-Unis. La diaspora haïtienne se retrouve notamment aux États-Unis, au Canada, en République Dominicaine et en France. Le Mexique reçoit environ 40% du total des transferts de fonds vers l'Amérique latine [13]. Pour changer de cap, dans la période récente, les flux migratoires au départ du Moyen-Orient ont grossi en raison des conflits et bouleversements climatiques. Le nombre de migrants a augmenté de 38% entre 2007 et 2016 [14]. Les courants migratoires issus de la Turquie sont essentiellement dirigés vers l'Allemagne, d'autres pays d'Europe occidentale et les États-Unis. L'Arabie saoudite et les Émirats arabes unis sont les

[8] *Ibid* à la p 25.
[9] *Supra* note 5 à la p 25.
[10] *Ibid* à la p 27.
[11] *Ibid*.
[12] *Ibid* à la p 29.
[13] *Ibid*.
[14] *Ibid* à la p 31.

principaux axes économiques régionaux du Moyen-Orient, attirant des migrants originaires de Jordanie, du Liban, de la Syrie et du Yémen. Les pays aux prises avec des conflits tels que l'État de Palestine, la Syrie et le Yémen acquièrent plus de 1,5 milliard d'USD par an [15].

Il existe deux grandes écoles de pensée dans le domaine de l'impact des transferts d'argent. Ceux qui sont pour la thèse néoclassique y voient une source de développement pour les pays d'origine des migrants car ces fonds contribueraient à une augmentation des revenus favorable à la hausse de la consommation, de l'emploi, la productivité, des contacts avec l'étranger et l'investissement[16]. Ce courant est qualifié de « développementaliste » (Taylor, 1999) [17]. Les courants opposés à cette assertion se concentrent sur les effets négatifs des envois de fonds. Selon eux, ces derniers sont de portée éphémère alors que certains pays peuvent s'en rendre dépendants [18]. Que les impacts des envois de fonds soient considérés à l'échelle nationale ou régionale, le point commun entre ces différentes écoles tient au fait que les effets des transferts peuvent être mesurés à travers la manière dont l'argent reçu est dépensé par les ménages. Certains auteurs ont prouvé que les effets changeaient selon le capital social, les réseaux des migrants et les réseaux de ceux qui restent au pays. Les transferts à destination des foyers les plus pauvres constitueraient un revenu supplétif qui permettraient d'affronter les difficultés économiques, sans pour autant les éviter. Cependant, si les principaux bénéficiaires sont des ménages aisés, les transferts peuvent

---

[15] *Ibid*.

[16] Rosa Haddadi, « Impacts économiques et sociaux sur les pays en développement des envois de fonds des émigrés sur leur région d'origine » (2013) au para 4, No 62 Rev Alg d´anthr et de scien soc 121. En ligne: <journals.openedition.org/Insaniyat/14348>; Samuel Munzele Maimbo, « Seminar on Current Developments in Monetary and Financial Law the regulation and supervision of informal remittance systems: Emerging Oversight Strategies » (24 Novembre 2004) à la p 338, en ligne (pdf): *Researchgate* <www.researchgate.net>.

[17] Marie Coiffard, « La coopération internationale sur les transferts de fonds des migrants, quels enjeux pour quelle perspective ? » (2012) 28: 8 Rev euro des migr Intl 129 à la p 135.

[18] *Supra* note 16; Ariel Stevenson, « Recovering Lost Tax Revenue Through Taxation of Transnational Households » (2016), 34 Berkeley J. Intl D 100 aux pp 103 à 105. Antoine Pécoud, « Les transferts de fonds vus par les organisations internationales : construction d'un enjeu et élaboration d'un agenda politique international » (2013), N° 67-68 Autrepart 13 à la p 19.

accroître l'économie, car ces foyers investiront ce surplus de richesse dans des activités productives [19].

Bien que les envois de fonds jouent un rôle important dans l'amélioration des conditions de vie des individus dans les pays en développement, les systèmes actuels de transfert d'argent posent des soucis, notamment de « risque, confiance et coût » [20]. Prenons l'exemple[21] de Cheng Chui-ping qui pendant treize ans, tenait un petit restaurant dans le quartier chinois de New York. Son restaurant du 47 East Broadway était situé « juste en face d'une succursale de la Banque de Chine ». Avec le temps, le restaurant de Ping est devenu un concurrent notable de la Banque de Chine car elle s'est servie de ses contacts en Chine continentale pour envoyer de l'argent, de ceux qu'elle avait fait venir clandestinement, à leurs proches chez eux. Les immigrants optent pour le service de transfert d'argent comme le restaurant de Ping au lieu des banques ou des émetteurs d'argent de type Western Union, pour la simple raison que ces entreprises dites « informelles », non déclarées, procurent souvent un bon service. Mais lesdits services peuvent déceler un aspect plus sombre : l'anonymat entretenu par ces agences clandestines attirent les criminels qui tentent de cacher l'argent de la drogue et d'autres fonds illicites [22].

Le fonctionnement des entreprises informelles du secteur sape le système de lutte contre le blanchiment d'argent parce que ces entreprises tiennent rarement des registres adéquats aux fins d'une enquête, et cela mène au mélange des fonds licites et illicites, ce qui rend les fonds d'origine criminelle plus difficiles à pister [23]. Le blanchiment peut se faire en structurant les transferts, ce qui signifie que la somme complète d'argent illicite qui devrait être blanchie est répartie en plusieurs petits montants. Ces petites

---

[19] *Supra* note 16 au Para 6.
[20] Jared Cotton, « Sending a Bit More Coin Home - An Analysis of Retail User Protection in Bitcoin Remittance Markets » (May 2018) 49 : 1 Rev de drt de l'Univ Victoria de Wellington 107 à la p 111.
[21] Colin Watterson, « More Flies with Honey: Encouraging Formal Channel Remittances to Combat Money Laundering » (2013) Vol 91 Rev Drt Tex à la p 711.
[22] *Supra* note 21 à la p 712.
[23] *Ibid* à la p 713.

sommes sont ensuite envoyées par différents émetteurs à une ou plusieurs personnes dans un autre pays [24]. Les personnes qui utilisent des envois de fonds comme prétexte pour financer des activités terroristes dans d'autres pays adoptent les mêmes stratégies que les adeptes du blanchiment d'argent. Ils choisissent les voies informelles, divisent leurs transferts et utilisent de faux documents personnels [25].

Les études démontrent que l'informalité est beaucoup présente dans les territoires à services et infrastructures limités, où les envois de fonds sont taxés et les réglementations entravent la concurrence [26]. C'est la raison pour laquelle l'ouverture aux nouveaux produits et services technologiques s'est faite dans le secteur formel des envois de fonds, afin surtout d'améliorer l'accessibilité et l'efficience du service réglementé et suivi. Le premier marché formel des envois de fonds servait la frontière entre les États-Unis et le Mexique il y a environ trente ans. Le modèle transactionnel reposait sur des transferts de fonds remis et payés en espèces via un réseau d'agents en poste dans le pays expéditeur et le pays destinataire [27]. Aujourd'hui, il existe divers marchés d'envois de fonds opérant comme des réseaux liant plusieurs corridors nationaux, le long desquels les prestataires de services de transfert de fonds mondiaux et régionaux évoluent dans des cadres juridiques et réglementaires différents [28]. Parmi les tout derniers modèles de service, on trouve les transferts de fonds transfrontaliers basés sur l'argent mobile ainsi que de nouveaux modèles innovants, appelés services de transfert international pair-à-pair (Transferwise, CurrencyFair...). Des pays comme le Rwanda, la Jordanie, la Tanzanie et El Salvador autorisent des services de transfert

---

[24] Tim Riedler, Migrant Remittances: Can electronic payment systems like Bitcoin improve conditions of international money transfer? Thèse de baccalauréat en économie des arts, École d'économie et de droit de berlin, 14 juin 2017 à la p 32.
[25] *Ibid* à la p 33.
[26] Fonds international de développement agricole, « Sending Money Home: Contributing to the SDGs, one family at a time » (Juin 2017) à la p 28, en ligne (pdf): *Ifad* <www.ifad.org/documents/38714170/39135645/Sending+Money+Home+-+Contributing+to+the+SDGs%2C+one+family+at+a+time.pdf/c207b5f1-9fef-4877-9315-75463fccfaa7>.
[27] *Supra* note 26 à la p 30.
[28] *Supra* note 5.

en ligne basés sur Internet (WorldRemit, Xoom…). Les services basés sur la crypto-monnaie et la blockchain prennent doucement de l'intérêt dans des pays comme le Mexique et le Rwanda [29].

La monnaie numérique ou la monnaie électronique ne date pas d'aujourd'hui. Les principales formes de monnaie électronique sont les réserves des banques commerciales auprès de la banque centrale et la monnaie éditée par les banques commerciales lorsqu'elles font des prêts. Ces dix dernières années ont été marquées par la création et l'évolution d'une nouvelle forme d'outils numériques qui ne sont pas émis par une institution souveraine ou une banque commerciale, ne sont pas libellés dans une unité souveraine et n'ont pas d'équivalents physiques. Ils sont diversement appelés « monnaie électronique », « monnaie numérique », « monnaie virtuelle » ou « crypto-monnaie » [30]. L'une des raisons pour laquelle l'attrait envers la monnaie numérique va crescendo est que la confiance des gens dans les monnaies légales traditionnelles s'est effritée. Par exemple, la monnaie virtuelle Bitcoin est née en réaction à l'impuissance du système financier lors de la crise financière mondiale de 2008. Aussi certains médias adressent le constat de hausse des achats de bitcoins en temps de baisse de confiance dans les monnaies légales comme l'euro ou le dollar américain [31].

Les auteurs avancent que les nouveaux produits financiers technologiques, tels que les paiements mobiles, sont non seulement moins chers que les modèles classiques, mais peuvent amplement réduire les coûts totaux moyens des transferts de fonds ; argument non négligeable pour le choix d'un envoi de fonds formel (fiable) ou informel (bas prix

---

[29] Alliance pour l'inclusion financière, Groupe de travail sur les services financiers numériques, « Innovative cross-border remittance services : experiences from Afi member countries » (Août 2018) Note d'orientation n ° 30 à la p 13.

[30] Irina Cvetkova, « Cryptocurrencies Legal Regulation » (2018) 5 : 2 Brics Jal de drt 128-2 à la p 129.

[31] Jenny David Brandon Boileau, « Bitcoin : Un remède aux carences du Système Monétaire International ? » (2015) à la p 11, en ligne : *Glendal Journal of International Studies* <gjis.journals.yorku.ca> ; Le Centre pour la défense de l'intérêt public, « Évaluer l'avènement des monnaies « alternatives » et les risques juridiques : le point de vue des consommateurs » (Septembre 2018) à la p 20, en ligne (pdf) : *Public Interest Advocacy Centre* <www.piac.ca/wp-content/uploads/2018/09/FR-PIAC-Report-4120-CMS-810781-Assessing-the-Emergence-of-Alternative-Currencies-Sept-20-2018-petit.pdf>.

mais soupçonneux) [32]. Dans le même sens, la crypto-monnaie est capable d'apporter des ressources financières plus importantes aux marchés frontaliers et émergents [33]. Il est dit que comme les transactions sont réalisées directement entre les utilisateurs, sans avoir recours à un intermédiaire financier, les frais de transfert seront davantage réduits [34]. Ce système de paiement en ligne pair à pair est censé être en mesure de révolutionner le marché mondial des envois de fonds pour des raisons supplémentaires [35].

Cependant, la crypto-monnaie suscite des inquiétudes. Premièrement, les utilisateurs considèrent l'absence de réglementation sur la crypto-monnaie dans plusieurs pays comme problématique, car cela expose tous les consommateurs, y compris ceux du marché des envois de fonds à des risques inutiles, non couverts. Et le niveau élevé d'anonymat Bitcoin ou monnaie parallèle est vu comme un canal par lequel des pratiques illicites peuvent se dérouler au sein de ce système de paiement (BlundellWignall, 2014) [36]. En effet, les avantages offerts par les crypto-monnaies sont reliés à de sérieux défis opérationnels et réglementaires, notamment en ce qui concerne la mise en œuvre de la lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme. Du point de vue réglementaire, les risques représentés par l'usage de la crypto-monnaie dans le secteur des envois de fonds ne sont pas différents de ceux élevés par les nouveaux produits et technologies financiers du passé : il est question du potentiel d'abus et de fraude et l'incertitude associée d'un milieu réglementaire encore

---

[32] Ralph C. Maloumby-Baka et Christian Kingombe, « The Quest to Lower High Remittance Costs to Africa: A Brief Review of the Use of Mobile Banking and Bitcoins » (2015) CFD Document de travail n° 10 à la p 12.
[33] Joshua S Morgan, « What I Learned Trading Cryptocurrencies While Studying the Law » (2017) 25:1 RD Comp U Intl Miami 159 à la p 197; Shobhit Seth, « Bitcoin's Most Profitable Use: the $600 Billion Overseas Remittance Business? » (29 Mars 2018), en ligne : *Investopedia* <www.investopedia.com/tech/bitcoins-best-use-isnt-currency-its-overseas-remittances/>.
[34] *Ibid* à la p 13.
[35] *Supra* note 32.
[36] *Ibid* à la p 14; Stefan Mbiyavanga, « Cryptolaundering: Anti-Money Laundering Regulation of Virtual Currency Exchanges » (2019) 3:1 J de Dr Anti-Corruption 1 à la p 5; Gongpil Choi, Meeyoung Park, NaEun Park, «The use of virtual currencies in small-value cross-border remittances and its implication» (Octobre 2017) 2: 2 Rev Trans env de fonds 89 à la p 99; Amadou Sy, Maino, Rodolfo, Massara, Alexander et Al., « FinTech in Sub-Saharan African Countries: A Game Changer? » (2019) Fonds Monétaire International Département Africain Document de travail no 19/04 à la p 28.

en balbutiements. Dans cet environnement, les régulateurs doivent affronter des écueils techniques et complexes, face à ce qui semble souvent être des risques indénombrables[37].

De l'analyse du contexte problématique précédent, découlent les questions suivantes auxquelles nous tentons de répondre le long de notre travail, à savoir :

• Quels sont les avantages et les désavantages des services modernes d'envoi de fonds par rapport aux formes de prestation traditionnelles ?

• Par quels moyens les crypto-monnaies sont-elles susceptibles d'encourager le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme dans le secteur des envois de fonds ? et comment y remédier ?

La question globale de notre recherche est la suivante : quels sont les enjeux, et implications légales de l'usage de la crypto-monnaie sur le marché des envois de fonds, dans le cadre de la lutte contre le blanchiment d'argent et du financement du terrorisme?

Ce mémoire a pour objectif d'appuyer l'incitation des consommateurs à utiliser des modes de transfert d'argent formels et transparents. Réduire la demande justifiée de services clandestins diminuerait la popularité des entreprises clandestines et donc la possibilité pour les criminels de les exploiter. Si les consommateurs ont des options viables comme la crypto-monnaie, une

[37] Daniel Holman et Barbara Stettner, « Anti-Money Laundering Regulation of Cryptocurrency: U.S. and Global Approaches » (2018) à la p 1, en ligne: ICLG <www.ICLG.com>; Ed Wu, *International remittances and blockchain technology*, Thèse de politique publique, Université Stanford, Janvier 2018 à la p 48; Timothy Massad, « It's Time to Strengthen the Regulation of Crypto-Assets » (Mars 2019), en ligne (pdf) : *Brookings* <www.brookings.edu/wp-content/uploads/2019/03/Timothy-Massad-Its-Time-to-Strengthen-the-Regulation-of-Crypto-Assets-2.pdf >.

réglementation plus vigilante est moins problématique. En fin de compte, le rétrécissement sérieux des flux informels n'est possible que si les services d'offre légale sont en mesure de les concurrencer ; dans le cas contraire, la demande des services souterrains continuera de miner les programmes internationaux et nationaux de lutte contre le blanchiment d'argent [38].

De manière plus détaillée, notre travail de recherche vise à :

- Reconnaître l'impact socio-économique positif des envois de fonds sur les familles et les communautés [39] ; et mieux tirer parti de ce phénomène mondial en inspirant aux familles bénéficiaires et à l'État des moyens de fructifier cet argent [40].
- Soutenir les politiques et les actions favorables au couplage entre les envois de fonds et l'inclusion financière [41], à travers l'incitation d'un cadre propice, proportionnel et prévisible permettant aux innovateurs technologiques tels que les FinTechs et les opérateurs de réseaux mobiles de conquérir le marché [42].
- Identifier les éléments de la crypto-monnaie qui représentent une menace pour les forces d'application de la loi dans le domaine des envois de fonds [43].

Ce mémoire est réparti en trois chapitres :

---

[38] *Supra* note 21 à la p 713 ; Banque africaine de développement, « Les transferts des fonds des migrants, un enjeu de developpement » (Janvier 2008) à la p 49, en ligne (pdf) : *African development bank group* <www.afdb.org/fileadmin/uploads/afdb/Documents/Publications/70000012_FR_Transfert_des_fonds FR.PDF>.
[39] *Supra* note 26 à la p 46.
[40] *Supra* note 5.
[41] *Supra* note 26 à la p 46 ; *Pacte mondial pour des migrations sûres, ordonnées et régulières*, Rés AG A/RES/73/195, Doc off AG NU, 73e sess, Doc NU A/73/L.66 (19 décembre 2018) 1 Obj 20 à la p 33.
[42] *Ibid* à la p 49.
[43] Ivelin Bodurov, Les transferts de fonds virtuels – une technologie innovatrice et un moyen potentiel de blanchiment d'argent, Travail dirigé en Criminologie – Option sécurité intérieure, Université de Montréal, Avril 2016 à la p 21.

*Au premier chapitre, nous décrivons le secteur des envois de fonds et présentons les bilans des études d'impacts de l'activité.

*A l'intérieur du deuxième chapitre, nous relevons les attentes et les appréhensions des consommateurs sur l'évolution des services du marché.

*Dans le troisième chapitre, nous tentons de déterminer les défis juridiques de l'application de la crypto-monnaie à la sphère d'activité et préconisons des prémisses de solutions adaptées au phénomène récent.

CHAPITRE 1

LE DESCRIPTIF DU SECTEUR DES ENVOIS DE FONDS, UNE RÉSULTANTE CARACTERISTIQUE DU PHENOMENE DE MIGRATION

Le présent chapitre expose un bilan des études, rapports et statistiques des institutions internationales et d'auteurs, spécialistes de la question des envois de fonds. Leurs écrits décrivent les caractéristiques du marché des envois de fonds, appliqué au contexte du phénomène migratoire.

1.1. Synthèse des études sur la question de la migration et des envois de fonds

Le contenu de cette section repose sur deux axes [44]. En premier, il ressort que l'argent transféré par les migrants vers leurs pays d'origine se révèle être un incitateur de croissance économique. En deuxième lieu, on constate que les auteurs ne sont pas tous d'accord des retombées favorables de cet argent sur la pauvreté, mais la majorité de ceux-ci conviennent des avantages sur les pays à revenu faible et intermédiaire, en particulier si les fonds sont employés judicieusement.

---

[44] Mathieu Laurin-Gordon, *Étude des déterminants des transferts de fonds de la diaspora indo-canadienne : variables et indicateurs pertinents*, Maîtrise en mondialisation et développement international, Université d'Ottawa, 13 mars 2013 à la p 21.

1.1.1. Les liens de corrélation entre le phénomène de migration et les envois de fonds

Dans cette partie spécifique, nous exposons que la migration humaine entendue globalement comme un acte de mouvement ou de déplacement provisoire ou définitif d'une personne, est à l'origine d'échanges mondiaux fructueux qui occupent une place sérieuse dans la scène internationale économique.

1.1.1.1. Les principaux déterminants de la migration actuelle

Le migrant international est généralement cerné comme une personne qui opte pour un nouveau lieu de vie ; pays de résidence, en quête notamment d'une amélioration de ses conditions de vie [45]. La conduite habituelle des États est de distinguer les migrants internationaux suivant le statut de citoyenneté [46]. On enregistre deux types de migrants : celui qui a obtenu des autorités compétentes l'autorisation de vivre dans le pays étranger ; et le migrant irrégulier appelé communément ''le sans-papier'' qui s'introduit illégalement dans un pays, en infraction des lois d'accueil des étrangers dudit territoire [47].

En 2017, la Banque mondiale a relevé que le nombre d'immigrants illégaux s'est accru autour des années récentes ; ceci est principalement dû au refus grandissant des

---

[45] Banque mondiale, *Migration and development A Role for the World Bank Group* (Septembre 2016) à la p 4, en ligne (pdf) : *Knomad* < www.knomad.org > ; Remus Gabriel Anghel, Matloob Piracha et Teresa Randazzo, « Migrants' Remittances : Channeling Globalization » (Novembre 2015) IZA Document de travail n° 9516 à la p 2 ; Banque mondiale, « Migrants' Remittances from France Findings of a survey on migrants' financial needs and remittance behavior in Montreuil » (Juin 2015) Développement Institutions et Mondialisation Rapport greenback 2.0 Montreuil à la p 3 ; Nnaemeka Chukwuone, Ebele Amaechina, Sunday Emeka Enebeli-Uzor, et Al., « Analysis of Impact of Remittance on Poverty and Inequality in Nigeria » (Mars 2009) à la p 3, Un rapport final de recherche soumis au réseau PMMA sur la pauvreté et la politique économique, en ligne (pdf) : *Researchgate* <www.researchgate.net>.

[46] *Ibid* à la p 4.

[47] *Ibid.*

demandes d'asile [48]. Plus le nombre d'une communauté d'origine étrangère croît dans un pays, plus ses membres se réunissent en associations et encouragent l'arrivée de nouveaux membres ; cette diaspora constitue un appui important d'adaptation et d'intégration dans le marché du travail pour les nouveaux migrants [49]. Aussi les grands pays de classe riche et intermédiaire qui ont une influence sur les sphères économique, politique et culturelle d'autres pays entraîne la venue de nombreux migrants [50]. Les études d'observation relèvent que la grande différence des salaires des travailleurs entre les pays développés et sous-développés, constitue un facteur puissant du phénomène migratoire mondialisé[51]. A titre d'exemple, en 2015, il est ressorti que le revenu moyen par habitant dans les pays de l'OCDE à revenu élevé excédait 43 mille dollars, tandis que celui dans les pays sous-développés dépassait juste 600 dollars [52]. Ces écarts de salaire sont perceptibles autant dans les domaines hautement qualifiés, que dans les professions ne nécessitant pas de grandes compétences ; c'est le cas des médecins qui sont cinq fois mieux rémunérés aux États-Unis qu'en Égypte [53].

Un autre facteur significatif de la migration internationalisée est l'attrait en baisse des demandes d'emploi, dans les pays à revenu élevé et intermédiaire, pour les travaux d'ouvriers considérés comme âpres et risqués, comme on en voit dans les secteurs d'agriculture et de construction [54]. Cette absence de mains d'œuvres dans ces derniers domaines, constatés notamment dans les pays du Conseil de coopération du Golf et aux Etats-Unis, augmente la venue de travailleurs migrants peu qualifiés issus des pays

---

[48] Banque mondiale, *Migration and Remittances : Recent Developments and Outlook* (Avril 2019) à la p 11, en ligne (pdf) : *Knomad* < www.knomad.org >.
[49] Nicolas Yol, *Les effets macroéconomiques des envois de fonds dans les pays d'origine des migrants : croissance économique, vulnérabilités et politiques publiques,* Economies et finances. Université de Bordeaux, 2017 à la p 139.
[50] *Ibid* à la p 140.
[51] *Supra* note 45 à la p 10; Ariel Stevenson, « Recovering Lost Tax Revenue Through Taxation of Transnational Households » (2016), 34 Berkeley J. Intl D 100 aux pp 103 et 104.
[52] *Supra* note 51.
[53] *Supra* note 45 à la p 10.
[54] *Ibid* à la p 10.

pauvres [55]. Selon les rapports d'expertise de l'Organisation internationale du travail en 2015-2017, pour la majorité des pays de l'OCDE à revenu élevé, la proportion de personnes nées à l'étranger disposant d'un emploi a augmenté davantage que celle des travailleurs natifs [56]. En outre, les rapports démographiques notent que les pays occidentaux dans leur majorité disposent d'une population vieillissante, au contraire des pays en développement qui sont pourvus d'une population jeune [57]. Les prévisions indiquent que la population en âge de travailler dans les pays en développement s'agrandira de 2,1 milliards d'ici 2050 [58]. Ce fait risque d'aggraver le problème de chômage courant dans les pays à revenu faible[59]. Les économies vieillissantes seraient plus enclines à attirer de jeunes travailleurs étrangers pour consolider la main-d'œuvre et assurer les systèmes de sécurité sociale [60].

Les analyses d'études indiquent également que les phénomènes de modifications environnementales à savoir la sécheresse et la désertification accrues périclitant les récoltes et l'accès aux nécessités ; la montée anormale du niveau de la mer exposant la sureté des personnes et des biens conduisent aux effets de migration interne, mais aussi à un moindre échelon à la migration internationale [61]. En Amérique centrale par exemple, la plupart des personnes migrent globalement pour cause de pénuries alimentaires dues au taux élevé d'insécurité en lien avec la présence des gangs mafieux, et la sécheresse des terres [62].

L'apparition de l'épidémie mondiale de coronavirus emporte des changements au schéma migratoire et à l'économie globale que nous tenons à exposer. En effet, les gouvernements des pays par souci de combattre les risques de contamination du virus,

---

[55] *Ibid.*
[56] Banque mondiale, *Migration and Remittances : Recent Developments and Outlook* (Décembre 2018) à la p 9, en ligne (pdf) : *Knomad* <www.knomad.org>.
[57] *Supra* note 45 à la p 11.
[58] *Ibid*.
[59] *Ibid* à la p 12.
[60] *Ibid*.
[61] *Ibid* à la p 13.
[62] *Ibid*.

ont été contraints de suspendre les activités de portée sociale [63]. Les recettes des entreprises aux quatre coins du monde en ont malheureusement pâti, certaines, notamment les petites et moyennes entreprises n'ont pas échappé à la faillite [64]. Pour citer le FMI, les économies fortes comme faibles devraient rencontrer un phénomène continu de ralentissement du rythme de la croissance économique jusqu'en 2021 [65]. Il s'avère que les travailleurs migrants sont amenés à souffrir particulièrement de pertes d'emplois et d'argent en cas de crise économique dans leur pays d'accueil [66]. Le taux de chômage des migrants est notamment élevé en Italie et en Espagne, deux terres grandement frappées par le coronavirus[67]. Aux États-Unis, par exemple, par rapport au niveau d'avant la crise de février 2020, le taux d'emploi des travailleurs migrants a baissé de 21% en avril, soit plus que la réduction de 14% des travailleurs natifs du pays. Bien que le taux d'emploi ait progressé pour les deux classes de travailleurs, il est toujours en baisse de 12% pour la première catégorie, et de 5% pour les non migrants[68].

De plus, les flux migratoires devraient décroitre en raison d'un durcissement de la politique migratoire. Les mesures d'interdictions de voyager et des restrictions à la mobilité transfrontalière instituées depuis mars 2020 dans plusieurs pays, ont réduit le nombre d'arrivées de migrants au cours des six premiers mois de 2020 [69]. Selon les résultats provisoires des statistiques de migration de l'Allemagne, le taux de réduction enregistré au premier semestre 2020 est de 29% (Destatis 2020). L'Australie prévoit que les chiffres de la migration nette passeront de 154 000 dans la période d'intervalle 2019-2020 à une soustraction nette de 72 000 en 2020-2021, une première depuis la Seconde Guerre mondiale (SBS News 2020). Selon les Perspectives des migrations

---

[63] Banque mondiale, *Migration and Development Brief 32 : COVID-19 Crisis Through a Migration Lens* (Avril 2020) à la p 3, en ligne (pdf) : *Knomad* <www.knomad.org>.
[64] *Ibid*.
[65] *Ibid*.
[66] *Ibid* à la p 4.
[67] *Ibid*.
[68] Banque mondiale, « Phase II : COVID-19 Crisis through a Migration Lens Migration and Development Brief 33 » (Octobre 2020), en ligne (pdf) : *Knomad* <www.knomad.org>.
[69] *Ibid* à la p 4.

internationales 2020, les diffusions de nouveaux visas et permis dans les pays de l'OCDE ont régressé de 46% au premier semestre 2020 par rapport à la même saison en 2019, devenant la plus forte baisse jamais consignée (OCDE 2020c) [70]. Cependant le taux de migration de retour volontaire devrait connaitre un ralentissement en raison des interdictions et réductions de vols et de voyages ; en clair, les migrants seront davantage tentés de demeurer dans leur pays hôte [71]. En 2019, on recensait environ 272 millions de migrants internationaux (dont 26 millions de réfugiés)[72].

1.1.1.2. Les envois de fonds, une pratique internationale éminemment rentable de la migration

Les envois de fonds sont en termes simples, des sommes d'argent que les migrants envoient en direction de leur pays d'origine. Les fonds ou montants transférés aux familles et proches de ces derniers, de manière régulière ou périodique [73], proviennent du travail que les migrants bâtissent dans le pays hôte [74]. Les envois de fonds constituent aujourd'hui une composante essentielle des

---

[70] *Ibid*.
[71] *Supra* note 63 à la p 4.
[72] *Ibid*.
[73] Comité sur les systèmes de paiement et de règlement, Banque mondiale, Banque des règlements internationaux, *Services de transfert de fonds pour les travailleurs migrants Principes généraux* (Janvier 2007) à la p 6, en ligne (pdf) : *Worldbank* <siteresources.worldbank.org/INTPAYMENTREMMITTANCE/Resources/cpssFrench.pdf> ; Sarah Jane Hughes, « Embarras du Choix: A Year of Developments in the Laws Affecting Remittance Transfers, Credit Cards, and Certain Prepaid Cards » (2012) 68:1 Bus Lawyer 233 aux pp 235 et 236 ; Matt Bakker, « Migrating into Financial Markets : How remittances became a development tool » (2015) Presse de l'Université de Californie, Oakland ISBN 978-0-520-96093-0 à la p 18.
[74] Brent Radcliffe, « Introduction To Remittances » (25 juin 2019), en ligne : *Investopedia* <www.investopedia.com/articles/economics/10/introduction-remittances.asp> ; Johanssen Kaijage, *The impacts of international remittances on receiving countries at the micro and macro level and policy options for increasing remittance effectiveness: Reviewing the literature*, Master de science en politiques publiques et développement humain, Université de Maastricht, Haute école de gouvernance de Maastricht, Maastricht, 28 Août 2008 à la p 3.

mouvements internationaux de capitaux, ainsi que l'une des principales sources d'entretien de l'économie des pays en developpement [75]. Tous les ans, des fonds comptabilisés en centaines de milliards sont transmis par les migrants à des proches et connaissances dans le Pays qui les as vu naitre [76]. Pour l'année 2019, on décompte des transferts d'une valeur de 554 milliards de dollars[77]. Selon les rapports d'étude de la Banque mondiale, ces envois excèdent trois fois le montant de l'aide publique au développement, et sont devenus plus importants que les investissements directs étrangers[78] en 2018[79].

Il est important de relever que ces statistiques qui traitent du volume des envois de fonds ne sont pas complets parce que les estimations du Fonds monétaire international se fondent principalement sur les montants transférés par voie bancaire sans tenir compte des fonds transmis via des canaux privés non enregistrés [80].

En 2018, les cinq principaux pays récepteurs des envois de fonds en dollars étaient l'Inde, la Chine, le Mexique, les Philippines et l'Égypte [81]. A l'égard du Produit intérieur brut, les cinq principaux bénéficiaires étaient des économies plus petites : les Tonga, la

---

[75] *Supra* note 17 à la p 131 ; Alvarez, Sandra Paola, Briod, Pascal, Ferrari, Olivier, et Al., « Remittances : How reliable are the data ? » (Avril 2015-Juin 2015) 5 : 2 Migration policy practice 42 à la p 42.
[76] *Supra* note 74.
[77] *Ibid* ; *Supra* note 63 à la p 7.
[78] « *Un investissement direct étranger est un investissement effectué par une entreprise ou un individu dans un pays dans des intérêts commerciaux situés dans un autre pays…Les exemples d'investissements directs étrangers comprennent les fusions, les acquisitions, la vente au détail, les services, la logistique et la fabrication, entre autres* ». Voir James Chen, « Foreign Direct Investment (FDI) » (21 Février 2019), en ligne : *Investopedia* <www.investopedia.com/terms/f/fdi.asp> ; James Anyanzwa, « Diaspora remittances to East Africa outpace FDI [East African, The] » (Samedi 13 Avril 2019), en ligne : *Bibliothèque Uqam* <Eureka.cc>.
[79] Martin Fleury, Said Bourjij, Bamadi Sanokho, « Transferts de fonds des migrants : un potentiel inexploité et une nécessaire régulation » (10 avril 2018), en ligne (pdf) : *Ideas4development* <ideas4development.org>.
[80] Johanssen Kaijage, *The impacts of international remittances on receiving countries at the micro and macro level and policy options for increasing remittance effectiveness : Reviewing the literature*, Master de science en politiques publiques et développement humain, Université de Maastricht, Haute école de gouvernance de Maastricht, Maastricht, 28 Août 2008 à la p 4 ; Susanne Melde, « Les transferts de fonds des migrants en Afrique, dans les Caraïbes et dans le Pacifique » (2011) Observatoire ACP sur les migrations Dossier d'information ACPOBS/2011/DI02 à la p 7.
[81] *Supra* note 48 à la p 3.

République kirghize, le Tadjikistan, Haïti et le Népal [82]. Dans six pays d'Afrique, les envois de fonds se rapportent à plus de 10% du PIB ; il s'agit du Libéria (31%), la Gambie (22%), le Comores (20%), le Lesotho (18%) et le Sénégal (14%) [83]. L'Asie est connue comme la région qui accueille le plus d'envois de fonds ; c'est au Népal (32%), Tadjikistan (29%) et la République kirghize (26%) que la dépendance envers les transferts de fonds en taux de pourcentage du PIB est la plus significative [84]. Les pays de l'Europe du Sud sont les principaux destinataires des envois de fonds du continent, parmi lesquels la République de Moldova (24% du PIB), suivie par des pays comme l'Albanie, la Bosnie, le Kosovo, le Monténégro et la Serbie (9 à 15% du PIB) [85]. En Amérique latine et dans les Caraïbes, les populations les plus attachées au transferts sont celles d'Haïti (25% du PIB), le Honduras (18%), la Jamaïque, El Salvador (17%) et le Guatemala (10%) [86]. Dans les pays du Caucase et Proche-Orient, C'est au Liban (16%), en Arménie (14%) et en Jordanie (14%) que la dépendance à l'égard des transferts de fonds en pourcentage du PIB l'est encore plus [87]. Les pays qui transfèrent le plus de fonds sont généralement des pays à revenu élevé de l'OCDE, du CCG, et de grands pays à revenu intermédiaire, On peut citer les États-Unis comme exemple probant, la Chine et la Russie[88].

Les motifs de ces transferts transfrontaliers s'expliquent notamment par [89] :

---

[82] *Supra* note 48 à la p 3.
[83] *Supra* note 5 à la p 23 ; Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement, Le développement économique en Afrique rapport 2016 dynamique de la dette et financement du développement en Afrique, New York et Genève, 2016 à la p 127, en ligne (pdf) : *Unctad* <unctad.org/fr/PublicationsLibrary/aldcafrica2016_fr.pdf>.
[84] *Ibid* à la p 25.
[85] *Ibid* à la p 27.
[86] *Ibid* à la p 29.
[87] *Ibid* à la p 31.
[88] *Supra* note 48 aux pp 3 et 4; J. Edward Taylor, Katherine M Donato, Shawn Malia Kanaiaupuni, « Do Government Programs "Crowd In" Remittances? (Octobre 2001) à la p 6, en ligne (pdf) : *Researchgate* <www.researchgate.net>.
[89] *Supra* note 44 à la p 30 ; Cynthia Bansak et Nicole Simpson, « Updating an ODA policy in CANADA : the role of global remittances in development » (Mars 2019) 12 : 11 Document de recherche SPP 1 à la p 6.

 L'attachement familial

 Les revenus insuffisants de la famille

 L'instabilité politique

 Le désir d'investir ou la présence d'investissements antérieurs dans le lieu d'origine ; les dépôts bancaires, les prises de participation minoritaire dans le capital d'une société (tenue parfois par des connaissances) et les investissements immobiliers sont les plus répandus en termes d'investissement [90].

Lorsque survint une crise dans le pays d'accueil des migrants comme nous l'observons avec la crise du coronavirus, les envois de fonds peuvent diminuer. Ce fût le cas lors de la crise financière mondiale de 2008 ; les envois de fonds vers les pays à revenu faible et intermédiaire ont régressé de 5% [91]. Les conséquences induites par la pandémie actuelle conduit à une réduction des salaires et de l'emploi de travailleurs migrants (nous l'avons expliqué en amont à la section précédente)[92]. Aussi la chute du prix du pétrole a affecté les économies de la Russie et des pays du Conseil de coopération du Golfe. Ainsi les envois de fonds devraient en être affectés [93], notamment ceux sortant de ces dernières régions [94]. Toutefois, les envois de fonds devraient demeurer plus importants que les IDE et l'APD à l'intérieur des pays en développement, en raison des réductions de déplacements et des bouleversements du commerce international. Selon les statistiques les envois de fonds vers les PRFI

---

[90] Fonds Monétaire International, Banque mondiale, Organisation de coopération et de développement économiques et Al., *Transactions internationales liées aux envois de fonds Guide pour les statisticiens et les utilisateurs* (2009) à la p 24, en ligne (pdf) : *International Monetary Fund* <www.imf.org/external/french/np/sta/bop/2009/rcg/pdf/guidef.pdf> ; Chandler Armstrong, *Collective remittances in Mexico and beyond : a model for the future* ? Thèse de doctorat en sociologie, Graduate College de l'Université de l'Illinois à Urbana-Champaign, 2017 de la p 33 à 35.
[91] *Supra* note 63 à la p 7; Christian Barry et Gerhard Overland, « Why remittances to poor countries should not be taxed » (2010) 42: 1181 Drt Intl et pol 1181 à la p 1183.
[92] *Ibid*.
[93] *Supra* note 49 à la p 128.
[94] *Supra* note 63 à la p 8.

devraient s'élever à 508 milliards de dollars en 2020 et 470 milliards de dollars en 2021, loin des exploits couverts de 2019 (548 milliards de dollars) [95]. Et d'après les projections de la BM, en 2020, en dollars américains courants, les principaux pays bénéficiaires des envois de fonds devraient être l'Inde, la Chine, le Mexique, les Philippines et l'Égypte, sans changement par rapport à 2019. Lorsque les envois de fonds sont calculés en pourcentage du PIB, les cinq principaux pays destinataires en 2020 sont des économies plus petites : les Tonga, Haïti, le Liban, le Soudan du Sud et le Tadjikistan [96].

1.1.2. L´état de la recherche en lien avec l´usage des envois de fonds

Nous exposons ici la revue de la littérature sur les effets économiques des transferts de fonds internationaux des migrants, notamment dans les pays en développement. Cette section se répartit en quatre parties ; nous débutons avec la synthèse de la recherche traitant des incidences positives, puis négatives des envois de fonds. Ensuite nous nous concentrons sur l'usage courant de ces fonds dans les pays africains, afin de suggérer des orientations de dépenses améliorées.

1.1.2.1. Les thèses des principales études sur la question des envois des envois de fonds en qualité d´impacts socio-économiques

Le principal atout des envois de fonds qui le distinguent des mouvements traditionnels de capitaux, est qu'il ne soumet pas ses bénéficiaires à des remboursements de dettes ou paiements d'intérêts[97]. L'impact des envois de fonds se révèle tant au niveau

[95] *Supra* note 68 à la p 7.
[96] *Ibid* à la p 7.
[97] *Supra* note 44 aux pp 21 et 22.

microéconomique[98] que macroéconomique[99] ; Au niveau microéconomique, les fonds transférés contribuent à l'entretien du quotidien de nombreuses familles. A l'échelle macroéconomique, les transferts de fonds internationaux des migrants permettent de compenser les retards économiques de plusieurs pays (Panda, 2009).

Mohapatra et al. (2012) soulignent que les foyers utilisent les transferts de fonds comme un moyen de survie et de résistance en cas de catastrophes naturelles. En termes d'illustration, des ménages bangladais ont la possibilité de se ravitailler suffisamment en situation de catastrophes, tandis que les Burkinabés et les Ghanéens optent pour la construction de maisons solides et sécuritaires pour y faire face [100]. Les envois de fonds entraînent généralement des répercussions bénéfiques sur la production globale et le revenu, ils peuvent donc favoriser l'atténuation de la pauvreté des pays de réception ; Adams et Page (2005) en se penchant sur l'examen de plus de 70 pays en développement, notent qu'une croissance de 10% des envois de fonds amène une baisse de 3,5% du prorata de personnes démunies [101]. Burgess et Haksar (2005) ont tiré certaines conclusions[102] à l'issue d'une étude d'impacts des envois de fonds aux Philippines pour la période 1985-2002 ; selon eux les conséquences économiques à titre permanent des envois de fonds sont incertaines. Toutefois, ces flux constituent un

---

[98] *Ibid* aux pp 22 et 23 ; Adam Sawyer, « Is Money Enough: The Effect of Migrant Remittances on Parental Aspirations and Youth Educational Attainment in Rural Mexico » (2016) 50:1 Intl Migration Rev 231 à la p 239; Samuel Munzele Maimbo, Dilip Ratha, « Remittances : development impact and prospects » (2005) à la p 62, en ligne (pdf) : *Worldbank* <pubdocs.worldbank.org>; Amarenda Sharma & Oscar Cardenas, « Remittances and Labour Market Outcomes: Evidence from Mexico » (2018) 157:2 Intl Labour Rev 193 à la p 211.

[99] Samuel Munzele Maimbo, Dilip Ratha, « Remittances: development impact and prospects » (2005) à la p 63, en ligne (pdf): *Worldbank* <pubdocs.worldbank.org>.

[100] *Supra* note 49 à la p 129 ; Fonds international de développement agricole, « Deuxième Conférence africaine sur les transferts d'argent et les réseaux postaux », présenté à Abidjan, Côte d'Ivoire, 15-16 Novembre 2016 à la p 24 [Rapport officiel], en ligne : *Ifad* <www.ifad.org>.

[101] Cynthia Bansak et Nicole Simpson, « Updating an ODA policy in CANADA : the role of global remittances in development » (Mars 2019) 12 : 11 Document de recherche SPP 1 à la p 8 ; Sanket Mohapatra et Dilip Ratha, *Remittance Markets in Africa. The International Bank for Reconstruction and Development* (2011) à la p xv, en ligne (pdf) : *Convention on Biological Diversity* <www.cbd.int/financial/charity/several-remittance.pdf>.

[102] Imad El Hamma, « Migrant Remittances and Economic Growth: The Role of Financial Development and Institutional Quality » (2018) No 503-504 Eco et Stat 123 à la p 127.

facteur de consolidation de la consommation privée des ménages. Ziesemer (2012) soutient quant à lui que l'impact des envois de fonds sur la croissance économique est plus important dans les États qui présentent des salaires inférieurs à 1200 dollars américains [103].

Dans une étude basée sur l'exploitation des données d'échantillon annuelles pour 64 pays d'Afrique, d'Asie, d'Amérique latine et des Caraïbes de 1987 à 2007, Fayissa et Nsiah (2012) rapportent que les envois de fonds encouragent la croissance des pays en développement, à travers la prise en charge d'investissements et la lutte contre les effets de restrictions d'emprunts auprès des institutions financières [104]. Au Kirghizistan, Aitymbetov (2006) remarque que 10% des fonds des migrants sont consacrés à l'investissement, et l'enquête de Woodruff et Zenteno (2007) au Mexique établit que 5% des fonds reçus financent des micro-entreprises [105]. Selon les conclusions des investigations tirées du projet « Migrations pour l'Afrique », les fonds transmis servent 36% du niveau global des investissements au Burkina, 55% au Kenya, 57% au Nigeria, 15% au Sénégal et 20% en Ouganda [106]. Au regard également des données d'investigation sur les ménages mexicains entre 2002 et 2005, Ambrosius (2016) déduit que les envois de fonds ont permis l'augmentation du nombre de taux d'emprunts et d'épargne [107]. Les familles qui perçoivent des envois de fonds domestiques, qui sont issus d'une même région ou pays ont moins accès aux services financiers que ceux touchant des fonds internationaux provenant notamment des pays riches [108]. Pour ce

---

[103] *Ibid*.
[104] *Ibid*.
[105] *Supra* note 102 à la p 128.
[106] Banque centrale des États de l´Afrique de l´ouest, *Synthèse des résultats des enquêtes sur les envois de fonds des travailleurs migrants dans les pays de l'UEMOA* (Mai 2013) à la p 14, en ligne (pdf) : *BCEAO* < www.bceao.int/sites/default/files/2017-12/synthese_des_resultats_des_enquetes_sur_les_envois_de_fonds_des_travailleurs_migrants_dans_les_pays_de_l_uemoa.pdf >.
[107] *Supra* note 101 à la p 7.
[108] Dilip Ratha, Sanket Mohapatra, Caglar Ozden et Al., *Optimisation du phénomène migratoire pour l'Afrique : Envois de fonds, compétences et investissements* (2011) à la p 73, en ligne (pdf) : *African development bank group* <www.afdb.org>.

qui est du Canada, les auteurs observent que les envois de fonds au sortir de ce pays ont amplement contribué à l'amélioration de la santé et de l'éducation des ménages bénéficiaires [109] ; Ponce et Al. (2011) cite qu'en Équateur, les envois de fonds ont multiplié le recours aux soins de vaccination et autres mesures préventives ; et on a assisté à une hausse du taux de scolarisation au Népal (Bansak et Chezum, 2009) et à celle des études plus poussées en Jordanie (Mansour et Al., 2011) [110].

Concernant le point des analyses sur les désavantages des envois de fonds, plusieurs auteurs ont relevé les défauts courants d'utilisation des fonds transférés dans les pays en développement. Ils notent qu'à l'ordinaire, les fonds reçus ne sont pas épargnés et réinvestis dans des domaines prolifiques, mais servent plus des intérêts manifestes comme l'achat de biens luxueux ou de consommation (Sisenglath, 2009) [111]. Les envois de fonds inciteraient même les bénéficiaires à la paresse et l'inactivité (El Hamma, 2017 ; Chami et Al., 2005) [112]. Cet état des choses compromettrait la part des envois de fonds au développement économique des pays d'origine des migrants. Cependant, l'on ne pourrait occulter le fait que l'achat croissant de biens et de consommation dope l'offre et la demande de biens et de service, un facteur servant la croissance de l'emploi et de la production (Lowell et de la Garza, 2000) [113]. En outre, les fonds transmis concourrait à l'inflation[114] et la dépendance vis-à-vis du monde extérieur (Buch et Al.,

---

[109] Flore Gubert, « Migration, remittances and development : insights from the migration and development conference » (2017) Vol. 25 Rev d'éco du dévep 29 à la p 39.
[110] *Supra* note 26 à la p 14.
[111] Alessandro Monsutti, « Envois de fonds et développement : les mérites d'une approche pluraliste » dans Christine Verschuur et Christine Catarino, Genre, migrations et globalisation de la reproduction sociale, Genève, Cahiers Genre et Développement, n°9, Genève, Paris : EFI/AFED, L'Harmattan, 2013, 151. En ligne *OpenEdition* :<books.openedition.org/iheid/5962 ?lang=fr> ; Thomas Straubhaar et Florin Vadean, « Les transferts de fond internationaux des émigrés et leur role dans le développment » (2006) à la p 167, en ligne (pdf) : *Oecd* <www.oecd.org>.
[112] *Supra* note 102 à la p 127.
[113] Thomas Straubhaar et Florin Vadean, « Les transferts de fond internationaux des émigrés et leur role dans le développment » (2006) à la p 167, en ligne (pdf) : *Oecd* <www.oecd.org>.
[114] En Egypte par exemple, le prix des terres agricoles a atteint le taux vertigineux de 600 % entre 1980 et 1986 en raison des envois de fonds. Voir *Supra* note 113 à la p 168.

2002) [115]. Ceci implique que les économies des pays qui dépendent de cette aide étrangère sont sensibles à la structure internationale du marché [116], or les travailleurs migrants peuvent perdre leur emploi s'ils travaillent dans des secteurs touchés par la crise ou tout simplement dans des domaines cycliques comme la construction, cela les contraindrait à suspendre ou arrêter les transferts. Delà découlerait un manque d'avoir pour les pays d'origine qui peineraient à assumer des projets d'investissement propices au developpement national [117].

Par ailleurs, des inégalités se creusent lorsque les familles de classe économique humble n'ont pas la capacité financière d'envoyer l'un de leurs membres dans les Etats à opportunités [118]. Le constat s'est fait avec la hausse inégalitaire des recettes des ménages en Egypte et au Pakistan (Adams, 1991 et 1998) [119]. En Inde, les envois de fonds issus de la migration occidentale ont permis à la caste des ''sikhs Jats'' de décupler ses revenus, accroître ses biens immobiliers et exercer une plus grande influence sur les autres clans (Taylor, Singh et Booth, 2007) [120]. De plus, en temps de crise politique dans les pays moins nantis, les ressources des migrants peuvent être collectées par des groupes armés qui ont l'objectif de déstabiliser les populations [121]. Toujours dans le cadre politique, il est ressorti que les envois de fonds incitent moins les ménages bénéficiaires à demander des comptes aux autorités publiques en devoir,

---

[115] *Ibid* ; « *Au lieu de créer de nouvelles entreprises, ou même de travailler dans celles qui existent, les jeunes Libanais choisissent d'émigrer…les deux tiers des étudiants et près de la moitié des étudiantes diplômés quittent le pays. Les employeurs se plaignent de cet exode des cerveaux, qui cause une pénurie de travailleurs hautement qualifiés* ». Voir Ralph Chami, Ekkehard Ernst, Connel Fullenkamp et Al., « Les envois de fonds sont-ils un piège ? », *Finances & développement* (Septembre 2018) à la p 45, en ligne (pdf) : *International Monetary Fund* <www.imf.org/external/pubs/ft/fandd/fre/2018/09/pdf/chami.pdf>.
[116] *Supra* note 74.
[117] *Ibid.*
[118] *Supra* note 113 à la p 165.
[119] *Ibid* à la p 165.
[120] *Supra* note 44 à la p 24.
[121] *Supra* note 111.

puisque les transferts améliorent leurs conditions de vie [122]. Ce qui pourrait ralentir l'efficacité et la réalisation des projets de gouvernance [123]. Mais les auteurs Goodman et Hiskey (2008) ont tenté de contredire cette thèse en démontrant par exemple que les municipalités mexicaines qui conservent des taux supérieurs d'émigration présentent des taux de participation maigres aux élections [124]. Des études soutiennent que plus les familles seront autonomes vis-à-vis du gouvernement, moins seront-elles enclines à céder aux avances de corruption de riches politiciens véreux en quête de voix. Pfutze (2013) nous apprend qu'au Mexique, les envois de fonds alimentent un état de saine concurrence politique lors des élections, en augmentant l'influence des partis minoritaires et d'opposition [125].

1.1.2.2. Les actions en faveur d'une utilisation optimale des fonds des migrants dans les pays en difficulté

L'option d'analyse est faite sur le territoire africain. Des réseaux de familles et de connaissances réunissent leurs fonds en vue notamment du parrainage d'orphelins et d'écoliers défavorisés, ou encore ceux-ci consacrent des fonds communs à la construction et la réhabilitation des écoles et hôpitaux [126]. C'est ce qu'on constate en termes d'engagements et d'exercices fréquents chez la diaspora africaine au Danemark qui compte 123 associations représentant 22 pays africains. Cette dernière épaule aussi des campagnes de sensibilisation sur les maladies transmissibles telles le VIH/sida, et la lutte pour la suppression des actes barbares ou violents comme l'excision. D'autres

---

[122] Ralph Chami, Ekkehard Ernst, Connel Fullenkamp et Al., « Les envois de fonds sont-ils un piège ? », *Finances & développement* (Septembre 2018) à la p 47, en ligne (pdf) : *International Monetary Fund* <www.imf.org/external/pubs/ft/fandd/fre/2018/09/pdf/chami.pdf> ; Michael D. Tyburski, « Curse or Cure ? Migrant Remittances and Corruption » (4 Juin 2014) 76 : 3 J de Pol 814 à la p 815.

[123] Toman Barsbai, Commentaires sur « migration et développement : les externalités de la diaspora » (2017) Vol. 25 Rev d'éco du dévep 63 à la p 66.

[124] *Ibid* à la p 67.

[125] *Ibid*.

[126] *Supra* note 108 à la p 161 ; Manuel Orozco et Mariellen Jewers, « The impact of migrants' remittances and investment on rural youth », (Décembre 2019) Fonds International de Développement Agricole Série de recherche 56.

projets comportent la construction ou le financement de bases d'activité et de petits projets tels l'installation des puits dans les villages, l'élaboration de projets agricoles ou de petites entreprises, ainsi que l'octroi de modestes prêts d'entreprenariats [127]. Un autre exemple[128] est celui de la diaspora sénégalaise présente en France ; elle a réussi à lever en deux ans, plus de trois millions d'euros qui ont concouru à l'adduction d'eau potable (forage, château d'eau, réseau) indispensable aux habitants des localités. Les effets n'ont pas tardé puisque les infections sanitaires se sont réduites, ainsi que les déplacements sur longues distances à la recherche d'eau. On constate donc que les migrants s'attèlent principalement à satisfaire les premiers besoins des communautés en Afrique, un aspect indissociable de la sphère développement. Ces bonnes interventions sont généralement le fait d'individus qui ne sont pas accompagnés d'institutions privées ou publiques. Le risque est de voir les projets s'instaurer sur le court terme ; sans fondation solide et percutante qu'amène l'expérience des structures habilitées [129].

L'exposé des analyses précédentes nous conduit à relever des recommandations pertinentes en vue d'un accroissement des bienfaits économiques des envois de fonds dans les pays de réception. Nous avons choisi de nous concentrer sur les initiatives politiques intéressantes qui devraient être amplement menées dans les pays africains, mais ne le sont pas véritablement. La contribution des envois de fonds en soutien au développement est loin d'être accomplie. Il revient aux autorités du secteur public et privé d'actionner le changement. Selon l'OIT, il importe « d'offrir des incitations pour favoriser l'investissement productif des envois de fonds dans les pays d'origine » [130] ; il pourrait s'agir par exemple d'offres de comptes bancaires spéciaux et de réductions

[127] *Ibid* à la p 162.
[128] *Supra* note 16.
[129] *Supra* note 108 à la p 164.
[130] Antoine Pécoud, « Les transferts de fonds vus par les organisations internationales : construction d'un enjeu et élaboration d'un agenda politique international » (2013) N° 67-68 Autrepart 13 à la p 21.

des charges fiscales en faveur des destinateurs des transferts [131]. Les gouvernements africains devraient aussi promouvoir largement les investissements directs des travailleurs migrants dans les PME de leur pays d'origine[132].

Voici un trio[133] de bonnes initiatives qui ont été prises et doivent servir d'exemple aux Etats africains dans leur ensemble : conscients du volume important des envois de fonds réceptionnés par le Mexique, son gouvernement au début des années 2000 a institué un programme désigné « 3 X 1 ou Tres por uno » (trois pour un). Ce programme permet aux migrants mexicains établis aux États-Unis de mener des projets économiques et construire de nouvelles entreprises dans leurs régions d'origine [134]. Pour chaque dollar transféré par les émigrés, l'Etat y ajoute deux dollars sans excéder un apport de 25 mille dollars par projet. En 2004, la récolte était de 70 millions de dollars d'investissements en termes d'infrastructures [135]. Le groupe bancaire italien *Sanpaolo* a initié un fonds de crédit en appui aux migrants désireux de créer une entreprise ou d'investir dans des petites et moyennes entreprises de leur pays de départ. Le fonds est soutenu par la chambre de commerce locale qui octroie des formations d'entreprenariat aux migrants résidents. La fondation hollandaise *Business in Development* a créé le fonds somalien « AGRIFOOD ». Ce fonds permet à la diaspora somalienne de s'unir avec les cadres du pays afin de financer des projets dans le secteur de l'agriculture. Ainsi des projets de l'ordre de vingt-mille à 250 mille dollars ont été subventionnés.

---

[131] *Supra* note 101 à la p 11.
[132] *Supra* note 26 à la p 47.
[133] Siméon Ndaye, « Transferts de fonds des diasporas Un véritable potentiel économique », (Décembre 2017) à la p 24, en ligne (pdf) : *Centre Jean Gol* < www.cjg.be › uploads › 2017/12 › CJG-Etude-Transferts-de-fond >.
[134] Martin Chavez, « Remittances and the Charitable Deduction : A New Approach to Encouraging Development in Mexico » (2011) 14:2 NYUJ Legis & Pub Pol'y 565 aux pp 575 et 576; Malone, Aaron, Collective remittances as mobile policy : institutionalization of Mexico's 3x1 program and the evolution of diaspora development, Thèse soumise à la Faculté de la Graduate School de l'Université du Colorado en cours de réalisation partielle de l'exigence du degré de Docteur en philosophie Département de géographie, 2019 à la p 16.
[135] *Supra* note 16.

L'instauration d'un climat de confiance entre les États africains et les diasporas est capitale à la matérialisation des grands projets d'envergure socio-économique couverts par les envois de fonds. Les pouvoirs publics doivent démontrer leur motivation en établissant un cadre institutionnel d'échanges particuliers avec les diasporas, les rassurer sur la transparence des axes et manœuvres gouvernementales sur la question. Les gouvernements pourront ainsi faire appel aux associations de diasporas afin que celles-ci contribuent à des programmes et projet de croissance économique[136]. Il en va de même des banques et structures financières privées africaines.

Le tableau ci- dessous expose l'évolution générale attendue de l'usage privé des fonds transmis en terre africaine, un continent à l'intérieur duquel l'épargne est précaire ; il serait donc judicieux de pousser les familles bénéficiaires à épargner une part de ces fonds dans les institutions formelles et investir dans des domaines lucratifs [137].

Tableau 1.1 Les opportunités de production d'actifs pour les familles destinataires

Basic →			Advanced	
Immediate needs	Human capital investment	Informal saving	Basic financial services	Advanced financial services
• Food • Clothing • Shelter • Cooking equipment/ appliances • Electronic devices	• Nutrition • Education • Health care	• Cash "under the mattress" • Jewelry • Livestock • Housing • Land	• Savings accounts • Micro/small loans • Micro insurance	• Home improvement loans • Mortgage loans • Agriculture/SME loans • Insurance (health, life, repatriation) • Retirement

Source : Fonds international de développement agricole, *Sending Money Home : Contributing to the SDGs, one family at a time*, Juin 2017 à la p 36, en ligne (pdf) : *Ifad* < www.ifad.org/documents/38714170/39135645/Sending+Money+Home+-+Contributing+to+the+SDGs%2C+one+family+at+a+time.pdf/c207b5f1-9fef-4877-9315-75463fccfaa7.

[136] *Supra* note 16.
[137] OCDE (2015), « Quel rôle pour les envois de fonds de l'étranger dans le cadre de l'après-2015 ? », dans Development Cooperation Report 2014 : Mobilising Resources for Sustainable Development, Éditions OCDE, Paris à la p 141.

Nous notons à la lecture de ce tableau que les envois de fonds pourront durablement servir le bien-être économique et sociale des ménages africains bénéficiaires, à la condition qu'ils ne se contentent pas seulement de soulager leurs besoins de première nécessité (inscrits dans la case ''Basic''), et investissent une part des ressources, selon leurs différentes possibilités, dans les systèmes formels d'épargne, d'assurances et de placements afin de supporter les risques et diversifier l'ensemble de leur patrimoine [138]. Des fonds bien investis augmentent le taux d'emploi et les opportunités d'affaires dans un pays [139]. La Commission mondiale sur les migrations et le développement soutient que les « ...foyers et communautés dans les pays d'origine devraient être aidés, par une formation adéquate et l'accès à des facilités de microcrédit, à faire bon usage des fonds transférés » [140].

Par ailleurs, les experts précisent que la progression des données d'enquêtes sur les impacts des envois de fonds au niveau des ménages, est essentielle à l'emploi d'une politique améliorée du développement. Pour ce faire, la mise en exploitation sérieuse d'enquêtes auprès des migrants ainsi que leurs destinataires est important comme ajout aux paramètres des transferts de fonds internationaux des migrants [141].

---

[138] *Supra* note 5 à la p 40.
[139] *Ibid* à la p 17 Obj 8.
[140] *Supra* note 130.
[141] Le Groupe mondial sur la migration, *Handbook for Improving the Production and Use of Migration Data for Development. Global Knowledge Partnership for Migration and Development* (2017) à la p 77, en ligne (pdf) *Knomad* <www.knomad.org>.

1.2. Présentation du service d´envois de fonds et ses différends acteurs

On dénombre plus de trois milles prestataires de services d'envoi de fonds à travers le monde qui captent une rentrée d'argent supérieure à trente milliards d'USD de la part des consommateurs chaque année [142]. N'est pas inclus dans ce décompte les opérateurs clandestins présentés dans le second volet de cette deuxième partie.

1.2.1. Le fonctionnement du système formel d´envoi des fonds selon les opérateurs

Le secteur des envois de fonds constitue un ensemble de marchés comprenant plusieurs chaines de corridors nationaux interreliés, dans lesquelles interviennent divers opérateurs du service des envois de fonds. Ils recourent autant à des moyens traditionnels que modernes pour assurer les expéditions et réceptions continues d'argent [143].

1.2.1.1. Les formes de services classiques d'envois des fonds

Il existe divers procédés traditionnels d'envois des fonds [144]. Les intervenants majeurs d'un envoi de fonds sont le destinateur, le destinataire et deux prestataires en collaboration pour l'exécution du service : un dans le pays expéditeur et l'autre dans le pays receveur [145].

---

[142] *Supra* note 5 à la p 32.
[143] *Ibid*.
[144] *Supra* note 20 à la p 110.
[145] Comité sur les systèmes de paiement et de règlement, Banque mondiale, Banque des règlements internationaux, *Services de transfert de fonds pour les travailleurs migrants Principes généraux* (Janvier 2007) à la p 8, en ligne (pdf) : *Worldbank* < siteresources.worldbank.org/INTPAYMENTREMMITTANCE/Resources/cpssFrench.pdf.> ; Martin A. Weiss, « Remittances : Background and Issues for Congress » (9 Mai 2016) à la p 2, Rapport du service de recherche du Congrès, en ligne (pdf) : *CRS* <www.crs.gov>.

Nous débutons avec les envois de fonds bancaires ; l'on peut opter pour les transferts par voie d'espèces ou virements de compte à compte, de fonds prépayés et de crédits [146] ; une banque transfère des fonds par virement électronique à sa succursale ou à sa banque correspondante dans le pays destinataire, qui expédie l'argent à la banque récipiendaire. Les espèces ou chèques sont ensuite déposés au compte du bénéficiaire [147]. Par le biais du réseau internet, les cartes de retrait sont généralement utilisées pour transférer des fonds ; des systèmes de paiement des cartes de crédit et de débit servent à transmettre de l'argent du compte d'une carte à un autre [148]. En outre, des prestataires de services technologiques (notamment Transferwise, CurrencyFair, Azimo)[149] relient leurs interfaces Web à ceux des banques, ainsi leurs clients peuvent par le biais du site Web ordonner des transferts transfrontaliers de compte à compte [150]. Aussi, les réseaux postaux et leurs bureaux proposent des services de transfert d'argent dans les pays entrants et sortants [151]; les mandats postaux internationaux sont transmis par lettre ou courrier express [152].

Nous complétons avec les sociétés de transfert d'argent très prisées[153] dans le secteur (Western union, Moneygram, Ria) [154]. Ces sociétés emploient des agents dans leurs propres points de paiement et lieux de retrait physiques de part et d'autre

---

[146] *Supra* note 90 à la p 9 ; Samuel Munzele Maimbo, Dilip Ratha, « Remittances : development impact and prospects » (2005) à la p 162, en ligne (pdf) : *Worldbank* <pubdocs.worldbank.org>.

[147] *Electronic Fund Transfer Act of 1978*, 12 U.S.C. § 226 et seq. (1978). https://www.federalreserve.gov/boarddocs/caletters/2008/0807/08-07_attachment.pdf. Voir p 3.

[148] *Supra* note 90 à la p 9 ; Nicole L'Heureux, « L'harmonisation du droit dans les transferts de fonds internationaux par télécommunications interbancaires » (1991) 32 : 4 Les Cahiers de droit 937 à la p 939.

[149] *Supra* note 29 à la p 6.

[150] *Supra* note 90 à la p 9 ; Anirban Bose et Bruno Mellado, *World Payments reports* (2018) à la p 33, en ligne (pdf) : *World Payments report* <www.Worldpaymentsreport.com>.

[151] *Supra* note 5 à la p 34.

[152] *Supra* note 90 à la p 12.

[153] Dilip Ratha et Jan Riedberg, *on reducing remittance costs* (2005) à la p 2, en ligne (pdf) : *Rrojasdatabank* <www. Rrojasdatabank. info>.

[154] Banque africaine de développement, *Les transferts des fonds des migrants, un enjeu de developpement* (Janvier 2008) à la p 29, en ligne (pdf) : *African development bank group* <www.afdb.org/fileadmin/uploads/afdb/Documents/Publications/70000012_FR_Transfert_des_fonds FR.PDF>.

respectivement de la ligne d'extension, pour la réalisation de transferts internationaux d'argent en liquide [155]. Pour livrer les fonds dans les pays bénéficiaires, il arrive que les STA coopèrent avec des banques, des bureaux de change, des bureaux de poste et d'autres mandataires comme des magasins, des centres de téléphonie mobile, des agences de voyage, des pharmacies et des stations d'essence [156]. Certaines sociétés de transferts d'argent opèrent uniquement par voie mobile ou électronique. L'émetteur de l'envoi doit pour ce fait posséder l'accès à internet ainsi qu'un compte bancaire et une carte de paiement. Le bénéficiaire quant à lui doit détenir le plus souvent un compte bancaire [157].

1.2.1.2. La description des services d'envois de fonds par les distributeurs modernes

Après avoir contrôlé le service du marché des envois de fonds, les opérateurs traditionnels, bien qu'en s'adaptant au nouvelles technologies, doivent faire face à la montée de nouveaux acteurs dans le secteur qui usent de mouvements singuliers, modernistes [158]. Nous les présenterons graduellement.

Tout d'abord le service d'envoi de fonds par téléphonie mobile ; il peut s'agir d'envois transfrontaliers exécutés entre des prestataires rattachés à la même société de groupement ou divers approvisionneurs reliés grâce à un appareil connecté à plusieurs machines en réseau qui rassemble les données afin de les expédier via un canal unique. Les comptes d'argent mobile sont sollicités au départ comme à l'arrivée du transfert [159]. Au Philippines comme en Afrique de l'Ouest, des compagnies de téléphonie mobile

---

[155] *Supra* note 5 à la p 33.
[156] *Supra* note 90 à la p 10.
[157] UFC-Que Choisir Service des études, « Transferts d'argent internationaux : Une zone de non-droit aux tarifs d'une « cherté immorale » (Novembre 2018) à la p 15, en ligne (pdf) : *Groupe d'information et de soutien des immigrés* <www.gisti.org/IMG/pdf/transferts_d_argent_internationaux.pdf>.
[158] *Supra* note 5 à la p 35.
[159] *Supra* note 133 à la p 13.

ont mis en place un système [160] dans lequel le destinataire des transferts de fonds perçoit un message texte dans son portable attestant le transfert, et prélève de l'argent par le biais d'un agent accrédité. Nul besoin d'un compte bancaire pour les deux parties. C'est le cas d'Orange Money en Côte-d'Ivoire, au Mali, Sénégal ou encore Singtel en Indonésie[161].

On trouve également des entreprises fintech telles *Xoom*, *Remitly*, *WorldRemit*, *Azimo*, *Transferwise* qui ont mis en place des plateformes en ligne, en vue de faciliter les envois de fonds ; le transfert est réalisé au travers d'une application mobile ou le site Web du prestataire. Les bénéficiaires peuvent se procurer les fonds par l'entremise de l'argent mobile ou un retrait d'espèces [162]. Par exemple, *WorldRemit* traite la plupart des transferts vers des comptes d'argent mobile. La compagnie gère des comptes dans cinquante pays, ce qui dispensent les transferts de fonds d'intermédiaire bancaire [163]. Ces compagnies utilisent la technologie en ligne pour relier les utilisateurs issus de différents pays en fonction de la devise désirée et en leur possession, puis comptabilisent et reconduisent l'argent au pays pour permettre des envois sécurisés. En théorie, les clients ne règlent pas de frais de change ; le destinateur des fonds obtient le taux au comptant interbancaire FX [164].

---

[160] *Ibid* à la p 12 ; Marc Lacoursière, « Les enjeux juridiques du paiement virtuel » (17 Mars 2017) Faculté de droit, Université Laval Développements récents en droit bancaire 2017 à la p 6.
[161] *Supra* note 29.
[162] *Ibid*.
[163] Mathieu De Lajartre, « Transfert d'argent à l'étranger : jusqu'à 10 fois moins cher qu'avant » (14 Juin 2018), en ligne : *CPA Canada* <www.cpacanada.ca/fr/nouvelles/monde/2018-06-14-transferts-argent-etranger-10-fois-moins-cher>.
[164] Leon Isaacs, Sarah Hugo, Nana Boakye-Adjei, « Reducing Costs and Scaling Up UK to Africa Remittances Through Technology » (Juin 2017) à la p 41, Rapport FSD Afrique Réduire la pauvreté par le développement du secteur financier, en ligne (pdf) : *Fsdafrica* <www.fsdafrica.org> ; « *FX, en anglais Foreign exchange market ou marché des changes est le marché sur lequel les devises dites convertibles sont échangées l'une contre l'autre à des taux de change qui varient en permanence* ». Voir <fr.wikipedia.org/wiki/Forex>.

En ce qui concerne les envois de fonds par crypto-monnaie, les entreprises innovantes spécialistes du domaine visent également les populations sous-bancarisées [165]. Les transactions sont réalisées en ligne directement entre les usagers à l'exclusion de toute forme d'intervention bancaire ou autre institution financière. Les consommateurs achètent des crypto-monnaies sur un site d'échange en ligne et peuvent par la suite transférer la monnaie numérique à n'importe quel habitant au monde, qui à son tour procède à l'échange local de la monnaie [166]. Le Bitcoin est la crypto-monnaie la plus estimée du marché. Les autres crypto-monnaies comprennent ''Blockcoin'', ''Dash'', ''Litecoin'', ''Dodgecoin'', ''Lumens'' et ''PeerCoin'' [167].

Le Bitcoin est perçu comme un réseau de paiement décentralisé dont la valeur numérique est évaluée sur un marché ouvert, tout comme l'estimation du coût des différentes devises nationales ou mondiales [168]. Chaque transaction est notifiée dans un registre public et partagée, c'est la chaîne de blocs [169] ; chaque utilisateur possède deux « clés », une clé privée tenue secrète à l'image d'un mot de passe et une clé maintenue publique. Lorsque Marie décide d'envoyer des bitcoins à Emmanuel, elle forme un message, appelé « transaction », qui contient la clé publique d'Emmanuel, puis elle le « signe » avec sa clé privée. La clé publique de Marie nous permet de constater que le transfert a bien été approuvé, certifié avec sa clé privée, et qu'Emmanuel est le nouvel acquéreur des fonds. La cryptographie à clé publique est là pour s'assurer que l'archivage de tous les ordinateurs du réseau est continuellement actualisé et inspecté

---

[165] SaveOnSend, « Does Bitcoin/Blockchain make sense for international money transfers? » (26 Août 2019), en ligne : *SaveOnSend* <www.saveonsend.com/blog/bitcoin-blockchain-money-transfer/>.
[166] *Supra* note 164 à la p 46; Julie Cassidy et al, « A Toss of a (Bit)Coin: The Uncertain Nature of the Legal Status of Cryptocurrencies » (2020) 17:2 eJ of Tax Research 168 à la p 173.
[167] *Ibid*.
[168] Jerry Brito et Andrea Castillo, « Bitcoin A Primer for Policymakers » (2013) à la p 4, en ligne (pdf) : *Researchgate* <www.researchgate.net> ; Ed Wu, *International remittances and blockchain technology,* Thèse de politique publique, Université Stanford, Janvier 2018 à la p 52.
[169] *Ibid* à la p 4.

en vue des rapports d'échanges, afin de repousser les menaces de fraude et de doubles dépenses [170]. (Voir Fig. 1.1 de l'annexe A pour la description schématisée).

En termes d'illustrations, nous pouvons évoquer la création de *Bitpesa* par la diplômée américaine en sciences politiques Elizabeth Rossiello en 2013. *Bitpesa* gère les traitements entre deux devises fixes en les connectant avec les paiements de la devise d'origine vers Bitcoin et de Bitcoin vers la devise du pays d'expédition. L'entreprise conduisait les envois de fonds du départ du Royaume-Uni jusqu'au Kenya uniquement. Aujourd'hui l'activité s'est élargie à sept autres pays africains qui sont la République démocratique du Congo, le Ghana, le Maroc, le Nigéria, le Sénégal, la Tanzanie et l'Ouganda [171]. On trouve également la célèbre application *Abra*. Elle est téléchargeable sur un appareil mobile ; le consommateur doit charger de l'argent dans le compte mobile d'*Abra*. Ensuite, l'utilisateur identifie son bénéficiaire par le biais du répertoire de l'application, sélectionne le montant qu'il désire expédier, puis appuie sur envoyer. C'est au tour d'*Abra* de convertir la monnaie d'origine en bitcoin afin de la transférer à travers le mécanisme de la blockchain, où elle s'établira dans la monnaie locale[172].

Mise à part le Bitcoin, des plates-formes comme *Ripple* et *Etherium* octroient des services de transfert d'argent internationaux par l'entremise de leurs propres cryptomonnaies (XRP et Ether, respectivement) à l'aide également de la méthode blockchain [173]. Ripple s'est associée à *SBI Remit*, la plus grande entreprise de transfert

---

[170] Jean-Marc Figuet, « Bitcoin et blockchain : quelles opportunités ? » (2016) No 123 Rev d'éco finan 325 à la p 327.
[171] Jeffrey Gogo, « Les taux des envois de fonds traditionnels augmentent de 90%, les transferts Crypto-Baaed peuvent réduire les coûts en Afrique » (23 Avril 2019), en ligne : *Bitcoinplanet* <bitcoinplanet.fr/les-taux-des-envois-de-fonds-traditionnels-augmentent-de-90-les-transferts-crypto-baaed-peuvent-reduire-les-couts-en-afrique/> ; Ludovico Rella, « Blockchain Technologies and Remittances : From Financial Inclusion to Correspondent Banking » (2019) 2 : 14 Front. Blockchain 1 à la p 6.
[172] Robert W II Rust, « Banking on Blockchains: A Transformative Technology Reshaping Latin American and Caribbean Economies » (2019) 50:2 U Miami Inter-Am L Rev 184 aux pp 209 et 210.
[173] *Supra* note 29.

d'argent du Japon, afin de favoriser les transferts directs de fonds par l'entremise de la blockchain [174].

1.2.2. Présentation des méthodes informelles d'envois de fonds

Les opérateurs des services d'envois de fonds informels sont des entreprises à vocation commerciale qui réalisent des transferts internationaux d'argent sans accord de licence, ni aucune forme de partenariat admis juridiquement. Ces prestataires sont notamment sollicités pour les transferts de fonds vers l'Afrique et dans certaines régions d'Asie, en particulier les endroits reculés et en manque d'infrastructure [175].

1.2.2.1. Les justificatifs d´un refus de transfert international de fonds par voie formelle

Le choix du convoi des fonds dépends d'abord de la condition du bénéficiaire puis de la disposition du migrant. Le bénéficiaire informe le migrant des services de distribution d'argent disponibles dans sa zone d'habitation ainsi que les ressorts de vitesse des différents prestataires. Suivant cela, le migrant se penche alors sur les possibilités de transfert à sa portée, selon les frais d'expédition et la fiabilité de l'exécution [176]. Le coût des envois de fonds est l'un des facteurs non négligeables du choix entre les circuits formels et informels [177], or il est bien connu que les agents du service informel proposent des prix d'envois toujours plus bas que les conducteurs

---

[174] Amine Soufaih, « Revolutionizing International Remittance Payments Using Cryptocurrency and Blockchain-based Technology » (2020) Université de Pennsylvanie Social Impact Research Experience (SIRE). 75 aux pp 13 et 14.
[175] *Supra* note 5 à la p 34.
[176] *Supra* note 154 aux pp 40 et 41.
[177] *Supra* note 90 à la p 8.

légaux [178]. En outre, l'usage de la nouvelle technologie dans le secteur permet certes, des transactions plus rapides mais ces ressources formelles demeurent inaccessibles au destinataire privé des dernières fonctionnalités [179].

Par ailleurs, lorsque les migrants et les travailleurs temporaires se rendent souvent dans leur pays d'origine, ils peuvent décider de transporter eux-mêmes l'argent ou dépêcher leurs amis dans ce sens [180]. C'est notamment le cas des migrants en situation d'irrégularité, qui s'ils ne peuvent se déplacer eux-mêmes font appel à des négociants informels. En effet, ceux-ci ne pourraient répondre aux critères d'identification d'ouverture des comptes [181]. Des enquêtes en France ont révélé que les migrants en situation de travail ou de séjour irréguliers recourent au circuit informel, afin de ne pas se dévoiler aux banques qui exigent toujours de savoir la provenance des fonds à transférer, ou ces derniers ne peuvent solliciter les STA en raison de l'absence des pièces d'identité réclamées [182]. Les canaux informels des services d'envois de fonds les dispensent de telles procédures [183].

1.2.2.2. La conduite des envois de fonds informels et ses risques

Comme évoqué lors de la précédente section, il arrive que les membres d'une communauté de la diaspora délègue un des leurs pour le transfert physique de leurs fonds dans le pays d'origine. Il peut s'agir soit d'un migrant volontaire qui réalise ce service en période de vacances, ou d'un porteur spécialisé qui est payé pour accomplir

---

[178] Anneke Kosse et Robert Vermeulen, « Migrants' Choice of remittance Channel Do generaL Payment Habits Play a role? » (Juin 2014) No 1683 WPS 1 à la p 8; Emily C. Schaeffer, « Remittances and Reputations in Hawala Money Transfer Systems: Self-Enforcing Exchange on an International Scale » (2008) 24:1 The Journal of Private Enterprise 95 à la p 96.
[179] *Supra* note 90 à la p 8.
[180] *Ibid*.
[181] *Ibid*.
[182] *Supra* note 154 à la p 37.
[183] *Supra* note 178.

cette tâche auprès des destinataires [184]. Ces transporteurs professionnels distribuent généralement un minimum de dix-mille Euros en espèces, et la rémunération qu'ils perçoivent doit aussi recouvrir les frais de déplacement [185]. Cette opération est légale, abstraction faite des prestations rendues par des entités non autorisées souvent appelés opérateurs « Hawala » ou « Hundi ». Ces derniers effectuent des envois qui valent plus d'une dizaine de milliards de dollars dans le monde [186]. Le mot Hawala provient de l'arabe qui signifie « cession » ou encore « billet à ordre ». Un système de transfert d'argent Hawala existe dans la quasi-totalité des régions du monde [187].

Le système Hawala fonctionne de la sorte ; prenons l'exemple d'Habib, un commerçant pakistanais résidant à Miami, il détient un visa de tourisme expiré depuis longtemps. De son commerce il a pu épargner la somme de cinq-mille dollars qu'il désire transférer à son frère Hosni qui vit à Karachi [188]. Il prend connaissance d'une annonce correspondante à son besoin dans un journal local « Indo-Pak », il compose le numéro et s'entretient avec une dénommée Yasmeen. Elle lui propose le service d'envoi de 37 roupies pour un dollar, frais de livraison compris. Habib peut donc transférer à Hosni 180 mille roupies. Il accepte l'affaire [189]. Il s'en suit qu'Habib donne les cinq milles dollars à Yasmeen ; Yasmeen contacte un certain Ghulam à Karachi pour lui

---

[184] *Supra* note 154 à la p 35.
[185] *Ibid*.
[186] Julia Kagan, « Hawala » (7 Mai 2019), en ligne : *Investopedia* <www.investopedia.com/terms/h/hawala.asp>.
[187] « *Fei Ch'ien (Chine), Hundi (Pakistan, Bangladesh), Hawala (Moyen-Orient), Padala (Philippines), Hui Kuan (Hong Kong), Phei Kwan (Thailande), Kyeyo money (Ouganda), mali a m'beleko (Zambie)* ». Voir Samuel Munzele Maimbo, « Seminar on Current Developments in Monetary and Financial Law the regulation and supervision of informal remittance systems: Emerging Oversight Strategies » (24 Novembre 2004) à la p 2, en ligne (pdf) : *Researchgate* <www.researchgate.net> ; Rachana Pathak, « The Obstacles to Regulating the Hawala: A Cultural Norm or a Terrorist Hotbed? » (2003) 27 (6) Art 5 J de Drt Intl Fordham 2007 à la p 2010.
[188] Patrick Jost, The Hawala Alternative Remittance System and its Role in Money Laundering (2003) à la p 5, en ligne (pdf) : *Interpol* <www.treasury.gov/resource-center/terrorist-illicit-finance/Documents/FinCEN-Hawala-rpt.pdf>.
[189] *Ibid* à la p 6.

communiquer les détails de l'acte ; Ghulam se charge de faire livrer 180 mille Rs à Hosni [190].

La confiance est un élément primordial des pratiques d'envois de fonds informels car Habib ne réclame pas de reçu de transaction à Yasmeen ; et Yasmeen se contente seulement d'enregistrer dans ses notes le remboursement qu'elle doit faire à Ghulam, dont elle a l'assurance qu'il accomplisse la livraison de 180 mille Rs [191]. La livraison se réalise souvent le jour même du paiement initial, et le paiement s'exécute presque toujours en personne. Les partenaires pour l'offre du service Hawala communiquent habituellement par téléphone ou courrier électronique [192]. Dans cette transaction, Yasmeen et Ghulam appartiennent au même réseau ; ils pourraient être des associés commerciaux, par exemple dans une entreprise d'importation / exportation : dans ce cas Yasmeen pourrait rembourser les cinq-mille dollars à Ghulam en lui envoyant vingt-mille dollars de marchandises et lui facturer que quinze-mille dollars. Ghulam devra alors régler à Yasmeen le montant restant de quinze-mille dollars. Une autre possibilité serait qu'avant cette opération, Ghulam devrait cinq-mille dollars à Yasmeen. Elle pourrait alors livrer dix-mille dollars de marchandises à Ghulam avec une facture de quinze-mille dollars. Ghulam lui paierait quinze-mille dollars. La majorité des transactions Hawala s'opèrent dans le cadre d'entreprises d'import/export[193].

En faisant un examen de cette illustration typique de transfert de fonds par Hawala, nous constatons qu'Habib a pu être séduit par le faible coût du service et sa rapidité : il est d'usage que le destinataire rentre dans ses fonds au plus tard deux jours après

---

[190] *Supra* note 188 à la p 7.
[191] Samuel Munzele Maimbo, « Seminar on Current Developments in Monetary and Financial Law the regulation and supervision of informal remittance systems: Emerging Oversight Strategies » (24 Novembre 2004) à la p 2, en ligne (pdf): *Researchgate* <www.researchgate.net>.
[192] Charles B. Bowers, « Hawala, money laundering, and terrorism finance: micro-lending as an end to illicit remittance » (2009) 37:3 Denv. J. Int'l l. & Pol'y 379 à la p 379.
[193] *Ibid* à la p 8.

l'ordre[194]. Mais surtout, rappelons que le visa d'Habib qui lui permet de vivre légalement aux États-Unis n'est plus à jour. Cela le prive de numéro de sécurité sociale et le réduit aux traitements en espèces. De fait, les comptes bancaires ou mobiles lui sont inaccessibles car il ne dispose pas d'une pièce d'identité valide, ce que n'exige pas les opérateurs non officiels [195].

Hundi fonctionne relativement comme Hawala à la différence qu'elle est une lettre de change qui tire son origine de la banque indigène dans le sous-continent indien. En outre, les Brahmanes (les prêtres et les éducateurs) réglaient moins d'intérêts sur les Hundis que les castes plus pauvres. Une autre différence particulière entre Hundi et Hawala est la possibilité d'encaisser via Hundi, la partie d'une somme d'argent et faire livrer le reste ailleurs [196].

Les inconvénients du recours à ces prestataires informels sont l'accroissement des activités de blanchiment d'argent et le financement du terrorisme ; considérant les rapports étroits d'Hawala avec les activités commerciales, l'argent peut très bien être introduit dans une entreprise en apparence légitime. Yasmeen pourrait docilement conduire le transfert d'argent des États-Unis au Pakistan, puis de nouveau aux États-Unis, apparemment dans le cadre d'un investissement dans une compagnie là-bas [197]. Le manque de trace écrite est une aubaine pour les fraudeurs qui ont intérêt à opérer dans l'ombre tout comme les criminels ou terroristes [198].

En effet, une enquête a révélé que la série d'attentats à la bombe dans une grande ville indienne en 1993 a été subventionnée par Hawala : l'envoi d'argent qui a servi à l'achat

---

[194] Economiste principal John F. Wilson, « Hawala and other Informal Payments Systems : An Economic Perspective », Séminaire sur les développements actuels du droit monétaire et financier, présenté au département du Moyen-Orient FMI, 16 Mai 2002 à la p 4, en ligne : *International monetary fund* <www.imf.org> ; Jonas Rusten Wang, « Regulating Hawala : A comparison of five national approaches » (2011) 14 :3 Journal of Money Laundering Control 210 à la p 210.
[195] *Ibid*.
[196] Divya Sharma, « Historical Traces of Hundi, Sociocultural Understanding, and Criminal Abuses of Hawala » (2006) 16:2 Intl Crim Justice Rev 99 à la p 105.
[197] *Supra* note 188 à la p 13.
[198] *Ibid* à la p 9.

d'explosifs et d'armes était organisé par des opérateurs Hawala au Royaume-Uni, à Dubaï et en Inde [199]. Un autre exemple[200] concerne des hawaladars turcs à l'œuvre aux Pays-Bas. En procédant à des enquêtes, la police a réuni des informations sur des commerçants d'héroïne turcs d'Amsterdam qui opéraient en Grande-Bretagne. Les montants en GBP qui ont été empochés ont été remis à un hawaladar à Londres, qui les a expédiés aux hawaladars d'Amsterdam. Par la suite, les vendeurs d'héroïne turcs ont collecté leur argent en euros. En outre, 20 et 32 kilogrammes d'héroïne ont été saisis respectivement en Grande-Bretagne et aux Pays-Bas.

Les transactions Hawala par leur caractère anonyme qui élève raisonnablement des doutes, privent les autorités sécuritaires de renseignements capitaux et conduisent de plus belle les opérateurs d'envois informels de fonds à la « clandestinité » [201]. En outre, nous avons dit précédemment que dans ces modes de transferts, l'élément de confiance entre les opérateurs eux-mêmes et le demandeur tire sa source principalement des réseaux de partenariat d'affaires ou d'amitié. Pour le destinateur on n'écarte donc pas un risque d'échec de délivrance auprès du destinataire, dépendant (situation d'escroquerie) ou indépendant de la volonté de l'opérateur [202].

---

[199] *Ibid* à la p 20.
[200] Melvin Soudjin, « Hawala and Money Laundering: Potential Use of Red Flags for Persons Offering Hawala Services » (21 Mars 2014) 21:257–274 Eur J Crim Policy Res 257 à la p 260.
[201] Anand Ajay Shah, « The international regulation of Informal Value Transfer Systems » (2007) 3:2 Rev Drt Utrecht 193 à la p 197; David Faith, « The Hawala System » (2011) 2:1 Étu de Sécu Glob 23 à la p 1.
[202] *Supra* note 3 à la p 7 ; OCDE (2006), « Les transferts de fonds internationaux des émigrés et leur rôle dans le développement », dans Perspectives des migrations internationales : Sopemi – Édition 2006 à la p 163.

CHAPITRE 2

LA PROGRESSION VERS UN MARCHE D'ENVOI DE FONDS PLUS COMPETITIF

Après avoir défini les envois de fonds ; décrit ses origines, son fonctionnement et ses impacts socio-économiques, nous poursuivons avec l'analyse des attentes sur le marché, tournées vers la libre concurrence [203].

2.1. L'appel à la diversification de l'entrée du service sur le marché

Nous tentons de démontrer que l'entrée des entreprises de pointe technologique dans le secteur permets l'affaiblissement des envois de fonds informels (A), et garantit aux faibles l'accès fermé du service financier (B). Telles sont les raisons pour lesquelles les études suggèrent l'instauration d'un cadre propice à la bonne concurrence sur le marché(C) [204].

[203] *Supra* note 5 à la p 33.
[204] *Ibid* à la p 36.

2.1.1. L'influence de la hausse concurrentielle du marché sur les côuts et la qualité des Prestations

2.1.1.1. La comparaison des côuts des services traditionnel et moderne

La réduction des coûts des envois de fonds vise le réinvestissement d'une partie des frais retenus, dans les dépenses et les placements au profit des destinataires [205]. L'offre du service de transferts de fonds ne dispose pas d'un prix exclusif ; le coût des transactions dépends des facteurs de rapidité, sûreté du service, le mode d'envoi ou parcours clients et les avantages ou produits liés au service d'envoi [206]. Plus les choix de prestations formelles seront multiples, plus les clients pourront se procurer des services adaptés à leurs possibilités. En clair, stimuler la compétition dans un corridor permets une diminution effective des côuts des envois de fonds [207]. Nous pouvons citer en exemple les côuts d'envois de fonds des États-Unis vers les pays d'Amérique latine et des Caraïbes, qui sont passés du taux de 15% dans la décennie 90 à un taux de balance de 5 à 9% en 2003, grâce à l'activation de la concurrence entre les opérateurs [208].

Les fournisseurs du marché sont enclins à manipuler les prix à leurs avantages en cas d'absence de compétition dans le secteur [209]. Les résultats d'une enquête dans 119 corridors nationaux montrent que les coûts les plus faibles sont ceux des corridors où la concurrence est plus élevée et où l'option pour les prestations bancaires dans le domaine est moindre [210]. Lorsque les envois de fonds sont effectués à partir d'un compte d'argent mobile, le prix des opérations est en moyenne 50% inférieur à celui des circuits classiques. Les options de transfert direct des fonds d'argent mobile valent

---

[205] Frédéric Ponsot, « Réduire les coûts des transferts de fonds : au-delà de la transparence, encourager l'innovation et faciliter l'adoption des nouveaux modes d'envois et de bibancarisation » (Mars 2014) N°114 Tech Finan et Dévep 1 à la p 1.
[206] *Supra* note 205 aux pp 43 à 47.
[207] *Supra* note 153 à la p 17 ; Manuel Orozco, « The Remittance Marketplace in Europe : Competition and Pricing » (2015) à la p 8, en ligne (pdf) : *The dialogue* <www.thedialogue.org>.
[208] *Supra* note 80 à la p 52.
[209] Thorsten Beck, María Soledad et Martínez Pería, « What Explains the Cost of Remittances? An Examination across 119 Country Corridors » (Octobre 2009) WPS5072 1 à la p 8.
[210] *Ibid* à la p 11.

également en moyenne moins de 21% que les modes ordinaires [211]. Aussi *Transferwise*, le plus performant des prestataires en ligne a révélé sur sa page Web que ses transferts sont 89% moins chers qu'avec une banque. Depuis le Royaume-Uni par exemple, des frais fixes de 1 £ sont retirés des envois allant jusqu'à 200 £ et le taux de change suggéré est le taux de change réel du marché intermédiaire [212].

Les conclusions d'enquête de l'initiative de la Banque mondiale sur les côuts des transferts de fonds transfrontaliers notent que dans plusieurs couloirs, les frais et commissions de transfert international d'argent mobile ont déjà dépassé les attentes des objectifs de développement durable (ODD), en se positionnant sous la barre des 3%[213]. Les Objectifs de développement durable des nations unies ont pour but de réaliser les mesures et activités permettant d'amener au-dessous de 3% les charges imputées aux migrants, ainsi que supprimer les côuts de transactions supérieurs à 5% d'ici 2030, selon la cible 10.c du Programme de développement durable à l'horizon 2030 [214].

Quant à la crypto-monnaie, il est ressorti qu'elle entraîne des coûts plus bas que la connexion mobile en termes d'envois de fonds [215]. Cela est principalement dû au fait que les transactions sont exécutées directement entre les utilisateurs, à l'exclusion d'un intermédiaire financier. Contrairement au système financier traditionnel diligenté par un pouvoir central, la technologie blockchain permets au réseau de la chaine de piloter le processus de transmission d'argent. Il est important de relever que les frais de transfert de fonds via ce canal comprennent une dernière étape d'échange convertible.

---

[211] Claire Scharwatt et José Sanin, « Working Paper Guidelines on International Remittances through Mobile Money » (Septembre 2017) à la p 9, en ligne (pdf) : *Gsma* <www.gsma.com> ; Banque des règlements internationaux, « Implications of fintech developments for banks and bank supervisors » (Février 2018) à la p 23, en ligne (pdf) : *BIS* <www.bis.org>.
[212] *Supra* note 164.
[213] *Ibid*.
[214] *Pacte mondial pour des migrations sûres, ordonnées et régulières*, Rés AG A/RES/73/195, Doc off AG NU, 73e sess, Doc NU A/73/L.66 (19 décembre 2018) 1 Obj 20 à la p 34.
[215] Rene Maldonado, Jesus Cervantes, Salvador Bonilla, et Al., « Remittances to Latin America and the Caribbean in 2017: greater growth dynamism » (Juin 2018) à la p 29, en ligne (pdf) : <www.cemla.org/PDF/remesaseinclusion/2018-06-Remittances-LAC-2017.pdf.>; Michael Reeves, « Cryptocurrency-Remittance Transfers Futuristic Technologies & Poverty Alleviation » (2017) Thèses d'étudiants en économie et projets de synthèse 56 à la p 4.

L'application *Abra* par exemple emploie du personnel à partir de ses guichets Abra afin d'échanger des bitcoins et des devises pour un taux de 1,5%. En considérant la totalité des paramètres, le prix complet d'un envoi de fonds par Abra est de 4% [216].

Conformément à la source des données sur les montants des envois de fonds autour du monde, le prix moyen d'envoi de 200 USD aux PRFI était de 6,8% au premier trimestre de 2020, un peu moins que l'année précédente. Le coût moyen mondial des envois de fonds est passé de 6,9% au premier trimestre de l'an 2019 à 6,8% au premier trimestre de l'année 2020. Cette valeur représente plus du double de la cible ODD (10.c) de 3% à l'horizon 2030 [217]. Les banques fournissent les services de prestations les plus chers du marché avec un pourcentage moyen de 10, 49% en 2019[218] et 10,9% au troisième trimestre 2020[219]. Quant aux bureaux de poste, les services de transfert d'argent (Moneygram, Western union, Ria…), et les opérateurs de téléphonie mobile, ils ont enregistré respectivement en 2020 les taux de 8,6%, 5,8% et 2,8% [220].

2.1.1.2. La comparaison de l'efficience des services traditionnel et moderne

On remarque que les personnes qui disposent d'un faible accès aux services bancaires ont davantage recours aux envois de fonds. Cette assertion tire sa source de la hausse des transferts d'argent remarquée dans de nombreux pays en développement possédant une population largement sous-bancarisée [221]. En termes de disponibilité et qualité des services d'envois de fonds, on note que les procédés informels plébiscités par ladite population se trouvent aujourd'hui menacés par des modèles légalisés, qui s'avèrent plus innovants, plus sûrs et capables de fournir des avantages similaires en termes de

---

[216] *Supra* note 20 à la p 116.
[217] *Supra* note 63 à la p 9.
[218] Banque mondiale, *Remittances Prices Worldwide* (30 Juin 2019) à la p 1, en ligne (pdf) : *Worldbank* <remittanceprices.worldbank.org>.
[219] *Supra* note 68 à la p 17.
[220] *Ibid*.
[221] Eric Darmon, Laetitia Chaix et Dominique Torre, « M-payment use and remittances in developing countries : A theoretical analysis » (2016) 4 : 156 Rev d'éco indus 159 à la p 159.

rapidité du service, proximité et facilité d'usage [222]. En effet, la libéralisation du champ de la télécommunication qui a entrainé la réduction des prix des smartphones et du temps de transmission, permet l'adhésion des personnes défavorisées aux nouvelles technologies. L'utilisation des téléphones intelligents est plus répandue que celle des services bancaires dans les pays en développement [223].

En outre, le FMI soutient que les méthodes de paiement basées sur la blockchain sont plus rapides que les systèmes classiques [224]: un transfert Bitcoin direct n'excède pas 10 minutes avant l'instruction du contrôle de l'opération [225]. Et l'élément de confidentialité est l'un des avantages notables de l'usage de la crypto-monnaie dans le secteur. En effet, les crypto-monnaies se démarquent des autres systèmes conventionnels de paiement électronique dans la mesure où les consommateurs n'ont pas à communiquer des données personnelles ou sensibles pour réaliser une transaction[226]. Les opérations en cryptomonnaie sont « pseudo-anonymes », cela signifie que, certes l'identité des destinateurs et des bénéficiaires d'une transaction peut être tenue secrète à l'intérieur de la chaîne de blocs, cependant leurs transactions et

---

[222] Simone Di Castri, « Argent mobile : les solutions réglementaires », (Février 2013) à la p 7, en ligne (pdf) : *Gsma* <www.gsma.com> ; Mercy W Buku et Michael W. Meredith, « Safaricom and m-pesa in Kenya : financial inclusion and financial integrity » (2013) 8 WASH. J.L. TECH. & ARTS 375 de la p 391 à la p 394 ; Jacqueline Irving, Sanket Mohapatra et Dilip Ratha, « Migrant Remittance Flows Findings from a Global Survey of Central Banks » (2010) Banque mondiale Document de travail 194 à la p 18 ; Prableen Bajpai, « Understand Peer-to-Peer Foreign Currency Exchange » (25 Juin 2019), en ligne : *Investopedia* <www.investopedia.com>.

[223] Laetitia Chaix, *Le paiement mobile : perspectives économiques, modèles d'affaires et enjeux concurrentiels*. Thèse de Doctorat en Sciences Économiques, Université Nice Sophia Antipolis, 2013 à la p 198 ; FinCoNet, « Online and mobile payments : Supervisory challenges to mitigate security risks », (Septembre 2016) à la p 17, en ligne (pdf) : Finconet <www.finconet.org/FinCoNet_Report_Online_Mobile_Payments.pdf>.

[224] *Supra* note 20 à la p 115.

[225] *Supra* note 24 à la p 54.

[226] Le Centre pour la défense de l'intérêt public, « Évaluer l'avènement des monnaies « alternatives » et les risques juridiques : le point de vue des consommateurs » (Septembre 2018) à la p 54, en ligne (pdf) : *Public Interest Advocacy Centre* < www.piac.ca/wp-content/uploads/2018/09/FR-PIAC-Report-4120-CMS-810781-Assessing-the-Emergence-of-Alternative-Currencies-Sept-20-2018-petit.pdf >.

l'historique des échanges demeurent des informations publiques pour une question de sécurité [227].

Les monnaies digitales représentent donc une alternative pour les migrants sans papier qui ne peuvent recourir aux services mobiles qui exigent une pièce d'identité valide. En plus de cela, des startups de transfert de fonds Bitcoin garantissent à leurs clients un remboursement égal au déboursement, en cas de dérèglements internes ou complications externes entravant la transaction. Les envois de fonds sont donc mieux assurés avec des entreprises de démarrage de crypto-monnaie, qui possèdent des politiques de qualité transparente, au contraire des compagnies informelles qui ne certifient pas une indemnisation en situation de perte d'argent [228].

2.1.2. Les atouts supplémentaires des entreprises fintech pour les clients d'envois des fonds

En plus de procurer des services d'envois de fonds rapides et à bas prix, les entreprises Fintech comme leur nom l'indique ; c'est à dire qui déploient la technologie pour améliorer les activités financières, offrent des produits et bonus additionnels aux clients[229].

2.1.2.1. Les richesses de la technologie mobile

Les opérateurs du service mobile octroient aux bénéficiaires d'un transfert d'argent, la possibilité de conserver les fonds en toute sécurité dans leur compte mobile, afin d'y effectuer directement des dépenses depuis ce compte [230] ; ces derniers peuvent effectuer des paiements numériques relatifs aux frais de scolarité des enfants (c'est le cas

[227] *Ibid* à la p 55.
[228] *Ibid* à la p 51.
[229] *Supra* note 179.
[230] *Supra* note 222 à la p 9.

d'Orange Money en Côte d'Ivoire) ou encore régler les factures de services publics (Tigo Money au Salvador). Au Kenya, *M-Akiba* permet aux destinataires des envois de fonds de souscrire à des emprunts d'État. Les nouveaux systèmes de notation du crédit peuvent prendre en compte l'historique des dépenses des bénéficiaires d'envois de fonds mobiles afin de leur ouvrir l'accès à des services de crédit, d'épargne et d'assurance comme le service mobile *Tigo Kiiray* au Sénégal.

Comme nous le savons, il est presqu'impossible pour les pauvres des pays en développement d'obtenir des montants de crédit bancaire en raison notamment du fait que la création et le fonctionnement des offices de crédit publics et privés requièrent des dépenses exorbitantes. Ces agences choisissent donc de financer une minorité de personnes morales et privées aisées. C'est là qu'interviennent les registres d'argent mobile qui permettent de dévoiler les habitudes financières des personnes non bancarisées. Les décomptes de crédit sont opérés suivant l'émission d'actions financières enregistrées par les usagers d'argent mobile sur un laps de temps, et les scores fluctuent mensuellement. Ces scores de crédit rendent disponibles, pour une classe auparavant interdite, les produits de prêt du secteur bancaire accessibles par le biais du téléphone portable [231]. Puisque les expéditeurs des transferts et leurs destinataires interchangent couramment via le système financier, les envois de fonds peuvent lier définitivement ses deux principaux acteurs aux institutions financières [232].

En outre, les prestataires d'argent mobile sont à même d'épauler les agriculteurs et les petits producteurs afin d'accroître leur productivité en les tenant informer des

---

[231] Janine Aron et John Muellbauer, « The Economics of Mobile Money: harnessing the transformative power of technology to benefit the global poor », (Mai 2019) à la p 5, en ligne (pdf) : *Oxford martin* <www.oxfordmartin.ox.ac.uk/downloads/May-19-OMS-Policy-Paper-Mobile-Money-Aron-Muellbauer.pdf>.

[232] Frédéric Ponsot, Bibiana Vàsquez, Carlo Corazza et Al., *Transferts d'argent et inclusion financière Rapport préparé par le Fonds international de développement agricole et le Groupe Banque mondiale pour le Partenariat mondial du G20 pour l'inclusion financière* (Septembre 2015) à la p 21, en ligne (pdf) : *Agtalks* <www.agtalks.com> ; Supriya Singh, « Mobile Remittances : Design for Financial Inclusion » (Juillet 2009) à la p 516, en ligne (pdf) : *Researchgate* <www.researchgate.net>.

conditions météorologiques, des risques d'épidémies et des toutes dernières techniques agricoles de pointe[233]. Ainsi, les envois de fonds mobiles octroient aux familles rurales une résistance supérieure aux bouleversements climatiques qui entraînent, dans ces endroits reculés, des détresses financières[234].

Par ailleurs, les opérations d'argent par transmission mobile imposent des charges d'infrastructure moins onéreuses que celles des autres modes de paiement qui impliquent des agences et points de vente partout ailleurs [235].

2.1.2.2. La technologie de la chaîne de blocs

2.1.2.2.1 Les potentialités de la crypto-monnaie

Selon une évaluation, 64% des habitants des pays en développement ne bénéficient pas des services financiers de base [236]. Deux milliards d'habitants de la terre ne possèdent aucun compte bancaire ou mobile, ce qui comme nous l'entendons réduit l'opportunité pour ces personnes d'améliorer leur situation financière ou mener une vie décente [237]. Si les consommateurs des envois de fonds optent pour la crypto-monnaie, cela leur ouvrira la porte à l'intelligence de la finance décentralisée.

La finance décentralisée exprime un système financier novateur reposant sur des blockchains publiques telles Bitcoin et Ethereum, qui sont des réseaux essentiels de libre accès et de distribution capables de renouveler le fonctionnement de l'économie

---

[233] *Supra* note 211 à la p 10 ; Minjin Kim, Hanah Zoo et Heejin Lee, « Mobile financial services, financial inclusion, and development : A systematic review of academic literature » (1er Juillet 2018) 10.1002/isd2.12044 E J Info Sys Dev Countries 1 à la p 9.
[234] *Ibid*; Pasti, Francesco, « State of the Industry Report on Mobile Money » (2018) à la p 16, en ligne (pdf): *Gsma* <www.Gsma.com>.
[235] Conseil du commerce et du développement, Commission du commerce et du développement, *Réunion d'experts sur l'impact de l'accès aux services financiers, notamment concernant les incidences des envois de fonds sur le développement : émancipation économique des femmes et des jeunes* Genève, 12-14 novembre 2014, Doc off CES NU, 3 Septembre 2014, Doc NU TD/B/C. I/EM.6/2 à la p 10.
[236] *Supra* note 168 à la p 14.
[237] *Supra* note 31 à la p 195.

mondiale [238]. Grâce à la finance décentralisée, toute personne détenant une connexion Internet et un smartphone peut jouir des services financiers ; un paysan installé dans une région éloignée du Kenya disposerait du même accès qu'un cadre d'une entreprise manufacturière prospère aux États-Unis [239]. En outre par le biais d'applications connectés, interopérables, une femme au Mexique pourrait recevoir un prêt du Canada, faire des placements dans une compagnie philippienne, puis acquitter son dû et acheter un bien immobilier [240].

Par ailleurs, les monnaies numériques pourraient constituer une sorte d'alternative pour les bénéficiaires des envois de fonds vivant dans des pays victimes de contrôles sévères de capitaux. Il n'y a pas d'autorité centrale qui puisse arrêter les transactions cryptographiques transfrontalières. Les monnaies numériques sont donc une aubaine pour les personnes qui subissent de plein fouet la dépréciation des monnaies de leur pays ou la fermeture des marchés de capitaux. On peut citer des exemples de personnes qui ont eu recours au Bitcoin pour modérer l'impact négatif de la mauvaise gestion de la banque centrale : des argentins par exemple se sont tournés vers le Bitcoin pour supporter les crises nationales de taux d'inflation à 25% et de contrôles stricts des capitaux[241]. Aussi, dans les territoires gouvernés par les régimes autoritaristes, les utilisateurs peuvent s'appuyer sur la finance décentralisée pour préserver leurs biens. C'est ce que les Vénézuéliens ont fait en se réfugiant dans le Bitcoin afin de contrer la manipulation gouvernementale et l'hyperinflation [242].

On dénombre en milliards les personnes qui n'ont pas la chance de multiplier leur capital privé, la faute échoit au modèle financier actuel qui enrichit seulement un

---

[238] Frank Cardona, « Decentralized Finance: An Emerging Alternative to the Global Financial System » (6 Mars 2019), en ligne: *Visual Capitalist* <www.visualcapitalist.com/decentralized-finance/>.
[239] *Ibid*.
[240] *Ibid*.
[241] *Supra* note 168 à la p 15.
[242] Isaac Pflaum & Emmeline Hateley, « A Bit of a Problem: National and Extraterritorial Regulation of Virtual Currency in the Age of Financial Disintermediation » (2014) 45:4 J Intl Dr Geo 1169 aux pp 1190-1191.

groupe de personnes spécifique et bien connecté [243]. L'association des applications avec la technologie blockchain permet d'éviter les obstacles posés par les systèmes traditionnels [244]. En voici deux cas d'illustrations [245]:

- Les contrats intelligents pourraient automatiser les opérations d'investissement afin d'annuler les étapes intermédiaires longs et couteux.

Le concept de base des contrats intelligents est que la direction contractuelle d'une transaction entre parties peut être observée par programme via la blockchain, en lieu et place d'un arbitre central. Les parties peuvent en commun programmer les modalités et implications de leur accord, de manière conditionnelle avec des dégagements automatiques de fonds lors de l'accomplissement successive des services ou subir des peines si elles sont entravées [246]. Les contrats intelligents pourraient être utilisés pour tout bien corporel comme les maisons, les voitures, les téléphones, les ordinateurs, et les biens immatériels. Par exemple, à l'achat d'une voiture, celle-ci peut détenir un code rattaché au contrat intelligent. Si l'emprunteur a des retards de paiement, alors les parties pourraient convenir d'un code qui interdirait aux clés d'ouvrir la voiture tant que le retard ne sera comblé. Si on en vient à la situation où le prêteur doit récupérer la voiture, le code pourrait automatiquement permettre que les clés du prêteur puissent actionner la voiture. Et si le paiement final est fait, le contrat intelligent devrait enregistrer que seul l'emprunteur a maintenant tous les droits sur le bien [247].

---

[243] Jeff Desjardins, « How Decentralized Finance Could Make Investing More Accessible » (17 Avril 2019), en ligne: *Visual Capitalist* <www.visualcapitalist.com/how-decentralized-finance-could-make-investing-more-accessible/>.
[244] OCDE (2019) à la p 11, *The Policy Environment for Blockchain Innovation and Adoption: 2019 OECD Global Blockchain Policy Forum Summary Report, OECD Blockchain Policy Series*, en ligne (pdf): *Oecd* <www.oecd.org/finance/2019-OECD-Global-Blockchain-Policy-Forum-Summary-Report.pdf>.
[245] *Ibid*.
[246] Larissa Lee, « New Kids on the Blockchain: How Bitcoin's Technology Could Reinvent the Stock Market » (2016) 12:2 Hastings Bus LJ 81 à la p 113; Y. Poullet et H. Jacquemin, « Blockchain: une revolution pour le droit? » (10 Novembre 2018) 36 : 6748 Jr des Trib 801 de la p 815 à 818.
[247] *Supra* note 246 à la p 114.

- L'investissement fractionné pourrait permettre la propriété distribuée d'actifs financiers.

Cela rendrait possible l'achat d'actions coûteuses pour les destinataires des envois de fonds de condition modeste. En effet [248] dans le passé, les courtiers n'avaient pas d'autre choix que de vendre des actions sous forme d'unités complètes. L'investissement fractionné donne la possibilité aux investisseurs munis de faibles revenus d'acheter progressivement des actions inestimables. Il séduit en plus les investisseurs moins enclins à acheter et vendre instantanément et qui préfèrent observer l'évolution du marché sur le long terme.

2.1.2.2.2. Les aléas de la crypto-monnaie

Une des premières préoccupations liée au transfert des crypto-monnaies, est la variation du cours de la valeur numérique, qui comporte un risque de ressources en moins pour les bénéficiaires, notamment les plus démunis [249]. Durant le mois de janvier 2018, Bitcoin par exemple a connu une dévaluation de 25%. En comparaison pour cette même période, le taux de change NZD / USD a rencontré une baisse de 3,5%. Puisqu'à l'heure actuelle, les envois de fonds par crypto-monnaie impliquent une conversion des monnaies digitales en billets de banque, à des fins d'usage courant, le risque de perte de change éventuelle est pratiquement incontournable. Tant que les crypto-monnaies ne seront employées directement et largement dans notre quotidien, les envois de fonds par ce canal abriteront toujours un important risque de change [250].

---

[248] Bill Barhydt, « How Decentralized Finance Makes Investing Universally Accessible » (12 Juillet 2019), en ligne: *Visual Capitalist* <www.visualcapitalist.com/how-decentralized-finance-makes-investing-universally-accessible-abra/>.
[249] *Supra* note 168 à la p 14 ; Avis 46-307 du personnel des Autorités canadiennes en valeurs mobilières (24 Août 2017) à la p 1, en ligne (pdf) : *Autorités valeurs mobilières.ca* <www.autorites-valeurs-mobilieres.ca/uploadedFiles/Industry_Resources/2017aout24-46-307-avis-acvm-fr.pdf>.
[250] *Supra* note 20 aux pp 116 et 117.

La deuxième inquiétude à relever concerne la nature immuable de la blockchain ; cela signifie que les transactions erronées ou illicites ne peuvent pas être rompues ou invalidées. Si un utilisateur transfère par erreur ses bitcoins à la mauvaise adresse, il ne dispose pas de moyen pour récupérer ses biens pécuniers. Il s'est déjà produit également des phénomènes de piratage ou de grands vols sur des comptes de portefeuilles Bitcoin, qui ont contraints à la faillite, des approvisionneurs du service. Les consommateurs dans la plupart des cas ont dû par eux-mêmes supporter les pertes. Ces incidents sont imputables aux lacunes de sécurité des échanges, et non implicitement à la technologie blockchain [251].

Toutefois, il faut reconnaitre que ces risques de sécurité sont comparables à ceux auxquels les monnaies conventionnelles doivent se heurter ; en effet, les renseignements et les comptes des institutions financières traditionnelles demeurent tout autant piratés et dérobés par des individus mal intentionnés. Les utilisateurs de la monnaie digitale doivent chercher à s'informer des défis sécuritaires du système de la blockchain afin de s'en adapter, comme ils le font présentement pour d'autres activités financières [252]. De plus, selon Alex Wearn d'IDEX, un échange d'actifs décentralisé pour la cryptomonnaie Ethereum : « La nature pseudonyme des transactions basées sur la blockchain en fait un véhicule assez médiocre pour le blanchiment d'argent car les transactions sont enregistrées à jamais dans un grand livre public » [253]. Allant dans son sens, l'agent spécial de supervision du FBI, Kyle Armstrong, qui gère l'initiative de la monnaie virtuelle du Bureau, a admis concernant les rapports des crypto-monnaies avec le décèlement des activités criminelles : « Une fois qu'un portefeuille est démasqué, c'est-à-dire qu'un compte est identifié, d'autres crimes et réseaux pourraient

---

[251] *Ibid* à la p 117 ; Willis Towers Watson, « Cryptocurrency : Risk management overview » (2019) à la p 2, en ligne (pdf) : *Willis Towers Watson* <www.willistowerswatson.com>.
[252] *Supra* note 168 à la p 19.
[253] Timothy Massad, « It's Time to Strengthen the Regulation of Crypto-Assets » (Mars 2019) à la p 27, en ligne (pdf) : *Brookings* <www.brookings.edu/wp-content/uploads/2019/03/Timothy-Massad-Its-Time-to-Strengthen-the-Regulation-of-Crypto-Assets-2.pdf>.

être exposés » [254]. C'est pourquoi ce dernier déplore que certaines crypto-monnaies soient désormais créées pour être anonymes, ce qui complique la tâche. Aussi les transferts peuvent se réaliser en dehors de la chaîne de blocs et être ainsi difficilement traçables (repérables, identifiables) [255].

Les monnaies virtuelles se fondent habituellement sur des structures complexes qui nécessitent l'intervention de plusieurs entités appartenant à divers États, pour transférer des fonds. Ce partage des services implique que la responsabilité de l'adhérence à la LBC / FT peut être confuse. Sans compter que les archivages sur les clients et les transactions peuvent être conservés par des entités différentes, parfois présentes dans d'autres pays, ce qui complique la possession ou consultation des enregistrements par des forces de l'ordre et des régulateurs. Cet écueil est amplifié par l'avance pressante de la technologie et des modèles commerciaux de crypto-monnaie, y compris la montée du nombre de fournisseurs des services de traitement en monnaie virtuelle. Les auteurs notent également que les membres d'un système de monnaie virtuelle peuvent être localisés dans des territoires qui ne possèdent pas de vérifications LBC / FT appropriées. Les monnaies virtuelles convertibles décentralisées permettant des transactions anonymes de personne à personne peuvent évoluer dans un cercle numérique totalement hors d'atteinte d'un pays en particulier [256].

---

[254] *Ibid*.
[255] *Supra* note 253 à la p 27.
[256] FATF, « Guidance for a Risk-Based Approach Virtual Currencies », Paris 2015 à la p 32, en ligne : *Fatf-gafi* < www.fatf-gafi.org >.

2.1.3. Les implications d'une modernisation du marché des envois de fonds

L'efficacité du service général des envois de fonds est conditionnée par un environnement de saine compétition, et cela passe par la mise en place d'un cadre favorable à la libre concurrence sur le marché [257].

Souvent les géants des services de transfert d'argent comme *Moneygram* et *Western Union*, ont des coopérations exclusives avec des organismes publics qui ont un rôle important à l'entrée ou la fin du service. C'est le cas des bureaux de poste qui effectuent la distribution des fonds, mais sont contraints parfois contractuellement à s'associer à une seule entreprise d'envoi [258]. Bon nombre de pays européens ne se sont toujours pas opposés à ces manœuvres anticoncurrentielles [259]. Les ententes qui bloquent les concurrents devraient être interdits [260]. Il existe divers moyens de prohiber les ententes d'exclusivité, et la technique la mieux répandue est celle qui fait intervenir l'autorité de régulation des services financiers. Ces autorités, généralement des banques centrales, ont édicté des règlements qui proscrivent aux agences de paiement locales d'accepter de telles stipulations et / ou d'invalider les clauses existantes (Éthiopie 2006 ; Nigéria 2008 ; Inde 2010 ; Liberia 2011 ; Rwanda 2013, Tunisie 2013). Ces réglementations ont obtenu l'effet immédiat escompté, servant ainsi d'exemple aux pays qui ne se sont toujours pas décidés à agir [261].

---

[257] *Supra* note 145 à la p 29 ; Maria Chiara Malaguti, « Payment System Regulation for Improving Financial Inclusion » (Décembre 2015) CGD Document de politique 070 à la p 25.
[258] The Economist, « Cross-border payments : The migrants' migraine » (Samedi 13 Avril 2019) No 950 au para 5.
[259] Dilip Ratha, Kirsten Schuettler et Al., *Migration and development brief 28 Migration and Remittances : Recent Developments and Outlook Special Topic : Return Migration* (Octobre 2017) à la p 4, en ligne (pdf) : *Knomad* <www.knomad.org/publication/migration-and-development-brief-28>.
[260] Banque mondiale, « The Market for Remittance Services in Southern Africa » (2018) à la p 30, en ligne (pdf) : *Worldbank* <www.worldbank.org>.
[261] Inigo Moré, « Fighting exclusivity clauses in the market of remittances » (Mai 2015), No 9 Working Papers 1 aux pp 7 et 8.

En outre, il ressort que les fournisseurs d'argent mobile disposés à rendre le service d'envoi de de fonds, font face le plus souvent au refus d'obtenir des licences d'envois, ainsi qu'à la confusion quant aux obligations et au temps de réponse du modérateur. Dans environ deux tiers des pays où l'argent mobile peut servir les transferts de fonds internationaux, seule la réception des fonds est permise. Pour ce faire les auteurs préconisent simplement au niveau national ou régional la mise en place d'indices d'attribution de licences standardisés et clairs, tout comme des délais de réponse maximum arrêtés [262].

Un autre écueil dans le domaine concerne la lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme. Dans un souci de réduction des risques, les institutions bancaires ont, ces dernières années, procédé à la fermeture des comptes clients dans les pays ou lieux affichant un risque élevé de blanchiment d'argent ou de financement du terrorisme. Les clients des agences de transfert d'argent et des start-ups (en collaboration avec les banques) en ont été affectés, et ces entreprises doivent désormais batailler avec un choix restreint de correspondants bancaires en raison d'une réduction du nombre de banques à l'œuvre dans des couloirs d'États sensibles [263]. Les actions en lien avec la baisse du risque impactant des régions entières, est contraire à l'approche basée sur les risques comprise dans les normes du Groupe d'action financière

---

[262] *Supra* note 211 à la p 11.
[263] Stephen Cecchetti, Kim Schoenholtz, « The stubbornly high cost of remittances » *Moneyandbanking* (19 Février 2018), en ligne: <www.moneyandbanking.com/commentary/2018/2/18/the-stubbornly-high-cost-of-remittances>; Matthew Collin, Samantha Cook, and Kimmo Soramäki, « The Impact of Anti-Money Laundering Regulation on Payment Flows: Evidence from SWIFT Data » (Décembre 2016) CGD Document de travail 445 à la p 28.

(GAFI[264]). Cette pratique pousse les clients à recourir aux circuits illégaux qui encouragent le blanchiment d'argent ou risque de financement [265].

A cet effet, les experts recommandent aux banques de déterminer singulièrement la capacité des opérateurs à observer les exigences de la lutte anti-blanchiment [266]. Aussi la communauté internationale peut guider le transfert de connaissances ; les institutions financières internationales notamment, pourraient mettre en œuvre un schéma de programmes régionaux d'appui technique et d'amélioration des facultés en la matière [267]. En cas d'omission de preuves de risques liés aux envois de fonds, il est raisonnable d'admettre que les transferts d'argent en dessous de certains seuils ne constituent pas une menace manifeste à la LBC / FT [268]. Les prestataires du service pourraient adoucir les règles d'identification lorsqu'ils exécutent des transactions dans un cadre à faible risque [269]. Il revient aux pouvoirs publics des pays souverains de prendre ces dispositions afin d'actionner le libre marché [270].

---

[264] « *Les objectifs du GAFI sont l'élaboration des normes et la promotion de l'efficace application de mesures législatives, réglementaires et opérationnelles en matière de lutte contre le blanchiment de capitaux, le financement du terrorisme et les autres menaces liées pour l'intégrité du système financier international* ». Voire <www.fatf-gafi.org/fr/aproposdugafi/quefaisons-nous/>.

[265] Le Conseil de stabilité financière (FSB), « Enhancing Cross-border Payments Stage 1 report to the G20 : Technical background report » (9 Avril 2020) à la p 16, en ligne (pdf) : *Financial Stability Board* <www.fsb.org>.

[266] *Supra* note 5 à la p 37.

[267] James Haley, « De-risking: Effects, Drivers and Mitigation » (July 2017) No. 137 CIGI Papers 1 à la p 8.

[268] *Supra* note 259 à la p 6.

[269] *Supra* note 265.

[270] Arnaud Marchand, « L'inclusion financière des migrants est-elle facilitée par les mécanismes de transferts de fonds internationaux ? » (Décembre 2011), en ligne : *Financité* <www.financite.be/fr/reference/linclusion-financiere-des-migrants-est-elle-facilitee-par-les-mecanismes-de-transferts-de>.

2.2. L'évolution des parts de marché des structures de gérance des transferts

Bien que les nouvelles technologies dans le domaine des envois de fonds accordent des bénéfices indiscutables aux clients, ces derniers ne les ont pas épousés massivement. Afin de changer la donne, les auteurs suggèrent de consolider la confiance dans la monnaie numérique et étendre l'expansion des compagnies innovantes [271].

2.2.1. La position des entreprises jeunes sur le marché des envois de fonds

Il y a une vingtaine d'années, Western Union et Moneygram possédaient l'affluence des parts du marché. Par exemple, en 1996, Western Union retenait 80% des parts de l'activité au Mexique et la compagnie s'est assuré une telle position régnante pendant près de dix ans. Aujourd'hui les STA se voient discuter sérieusement une part graduelle du profit par des prestataires de services d'envoi de fonds hybrides/multi-services [272].

2.2.1.1. Le bilan de croissance des startups fintech sur le marché

Le recours aux prestations de la FinTech est élevé. Un récent sondage auprès des acquéreurs financiers dans quinze pays, a relevé que la moitié d'entre eux avait sollicité les services d'assurances, de paiements ou d'investissements au moins d'une compagnie innovante, notamment dans les territoires d'Asie-Pacifique. Les clients de la jeune génération, les amateurs de la technologie et les personnes aisées sont plus enclins à adhérer aux suggestions d'offres des entreprises fintech [273]. *EY*, l'un des plus importants cabinets d'audit financier et de conseil au monde, a évalué l'indice d'admission de la FinTech à travers l'étude de dix-milles souscripteurs digitaux en

---

[271] *Supra* note 5 à la p 37.
[272] *Ibid* à la p 35.
[273] Consumers International, *L'avenir des services bancaires Une exploration de la FinTech et des intérêts du consommateur en 2017* à la p 5, en ligne (pdf) : *Consumers international* <www.consumersinternational.org/>.

Australie, au Canada, à Hong Kong, à Singapour, au Royaume-Uni et aux États-Unis. Le résultat indique que 15,5% des clients numériques avaient utilisé au minimum deux produits de la fintech au cours des six derniers mois ; les services les plus prisés sont ceux du transfert d'argent et de paiement (17,6 %), suivis de l'épargne et de l'investissement (16,7 %) [274].

L'appétit pour une large gamme de choix de la part des consommateurs financiers modifie le paysage actuel. Les clients ne devraient plus se satisfaire d'une seule option de paiement à un coût fixe ; ils réclament divers moyens de paiement rivalisant en frais et vitesses [275]. Et si les formules traditionnelles de paiement ne peuvent pas garantir cette demande, les crypto-monnaies issues de la technologie blockchain pourraient être le canal substantiel des envois de fonds à l'avenir [276]. En effet, une enquête auprès de 707 personnes (hommes et femmes confondus) qui ont transféré de l'argent à l'étranger par cette voie, a conclu que plus de 85% étaient satisfaits de la crypto-monnaie comme méthode d'envoi [277]. Plus de 40% des non-utilisateurs ont soutenu que leur hésitation était dûe à l'ignorance sur le fonctionnement des crypto-monnaies, prouvant par là qu'un petit apprentissage dans le domaine pourrait être uniquement ce dont ils ont besoin pour s'embarquer dans le jeu [278]. (voir Annexe A pour les statistiques propres aux résidents canadiens, expéditeurs d'envois de fonds par crypto-monnaie).

Bien que le bitcoin et les autres actifs numériques n'ont pas pris une place importante sur le marché international des envois de fonds, il s'avère toutefois que les crypto-monnaies devraient à l'avenir saisir une part non négligeable du marché des envois de fonds, en raison notamment de l'intérêt que lui porte les géants du Web tel Facebook

---

[274] *Supra* note 273.
[275] Harry Newman et Olivier Denecker, *A vision for the future of cross-border Payments*, (Octobre 2018) à la p 8, en ligne (pdf): *Mckinsey* <www.mckinsey.com/industries/financial-services/our-insights/a-vision-for-the-future-of-cross-border-payments>.
[276] Clovr, *sending money back home Worldwide methods people use to transfer funds* 2017, en ligne: *Clovr* <www.clovr.com>.
[277] *Ibid*.
[278] *Ibid*.

(voir section suivante pour les détails), même si cela pourrait prendre plus de temps que prévu [279]. En effet [280], le plan de création d'une monnaie numérique « Libra », soumis par Facebook en 2019, a convaincu même les experts les plus irrésolus de la persistance des actifs cryptographiques. Les monnaies électroniques ont fait l'objet de discussions autour de la table du sommet du G20, tenu à Osaka au Japon, en juin 2019. Dans leur déclaration, les dirigeants des pays réunis ont admis que la technologie blockchain pourrait constituer une aubaine pour le système financier mondial et l'économie en général.

En dehors du sujet de la crypto-monnaie, d'autres jeunes pousses de la finance prolifèrent aussi bien au Canada (Remitbee, QicSEND, etc.) qu'au-delà (Azimo, Revolut, Circle Pay, Ditto, etc.)[281]. Selon FXC Intelligence, un fournisseur de données, les meilleures fintechs conservent les côuts au deçà de 2% et sont les plus rapides (Voire II.A.2 du Chap. 1 pour connaitre le mode de fonctionnement de ces entreprises). *Azimo* localisé à Londres, réalise des transferts à destination de plus de 80 pays. *Remitly* situé à Seattle, exécute des envois de 6 milliards de dollars par an. Cependant, la masse des start-ups centrées sur les envois de fonds se contentent d'exercer sur des couloirs et canaux numériques précis. Cela favorise la domination des ainés du service, les populaires *Western union* et *Moneygram*, qui avec un réseau mondial de cinquante-cinq milles agents accaparent toujours une abondante clientèle du secteur [282]. Mais puisque ces dernières années, relativement à la lutte contre le blanchiment et le financement du terrorisme, les opérateurs historiques se retirent des couloirs à risques, et les avancées de la technologie dans le domaine possède des avantages irrésistibles,

---

[279] Alex Lielacher, « Transferts de fonds: Western Union, World Remit ou Bitcoin? » (23 Mai 2019), en ligne: *Cryptonews* <fr.cryptonews.com/exclusives/international-money-transfer-western-union-vs-world-remit-vs-3499.htm>.
[280] Andrew Gillick, « The stablecoin regulation landscape for 2020 » (11 Janvier 2020), en ligne: *Brave newcoin* <www.bravenewcoin.com>.
[281] *Supra* note 163.
[282] The Economist, « International money transfers: Special FX » (Samedi 13 Avril 2019) No 950.

les prestataires modernes semblent disposés à toujours plus conquérir le marché [283]. Pour preuve certaines entreprises fintech à savoir *Transferwise*, *Xoom*, *Remitly* et *WorldRemit* surpassent en termes de profit les services numériques de *Moneygram* [284] (voir fig. suivante).

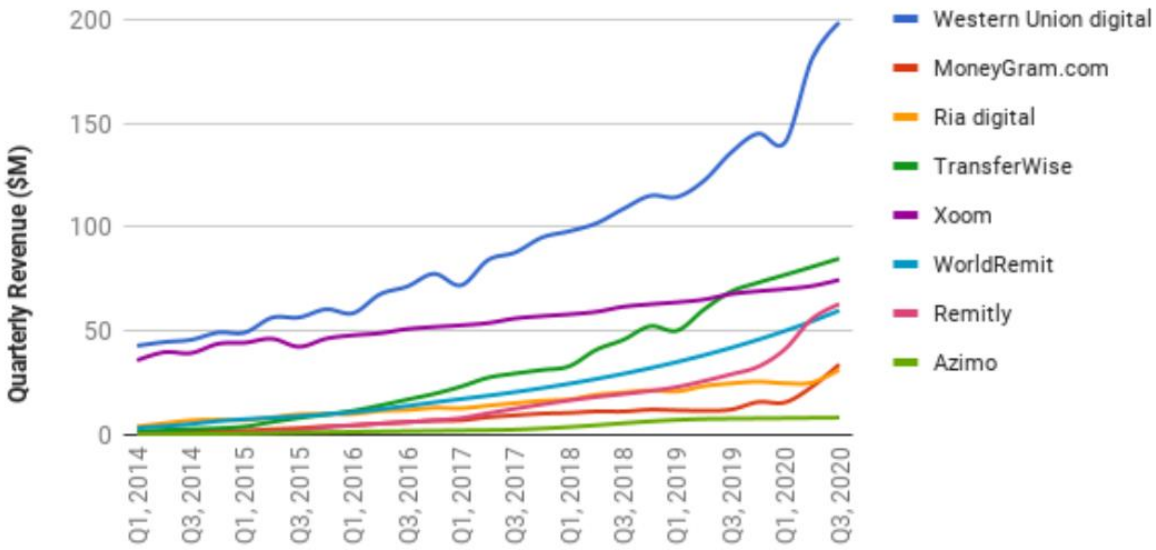

Source : Save*On*Send, « International Money Transfer Services : Lean and Hungry » (13 Mars 2021), en ligne : *SaveOnSend* <www.saveonsend.com>.

FIGURE 2.2 Transfert d'argent pour les consommateurs : revenus numériques transfrontaliers.

[283] *Ibid*.
[284] Banque mondiale, « Migration and Remittances: Recent Developments and Outlook Special Topic: Global Compact on Migration » (Avril 2017) à la p 7, en ligne (pdf): Knomad <www.knomad.org>.

2.2.1.2. Présentation du grand projet de crypto-monnaie Libra de Facebook appliqué au secteur des envois de fonds

Le géant des médias sociaux *Facebook* a communiqué son ambition de lancer une nouvelle monnaie digitale dénommée Libra [285]. La libra est une unité de la cryptomonnaie Libra, exprimée par un caractère à symbole unique formé de trois lignes horizontales serpentées (≋), comme le dollar est désigné par ($) [286]. L'acquisition et l'emploi de la monnaie numérique est simple : la clientèle des envois de fonds achètera ou percevra sous un pseudonyme la libra en ligne ou dans des centres d'échanges locaux tels les épiceries. Les dépenses se feront par le biais du portefeuille Calibra de Facebook qui sera affilié à *WhatsApp*, *Messenger*, ou au travers d'applications de portefeuilles électroniques tierces interopérables [287]. Le transfert de libra à d'autres utilisateurs soit les destinataires des fonds pourra être comparable à la commodité d'un message texte. Les opérations devraient être « peu coûteuses, voire nulles », comptant la part de commission que l'entreprise devrait toucher pour les traitements des transactions [288].

Calibra sera chargé de conduire l'ensemble des techniques de codage et de décodage des messages de transmission ; protéger la confidentialité des clients en se gardant de confondre les paiements Libra avec les données publiques de *Facebook* [289]. Pour s'assurer la confiance des clients en ce qui concerne l'administration pleine de la cryptomonnaie, *Facebook* a tenu à mobiliser des personnes privées et publiques comme

---

[285] Josh Constine, « Facebook announces Libra cryptocurrency: All you need to know the use cases, technology and motive behind the new digital money » (18 Juin 2019) au para 1, en ligne: *TechCrunch* <techcrunch.com/2019/06/18/facebook-libra/>; Anirban Bose et Bruno Mellado, *World Payments reports* (2019) à la p 14, en ligne (pdf) : *World Payments report* <www.Worldpaymentsreport.com>; David Lucking et Vinod Aravind, « Cryptocurrency as a Commodity: The CFTC's Regulatory Framework » (2019) à la p 5, en ligne (pdf) : *gli* <www.globallegalinsights.com>.
[286] *Ibid* au para 20.
[287] *Supra* note 285.
[288] Rory Cellan – Jones, « Facebook reveals digital currency details » (18 June 2019), en ligne : *BBC News* <www.bbc.com/news/business-48664253>.
[289] *Supra* note 285 au para 3.

membres fondateurs de l'Association Libra. Ceux-ci ont pour mission de chapeauter le développement du token : la réserve d'actifs transférables et les codes d'éthique de la blockchain [290]. L'Association Libra continuera d'engager d'autres membres pour opérer en tant que chaîne de validation pour la blockchain, récolteurs de fonds, développeurs des programmes d'incitation attribuant des prix aux premiers clients et répartissant des allocations à incidence sociale. Pour ce faire, Facebook / Calibra et les autres membres fondateurs de l'Association Libra empocheront des dividendes sur les fonds que les utilisateurs conserveront dans leur portefeuille, dans le but de garantir la stabilité de la valeur de libra [291]. Chaque membre, y compris Facebook / Calibra recueillera un vote unique ou 1% du vote total au conseil de l'association Libra. L'effet d'une potentielle monopolisation du Libra sera ainsi contournée, de fait Facebook réduirait la suspicion des régulateurs qui enquêtent déjà sur des flots d'abus de confidentialité et des éventuels mouvements anticoncurrentiels de la compagnie [292].

La valeur de la libra sera affiliée à un ensemble de stocks bancaires et de titres d'État à court terme se rapportant à diverses devises internationales généralement stables, dont le dollar, la livre, l'euro, le franc suisse et le yen. L'Association Libra sauvegardera la masse d'actifs et pourra alterner la mesure de sa composition pour s'adapter aux variations des prix des devises, afin que la valeur de la monnaie numérique demeure stable [293].

Chaque transaction Libra dont l'envoi de fonds, sera constamment retranscrit et gravé dans la blockchain Libra, pensée pour exécuter 1000 transactions par seconde. Cela supplante les compétences des 7 et 15 transactions respectives de Bitcoin et d'Ethereum par seconde. Aussi, les opérations sur Libra ne peuvent pas être annulées. Si une attaque entache plus d'un tiers des nœuds de validation entraînant des disjonctions dans le

[290] *Ibid* au para 11.
[291] *Ibid* au para 3.
[292] *Ibid* au para 19.
[293] *Ibid* au para 20.

système, la Libra Association prévoit de suspendre les échanges dans l'objectif d'identifier les coups et prescrire des solutions de mises à jour logicielles [294].

La désignation ‘‘Libra’’ provient d'une unité romaine de mesure de poids. Elle évoque un esprit de liberté financière en surfant sur la racine française « Lib » qui signifie « libre » [295]. L'un des premiers objectifs de la Libra est d'attirer la population non bancarisée [296]. Près de la moitié des personnes non bancarisées se trouvent dans les pays suivants : Bangladesh, Chine, Inde, Indonésie, Mexique, Nigéria et Pakistan [297]. Selon le rapport Global Findex, la distance et l'insuffisance de biens pécuniers sont les motifs fréquents allégués par les non-bancarisés. La Libra a la capacité de dépasser ses barrières en procurant une monnaie approchable [298]. Elle devrait réduire les coûts des envois de fonds à un niveau de moins de 1% [299]. Les faibles frais d'envois de fonds par l'entremise de Libra permettraient d'introduire des quantités considérables de cette monnaie digitale dans les économies locales dépendantes des envois de fonds, telles les Philippines, les Fidji et le Népal. De ce fait, les commerçants locaux seraient enclins à considérer la monnaie comme moyen de transactions courantes [300].

Dans l'hypothèse très probable qu'à sa sortie, la monnaie libra trouve du succès auprès des vastes utilisateurs *Facebook* et *WhatsApp*, les profits à hauteur de trillions USD peuvent être envisageables [301]. En conséquence, l'Association Libra serait au centre d'un environnement financier liant des millions de propriétaires de Libra avec des

---

[294] *Ibid* au para 28.
[295] *Ibid* au para 21.
[296] Lizzie R Hobbs, « Facebook's Libra: The Social Media Giant's Pursuit of Global Financial Inclusion » (2020) 24 NC Banking Inst 331 à la p 353; Dirk Bullmann, Jonas Klemm, Andrea Pinna, « In search for stability in crypto-assets: are stablecoins the solution? » (Août 2019) Banque centrale européenne Série de documents occasionnels no 2306 à la p 6.
[297] *Ibid* à la p 354.
[298] *Ibid* à la p 356.
[299] *Ibid*.
[300] *Supra* note 296 à la p 357.
[301] Dirk A Zetzsche, Ross P Buckley et Douglas W Arner, « Regulating libra : the transformative Potential of Facebook's Cryptocurrency and possible regulatory responses » (Juillet 2019) Université de la Nouvelle-Galles du Sud Document de travail 47/ UNSWLRS, en ligne : *SSRN* <papers.ssrn.com> à la p 21.

milliers de commerçants et prestataires de services. De fait la monnaie digitale en tant que pourvoyeuse importante du système de paiement mondial, devrait faire partie du cadre réservé aux institutions financières d'importance systémique mondiale, c'est-à-dire dont la défaillance pourrait déclencher une crise financière [302].

On constate également qu'il est question d'un projet collectif qui impliquera certainement de multiples organisations de licence et de surveillance nationales et régionales. La majorité des régulateurs se prononcera sur la monnaie et soumettra des exigences supplémentaires exprimant la vision nationale. Cela conduira à un cadre réglementaire complexe quelque peu fracturé, donc faible. Alors se pose la question de savoir comment assurer une surveillance transfrontalière efficiente ? [303] La réponse évidente pour les juristes financiers est l'application de l'équivalence ; le principe est le suivant : Une fois que la Libra est admise dans un pays, d'autres pays autorisent sa surveillance dans le pays d'origine et modèrent leurs propres exigences, par exemple en matière de capital-risque et d'infrastructure numérique, dans la mesure où la législation financière et la supervision du pays d'origine produisent les mêmes effets que celles du pays d'accueil [304]. Cependant cette forme d'organisation devrait trouver de fortes oppositions. En effet, le différend commercial entre les États-Unis et la Chine ainsi que le retrait du royaume uni de l'UE révèlent la crise actuelle du multilatéralisme. Des économies puissantes font le choix d'une approche unilatérale, en lieu et place de l'appui et de la confiance interétatique [305]. Bien que l'UE effectue la Co-surveillance des banques sous la tutelle d'un superviseur principal, les autorités de contrôle

[302] *Ibid* aux pp 21 et 22.
[303] *Ibid* à la p 26.
[304] *Ibid*.
[305] *Ibid* à la p 27.

bancaire américaines ne reconnaissent pas l'action de l'union sur les banques européennes en exercice aux États-Unis[306]. De plus, tandis que l'UE pratique le partage des données dans le domaine de la protection des données, pour les pays qui ont des mesures d'application qui lui sont similaires en la matière, des règles strictes sont absentes des dispositions prévues par les États influents comme les États-Unis et la Chine [307]. Dans le cas de la Libra, les experts préconisent donc l'observance du principe de subsidiarité, avec des filiales réglementées et capitalisées individuellement, mais à l'intérieur d'une collaboration harmonieuse transfrontalière par l'entremise des bureaux des autorités de supervision concernées, et sous la haute administration d'un contrôleur central issu du pays d'origine de l'institution [308].

2.2.2. Les stratégies de riposte des services classiques de transfert d´argent

Si les startups basées sur la Blockchain se font une image désuète de *Western Union* (le numéro un mondial du transfert d'argent), comme étant une entreprise qui n'a pas su tirer parti du réseau de téléphonie et persiste à capitaliser sur le vieux système de transmission qu'est le télégraphe, la réalité est bien différente [309]. *Western Union* a produit une application sur smartphone en 2011 lorsque *Transferwise* et *Remitly* débutaient et bien avant l'existence d'*Azimo*. Alors que *Transferwise* s'est imposé comme maître dans la technique d'accroitre le nombre de ses visiteurs sur son site web, et que *Remitly* s'est positionné comme un pionnier de la technologie mobile, *Western Union* est toujours prêt à investir dans les nouvelles technologies à potentiel [310]. Un exemple tout récent est celui de son financement à *Digital Currency Group* (DCG),

---

[306] *Supra* note 301 à la p 27.
[307] *Ibid*.
[308] *Ibid*.
[309] Save*On*Send, « Western Union: permanent leader of international money transfer? », (7 Septembre 2019), en ligne: *SaveOnSend* <www.saveonsend.com/blog/western-union-money-transfer/>.
[310] William Suberg, « Western Union 'Capitulates' to Crypto with Ripple Labs Partnership » (29 Avril 2015), en ligne: *Coin telegraph* <www.cointelegraph.com>.

une entreprise spécialisée sur le Bitcoin, bénéficiant également des fonds de placement des entreprises suivantes : *HCM International Company* localisée à Pékin (la filiale d'investissement de *Foxconn* axée dans la fabrication de produits électroniques), des compagnies gestionnaires d'investissements et de fonds à savoir *Gibraltar Ventures* (la branche d'investissement de *Prudential*), *OMERS Ventures*, *Horizon Kinetics*, *Kingsbridge Wealth Management* et *Wood Investment Partners* [311].

Barry Silbert, reconnu à Wall Street comme fondateur de *SecondMarket*, un réseau de cession d'actions de sociétés privées, détenue par le *NASDAQ* (un important marché d'actions des États-Unis), révèle que les associés de DCG mentionnés au paragraphe précédent, aideraient l'entreprise à mener des investissements supplémentaires dans ses plus de 70 filiales spécialisées dans les transferts de fonds ou traitement de paiements, basés sur les objets connectés à l'Internet (qui permettent une présence numérique de nos possessions physiques afin de les contrôler à distance). En contrepartie, DCG devrait aider *Western Union* et les autres à pénétrer le milieu de la blockchain [312]. Sanjay Saraf, directeur de la technologie des transactions virtuelles de *Western Union*, relève que la société testera toujours les dernières fonctionnalités propices au développement de ses services de transfert internationaux de fonds. Il déclare :

> Une chose sur laquelle nous nous concentrons toujours est de savoir comment améliorer l'expérience de nos clients du point de vue du dernier kilomètre, et comment garantir réellement que ces fonds transfrontaliers sont livrés le plus rapidement possible sous la forme qui leur convient le mieux...La blockchain offre définitivement

---

[311] Laura Shin, « Western Union, Foxconn's and Prudential's Venture Arms Back Blockchain Firm Digital Currency Group » (28 Avril 2016), en ligne: *Forbes* <www.forbes.com>.
[312] *Ibid*.

> un très bon potentiel pour nous en ce qui concerne la façon de faire le mouvement transfrontalier des fonds d'une manière beaucoup plus efficace [313].

W.U permet l'envoi de fonds à partir d'un appareil mobile depuis environ 18 pays, et par le biais d'un ordinateur au départ d'environ 22 pays. Les clients du service digital de la société peuvent transférer les fonds dans plus de 200 lieux et territoires autour du monde. A présent la compagnie a l'objectif d'étendre son activité numérique aux pays restants [314].

Concernant l'aspect capital du coût des transactions, W.U a décidé de différer les prix en fonction de plusieurs facteurs d'intérêts et de profit, dont l'attente des clients aux divers corridors et les processus de transfert choisis. En termes d'illustration, après les excellents résultats de *Transferwise* auprès des clients du Royaume-Uni, W.U a proposé des offres spéciales pour supporter la concurrence dans cette espace. Pour les clients chinois, adeptes des canaux informels, la compagnie offrirait parfois des transferts entièrement gratuits sur certaines options d'envois [315].

Moneygram, numéro 2 du service traditionnel de transfert d'argent, use également de diverses coopérations astucieuses comme celle[316] avec *Ripple*, jeune entreprise californienne créée en 2012, qui a déployé un protocole de paiement fondé sur la technologie Blockchain. Cette collaboration de deux ans, signée en 2019, indique que *Ripple* deviendrait le principal appui de Moneygram pour les paiements transfrontaliers et les traitements de change à l'aide d'actifs numériques. Le partenariat avec *Ripple* se focalise sur le produit ''xRapid'' qui permet des envois de fonds comprenant le

---

[313] *Ibid* au para 6.
[314] *Supra* note 309.
[315] *Ibid*.
[316] Team Ripple, « Ripple Announces Strategic Partnership with Money Transfer Giant, MoneyGram » (17 Juin 2019), en ligne: *Ripple* <ripple.com/insights/ripple-announces-strategic-partnership-with-money-transfer-giant-moneygram/>.

règlement immédiat dans la devise de réception, d'une autre devise transférée. Ce produit utilise ‘‘XRP’’, la monnaie digitale issue du registre ‘‘XRP’’, un outil de truchement entre les devises d'envoi et de destination. ‘‘XRP’’ demeure l'actif numérique le plus efficient de son domaine avec des frais de transaction valant seulement quelques fractions d'un centime. De plus, le temps de transaction moyen avec ‘‘XRP’’ est de deux à trois secondes, un record vis-à-vis du temps minimum de 15 minutes dispensé par ses pairs. Les fruits de cette coopération stratégique amélioreront le fonctionnement du service *Moneygram*, et s'avèrent être un très bon avantage client. Alex Holmes, président-directeur général de *Moneygram* soutient :

> Grâce au produit xRapid de Ripple, nous serons en mesure de régler instantanément des fonds en dollars américains vers les devises de destination 24 heures sur 24, 7 jours sur 7, ce qui a le potentiel de révolutionner nos opérations et de rationaliser considérablement notre gestion de la liquidité mondiale [317].

Brad Garlinghouse, PDG de Ripple a renchéri : « Il s'agit d'une étape importante dans la transformation des paiements transfrontaliers et j'attends avec impatience un partenariat à long terme très stratégique entre nos entreprises » [318].

---

[317] *Supra* note 316 au para 3.
[318] *Ibid* au para 5.

CHAPITRE 3

L'EXAMEN DU CHAMP LEGAL DES MONNAIES NUMERIQUES EN TANT QU'INSTRUMENTS DES ENVOIS DE FONDS

Après avoir présenté le secteur des envois de fonds au premier chapitre, puis défini l'expectative du marché au chapitre suivant, nous avons choisi de consacrer ce chapitre-ci à l'étude du caractère légal des envois de fonds par l'entremise de la crypto-monnaie. Pour être plus précis, nous nous épanchons sur le débat juridique qui entoure ce service spécifique. Et comme la lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme est l'une des priorités des régulateurs du marché, nous en présentons le contenu au travers des normes internationales en la matière et des lois de certains pays. Par la suite, nous identifions les défis retenus de la lutte dans le service des envois de fonds par crypto-monnaie, qui s'avère être en besoin réel d'amélioration, déjà pensée.

3.1. Les rapports de légalisation de la crypto-monnaie avec la pratique des envois de fonds

Dans cette première partie du chapitre 3, nous analysons le statut de reconnaissance légale de la crypto-monnaie au tour du monde (A), et l'effet immédiat qu'il exerce sur la régularité des envois de fonds par cette voie (B).

3.1.1. L'admission de la crypto-monnaie autour du monde

La position des pays vis-à-vis des monnaies numériques peut être classée en trois catégories [319] :

1- Celle des pays opposés à l'usage légal des crypto-monnaies à savoir notamment[320] : l'Algérie, le Bangladesh, la Bolivie, la Jordanie, le Kyrgyzstan, le Maroc, le Népal, le Pakistan, l'Arabie Saoudite, le Vietnam.

A titre d'illustration, nous pouvons citer le Nigéria ; ce pays a reçu en 2017 le plus grand montant d'envois de fonds d'Afrique en provenance du Canada[321] (environ plus de 100 millions de dollars) ; et se trouve être le premier pays d'Afrique noire à avoir reçu le plus d'envois de fonds en 2018[322] et 2019 (soit pour cette dernière année 25,4 milliards USD) [323]. La Banque centrale du Nigéria (CBN) a ouvertement condamné l'usage de la crypto-monnaie dans le pays [324]. En soutien de ladite banque, la *Nigeria*

---

[319] Anirban Bose et Bruno Mellado, *World Payments reports* (2018) à la p 28, en ligne (pdf) : *World Payments report* <www.Worldpaymentsreport.com>.

[320] Perkins coie LLP, «Virtual Currencies: International Actions and Regulations» (8 Janvier 2021) voir respectivement les pp 2, 9, 11, 57, 58, 64, 67, 75, 102, en ligne (pdf) : *Perkins coie* <www.perkinscoie.com/images/content/2/4/v3/240289/Digital-Currencies-International-Actions-and-Regulations-01.pdf>.

[321] Statistique Canada, *Étude sur les transferts de fonds internationaux du Canada*, par Zacharie Tsala Dimbuene et Martin Turcotte, no de catalogue 89-657-X2019007, Ottawa, Statistique Canada, 17 avril 2019 à la p 19.

[322] PricewaterhouseCoopers, « Strength from Abroad The Economic Power of Nigeria's Diaspora » (2019) à la p 3, en ligne (pdf) : *Pwc* <www.pwc.com>; Barry Cooper et Antonia Esser, « Exploring barriers to remittances in Sub-Saharan Africa series Volume 6 Remittances in Nigeria » (Juin 2019) à la p 2, en ligne (pdf) : *Cenfri* <www.cenfri.org>; Hugo Cuevas-Mohr, « Nigerian Diaspora and Remittances: Transparency and Market Development » (2020) à la p 2, en ligne (pdf): *Imtconferences* <imtconferences.com/nigerian-diaspora-remittances/>.

[323] Iman Ghosh, « Which countries receive the most remittances » (12 Février 2020), en ligne : *Visual Capitalist* <www.visualcapitalist.com> ; Fonta M. William, Elias Ayuk, Jude Okechukwu Chukwu, et Al., « Dynamics of remittance utilization by Nigerian households » (24 décembre 2014) à la p 1, en ligne (pdf) : *Researchgate* <www.researchgate.net>.

[324] Banque Centrale du Nigéria, Communiqué, «Virtual Currencies not Legal Tender in Nigeria – CBN» (28 Février 2018), en ligne : *Central Bank of Nigeria* <www.cbn.gov.ng/out/2018/ccd/press%20release%20on%20virtual%20currencies.pdf>; Baker McKenzie, « Blockchain and Cryptocurrency in Africa A comparative summary of the reception and regulation of Blockchain and Cryptocurrency in Africa » (2018) à la p 9, en ligne (pdf) : *Baker McKenzie*

Deposit Insurance Corporation (NDIC) a communiqué un avis spécial adressé aux banques, à leurs clients et au public, dans lequel elle a souligné l'interdiction de plateformes d'échange [325]. Malgré tout, cela n'empêche pas le Nigéria de posséder le troisième plus grand nombre de bitcoins au monde en pourcentage du PIB [326]. Cependant, les investisseurs en crypto-monnaie au Nigéria ne sont pas immunisés, couverts par la loi ; par conséquent leurs clients peuvent perdre de l'argent sans aucune possibilité de recours judiciaire, en situation de faillite ou de clôture abusive des plateformes numériques [327].

2- La catégorie des pays investis[328] dans le développement régulier des monnaies numériques : c'est surtout le cas de l'Autriche, la Biélorussie, l'Allemagne, le Japon, le Liechtenstein, La Corée du sud, la Suisse, le Royaume uni.

L'UE définit les monnaies virtuelles comme une valeur numérique qui n'est pas mise en circulation par une banque centrale ou une autorité publique, non reliée nécessairement à une devise et dispensée de statut juridique d'argent, mais est admis par les personnes privées et morales comme unité d'échange transférable, stockable et commerçable par truchement électronique [329].

<www.bakermckenzie.com/-/media/files/insight/publications/2019/02/report_blockchainandcryptocurrencyreg_feb2019.pdf>.

[325] *Ibid*.

[326] Baker McKenzie, « Blockchain and Cryptocurrency in Africa A comparative summary of the reception and regulation of Blockchain and Cryptocurrency in Africa » (2018) à la p 9, en ligne (pdf) : *Baker McKenzie* <www.bakermckenzie.com/-/media/files/insight/publications/2019/02/report_blockchainandcryptocurrencyreg_feb2019.pdf>.

[327] Banque Centrale du Nigéria, Communiqué, « Virtual Currencies not Legal Tender in Nigeria – CBN » (28 Février 2018), en ligne : *Central Bank of Nigeria* <www.cbn.gov.ng/out/2018/ccd/press%20release%20on%20virtual%20currencies.pdf>.

[328] *Supra* note 320 respectivement aux pp 3, 9, 34, 51, 58, 82, 86, 94.

[329] *Ibid* à la p 26 ; Daniel Bezerra Corral, *L'encadrement des monnaies virtuelles*, Master 2 recherche droit international économique, Université Paris I – Panthéon Sorbonne, 2014-2015 à la p 16 ; Francesco Martucci, « Crypto-monnaies : aspects de droit de l'Union » (2019) Bureau de coopération interuniversitaire R.A.E. – L.E.A. 2019/1 à la p 115 ; Irina Cvetkova, « Cryptocurrencies Legal Regulation » (2018) 5 : 2 BRICS LJ 128 à la p 130.

La 5-ème directive anti-blanchiment de l'UE (AMLD 5)[330] prévoit des normes en matière de connaissance du client (KYC) et de lutte contre le blanchiment. Pour ce qui concerne les plateformes de monnaie numérique et les fournisseurs de portefeuilles de cryptomonnaie dépositaires[331], la directive a restreint l'anonymat dans les transactions en exigeant des États membres l'établissement de registres centraux permettant la reconnaissance de toute personne physique ou morale en possession de comptes bancaires, d'épargne ou de dépôt sécurisé. Ces renseignements seront disponibles aux cellules de renseignement financier (CRF) pour les autorités nationales spéciales [332].

En Allemagne par exemple, pays membre de l'union, depuis le 1er janvier 2020, les fournisseurs de portefeuille doivent acquérir une licence auprès de BaFin, l'autorité de régulation de la finance en Allemagne. Les entreprises de crypto-monnaie doivent aussi appliquer la réglementation allemande existante contre le blanchiment d'argent. Cette obligation est également valable pour les entités étrangères qui vise les consommateurs allemands [333].

---

[330] *Directive (UE) 2018/843 du parlement européen et du conseil du 30 mai 2018 modifiant la directive (UE) 2015/849 relative à la prévention de l'utilisation du système financier aux fins du blanchiment de capitaux ou du financement du terrorisme ainsi que les directives 2009/138/CE et 2013/36/UE, J.O.U.E L 156/43 du 19.06.2018.*

[331] « *Le fournisseur de portefeuille dépositaire est défini comme une entité qui fournit des services pour protéger les clés cryptographiques privées au nom de ses clients, pour détenir, stocker et transférer des devises virtuelles* ». Voir Perkins coie LLP, « Virtual Currencies : International Actions and Regulations » (8 Janvier 2021) à la p 29, en ligne (pdf) : *Perkins coie* <www.perkinscoie.com>.

[332] *Ibid*.

[333] *Supra* note 331 à la p 40.

3- Les pays qui envisagent de produire ou renforcer l'usage réglementaire des crypto-monnaies et ne l'interdit pas, à savoir notamment [334]: la Bulgarie, la Croatie, le Danemark, la Grèce, la Hongrie, l'Irlande, l'Abu Dhabi, le Brésil, Chypre, l'Iran, les Philippines, la Pologne.

La Banque de réserve sud-africaine (SARB) a par exemple publié un document de consultation qui expose sa prise de position sur la légitimation de la monnaie virtuelle. Dans le document[335], la banque admet que la réglementation de la monnaie virtuelle est nécessaire au développement du secteur et à la sécurité des usagers et des investisseurs. La SARB prévoit de faire inscrire les prestataires de services d'actifs cryptographiques, de bourses et de portefeuilles numériques qui ont des clients sud-africains.

3.1.2. L'impact du statut mondial de reconnaissance inégale de la crypto-monnaie sur la régularité des envois de fonds par ce canal

Il existe un débat important sur la légalisation de la crypto-monnaie en ce qui attrait aux envois de fonds, qui comme nous le savons est une pratique internationale. D'aucuns affirment que si la crypto-monnaie n'est pas légalement admise à la fois par les pays d'envoi et de réception, le transfert est normalement illégal. Et il s'avère qu'il n'y a toujours pas de corridor d'envois de fonds 100% légal par cryptomonnaie autour

[334] *Supra* note 320 respectivement aux pp 13, 23, 25, 43, 45, 53, 1, 12, 24, 51, 74, 76 ; George Giaglis, Nikos Kostopoulos, Zalan Noszek, et Al., « Eu Blockchain ecosystem developments » (2 Décembre 2020) aux pp 187-188, L'Observatoire et le Forum de la blockchain de l'Union européenne Le premier rapport thématique visant à présenter les dernières mises à jour et développements au sein de l'écosystème de la blockchain de l'UE, en ligne (pdf) : *Eublockchainforum* <www.eublockchainforum.eu>.
[335] *Ibid* à la p 80.

du globe. « 100% légal » signifie que les régulateurs nationaux des deux extrémités du transfert reconnaissent par écrit la transaction comme légale [336].

En effet, si l'utilisation de la crypto-monnaie n'est pas autorisée dans le pays bénéficiaire comme c'est le cas des pays cités de la note 1, alors conformément aux règles de change, le transfert en direction de ces pays, est sûrement considéré comme illicite parce que les autorités des pays destinataires désirent être au fait de l'entrée et la circulation de la richesse à l'intérieur de leurs territoires. Les valeurs numériques reçues sont quelques fois converties et expédiées hors du pays sans une vérification prudente de ces mouvements de capitaux [337]. De ce fait découle les observations suivantes : l'absence de cadres réglementaires harmonisés encouragent les protagonistes du secteur des crypto-monnaies à dévier les consignes strictes. Il revient donc à la coopération internationale de former un schéma réglementaire plus logique et conciliant, en prime des règles d'applications nationales, car les modérateurs des différents États implantent les règles à caractères numériques suivant généralement la position et la considération propres du pays envers la toile [338].

---

[336] Faisal Khan, « The Lure of Remittances for Bitcoin Startups » (26 Mars 2015), en ligne: *Faisalkhan* <blog.faisalkhan.com/the-lure-of-remittances-for-bitcoin-startups-f50d44db2833>.

[337] Faisal Khan, « How Legal is Bitcoin Remittance? » (12 Mars 2015), en ligne : *Faisalkhan* <faisalkhan.com/2015/03/12/2015310how-legal-is-bitcoin-remittance/>.

[338] Apolline Blandin, Ann Sofie Cloots, Hatim Hussain et Al., *Global cryptoasset regulatory landscape study* 2019 à la p 54, en ligne (pdf): *Judge business school* <www.jbs.cam.ac.uk/wp-content/uploads/2020/08/2019-04-ccaf-global-cryptoasset-regulatory-landscape-study.pdf>; Edith Vezina, *L'évolution des systèmes de paiement Vers un système de paiement international d'importance systémique opérant en milieu ouvert*, Thèse de doctorat en Droit, Université Laval, 2012 à la p 255 ; Banque du Canada, Banque d'Angleterre, Autorité monétaire de Singapour, Cross-border Interbank payments and settlements : Emerging opportunities for digital transformation (Novembre 2018) à la p 47, en ligne : *media Mas* <www.mas.gov.sg/-/media/MAS/ProjectUbin/Cross-Border-Interbank-Payments-and-Settlements.pdf>.

3.2. L'environnement réglementaire des transferts de fonds internationaux par crypto Monnaie

Le Groupe d'action financière (GAFI) est un organe intergouvernemental créé en 1989 par les ministres de ses pays membres. La mission du GAFI est d'établir des normes et de promouvoir l'application efficiente des mesures juridiques, réglementaires et opérationnelles de lutte contre le blanchiment de capitaux, le financement du terrorisme et le financement de la prolifération, ainsi que d'autres risques analogues à l'intégrité du système financier international [339]. C'est pourquoi celui-ci a produit un guide relevant l'importance pour les pays, les fournisseurs de services en monnaie virtuelle, et les autres entités impliquées dans les usages de la crypto-monnaie, de saisir les risques de BC / FT liés à leurs activités afin de prendre les mesures de lutte adéquates pour y faire face [340].

Les pays ont des cadres juridiques, administratifs et opérationnels et des systèmes financiers différents. Ils ne peuvent donc pas édicter des mesures communes pour contrecarrer ces menaces. Les recommandations du GAFI forment donc une sorte de standards internationaux dont les pays doivent s'inspirer pour l'adapter à leur cadre national spécifique [341] ; ce que nous présentons à l'intérieur du (A) de cette section dans le contexte spécifique de l'activité des envois de fonds. Puis au (B) nous étudions comment des pays, à savoir le Canada et les États-Unis ont commencé à revêtir ces mesures au niveau national, interne, afin de mener une observation conjointe des

---

[339] FATF, « International Standards on Combating Money Laundering and the Financing of Terrorism & Proliferation » à la p 7 (2012-2020) Paris, France, en ligne: *Fatf-gafi* <www.fatf-gafi.org/recommendations.html>.
[340] FATF, « Guidance for a Risk-Based Approach to Virtual Assets and Virtual Asset Service Providers », Paris 2019 à la p 4, en ligne : *Fatf-gafi* <www.fatf-gafi.org/publications/fatfrecommendations/documents/Guidance-RBA-virtual-assets.html>.
[341] *Supra* note 339.

difficultés qu'ils rencontrent en matière de lutte contre ces fléaux, prioritairement combattus sur le marché des envois de fonds (C) [342].

Comme nous le savons, le blanchiment a pour objet d'insérer dans le cercle économique légal, des fonds récoltés par des moyens délictueux ou criminels. Le financement du terrorisme peut à son tour user du circuit financier [343]. La possibilité d'obtenir des comptes anonymes de cryptomonnaie, sous le prétexte d'effectuer des envois de fonds, se révèle être l'occasion rêvée pour les groupes criminels de convertir et réunir des espèces illicites afin de les transférer à travers les frontières [344].

3.2.1. Les normes internationales de prudence applicables à l'activité du transfert transfrontalier des crypto-monnaies

Le GAFI définit un « prestataire de services d'actifs virtuels » comme une entreprise opérant une ou plusieurs activités ou transactions pour le compte d'une autre personne physique ou morale [345], dont dans notre cas : « iii. Le Transfert d'actifs virtuels ». Le transfert dans ce contexte signifie exécuter une transaction pour le compte d'une autre personne physique ou morale qui mute un actif virtuel d'une adresse ou d'un compte d'actif virtuel à un autre [346].

---

[342] Laurent Lhériau, « Précis de réglementation de la microfinance… et de l'inclusion financière » (15 Août 2017) Agence Française de Développement Études n° 10 Troisième édition à la p 69 ; Shobhit Seth, « Bitcoin's Most Profitable Use : the $600 Billion Overseas Remittance Business ? » (29 Mars 2018), en ligne : *Investopedia* <www.investopedia.com/tech/bitcoins-best-use-isnt-currency-its-overseas-remittances/> ; Le Conseil de stabilité financière (FSB), « Stocktake of remittance service providers access to banking services » (16 March 2018) à la p 18, en ligne (pdf) : *Financial Stability Board* <www.fsb.org/wp-content/uploads/P160318-3.pdf>.
[343] *Supra* note 342 à la p 285.
[344] Supra note 37 à la p 32.
[345] *Supra* note 340 à la p 13.
[346] *Ibid* à la p 14.

3.2.1.1. Les recommandations de licence ou d'enregistrement adaptées aux prestataires des envois de fonds par crypto-monnaie

Selon le Gafi, les pays devraient charger une ou plusieurs autorités de procurer des licences et / ou d'enregistrer les fournisseurs de services d'actifs virtuels. Ces entreprises devraient obtenir un permis ou licence d'exercice dans la ou les juridiction (s) où elles sont créées [347]. Les pays peuvent aussi exiger des compagnies qui octroient des produits et / ou des services aux clients présents sur leur territoire d'obtenir une accréditation préalable des autorités compétentes. Les juridictions hôtes peuvent donc exiger l'enregistrement ou la licence des entreprises dont les services sont accessibles par les résidents et habitants de leur circonscription [348].

Les références à la création d'une personne morale comprennent la constitution de sociétés ou tout autre processus formé au niveau national pour établir l'existence d'une entité juridique, tel que l'inscription au registre public, au registre du commerce ou à tout registre équivalent de sociétés ou d'entités juridiques ; la reconnaissance par un notaire ou tout autre officier public ; le dépôt des statuts de la société ; l'emploi d'un numéro fiscal sur les sociétés, etc [349]. S'il s'avère que le prestataire est une personne physique, son lieu d'activité peut être désigné par le lieu principal où l'activité s'accomplit ou par le lieu où les registres de la compagnie sont conservés, ainsi que par le lieu de résidence de la personne physique. Lorsqu'une personne physique pratique depuis sa résidence, par exemple, sa résidence principale peut être considérée comme son établissement. Le lieu d'occupation peut également prendre en compte l'emplacement du serveur de l'entreprise [350].

En outre, les entreprises qui sont autorisées ou enregistrés devraient être tenus de répondre aux modalités d'autorisation et d'enregistrement prises par les autorités

---

[347] *Ibid* à la p 22.
[348] *Ibid* à la p 23.
[349] *Ibid* à la p 22.
[350] *Ibid*.

compétentes, afin que ces dernières puissent surveiller convenablement ces compagnies [351]. Les autorités compétentes devraient prendre les mesures juridiques ou réglementaires aptes à prévenir les criminels ou complices de toucher un intérêt des bénéfices des compagnies, ou d'occuper un poste de gestion dans une entreprise de services en monnaies numériques. Il serait pour ce faire judicieux d'obliger les prestataires à obtenir l'assentiment préalable des autorités pour des modifications importantes dans les actionnaires, les transactions commerciales et les structures [352].

Les pays devraient également désigner une autorité chargée d'identifier et de sanctionner les PSAV sans autorisation d'exercer. Afin d'identifier les personnes opérant sans licence et / ou enregistrement, les pays devraient user des moyens d'informations et de communications divers dont la fouille du Web et les informations à code source ouvert pour repérer la publicité en ligne ou d'éventuelles requêtes commerciales par une entreprise sans droit ; des renseignements issus des milieux industriels concernant la présence illégale de certaines entreprises ; les dénonciations faites par les institutions déclarantes comme les banques [353].

3.2.1.2. Les procédés de supervision adaptés à la pratique des envois de fonds par crypto-monnaie

3.2.1.2.1. Les programmes d'échelle de surveillance appropriés

Selon le Groupe d'action financière, les fournisseurs de services en monnaie numérique devraient être surveillés par une autorité compétente qui devrait appliquer un contrôle fondé sur les risques. Les autorités de supervision devraient disposer des pouvoirs nécessaires à garantir le suivi par ces entreprises des obligations de lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme, tout comme la faculté de réaliser

---

[351] *Ibid*.
[352] *Ibid* à la p 23.
[353] *Ibid*.

des inspections, contraindre la production d'informations, imposer une série de peines disciplinaires et financières, à savoir la possibilité d'ôter, de limiter ou de suspendre la licence d'exercice d'un PSAV [354]. Les domaines à plus haut risque de BC / FT devraient bénéficier davantage de ressources de contrôle, notamment le service des transfert de fonds anonymes par Cryptomonnaie pouvant entraver l'application des mesures de vigilance à l'égard de la clientèle[355].

Les mesures de vigilance à l'endroit des clients revêtent le caractère de droit international coutumier en sorte que si des pays refusent de les pratiquer, ils se verront répertoriés à la liste du GAFI ; ils devraient non seulement pâtir d'une mauvaise notoriété et être isolés du système financier mondial [356]. Ces principes adressés au secteur des envois de fonds préconisent succinctement : l'identification du client par tout organisme financier [357] ; la connaissance du client, qui requiert entre autres l'enregistrement du lieu d'habitation ; l'instauration de mécanismes de reconnaissance des terroristes ou personnes dangereuses inscrites dans les registres des institutions internationales comme l'ONU et l'UE [358] ; la sauvegarde des documents tels les archives comptables et livrets justificatifs des expéditions [359]. Il ya également les mesures « KYC » (de l'anglais Know Your Customer), qui marquent les actions de vigilance à l'endroit de la clientèle des prestataires du service d'argent mobile. Ces dispositions s'exercent lors du démarrage d'un compte d'argent mobile et pour les traitements de dépôt ou de retrait en espèces [360]. Dans la plupart des pays, les consommateurs doivent fournir au moins une pièce d'identité et/ou un numéro de téléphone mobile pour ouvrir un compte d'argent mobile ou effectuer des transactions.

---

[354] *Ibid* à la p 24.
[355] *Ibid* à la p 36.
[356] *Ibid*.
[357] *Ibid*.
[358] *Supra* note 342 à la p 287.
[359] *Supra* note 242 à la p 288.
[360] Kalvin Bahia et Brian Muthiora, « Indice de la réglementation de l'argent mobile » (Février 2019) à la p 14, en ligne (pdf) : *Gsma* <www.gsma.com> ; Trulioo, « Mobile Money Transfer – New Trends in International Remittances » (17 Juillet 2018), en ligne : *Trulioo* <www.trulioo.com>.

Dans certains pays, les opérateurs ont le choix de définir les procédures de vigilance à l'égard des clients avec l'accord ou l'appréciation des autorités réglementaires (Thaïlande, Roumanie et Afghanistan…). D'autres États imposent en plus d'une pièce d'identité et d'un numéro de téléphone, d'autres éléments de vérification comme la précision du domicile (Égypte, Honduras…)[361]. Aussi, le processus d'inscription des clients applicables aux règles KYC et anti-blanchiment indique que la même quantité d'informations doive être relevée pour chaque souscripteur. Toute personne qui souhaite ouvrir un compte bancaire complet, doit se déplacer en personne pour le faire ; au deçà d'un certain niveau de risque, les clients peuvent s'enregistrer sur leur téléphone, mais au-delà du seuil de risque, ils doivent se présenter en personne pour l'inscription [362].

La recommandation 18 du guide du GAFI demande aux pays d'exiger des PSAV, qu'ils initient des vérifications internes afin d'établir l'efficience des politiques et processus de LBC / FT et la qualité de la gestion des risques dans leurs opérations. Ces contrôles internes devraient comprendre des dispositifs de gouvernance pris, dans lesquels la responsabilité de la LBC / FT est attribuée et un responsable de la conformité est désigné au niveau de la direction ; des outils de veille de l'intégrité du personnel ; la formation continue du personnel ; et une charge d'audit indépendante pour tester le système [363]. Les autorités de contrôle du pays devraient s'assurer que leur personnel ait la capacité d'estimer si les politiques, procédures et contrôles internes de LBC / FT d'un PSAV sont adéquats, efficients et conformes aux procédures d'évaluation et de gestion des risques [364]. La formation est également indispensable pour que le personnel de surveillance comprenne le secteur des monnaies numériques et juge

[361] *Ibid*.
[362] Rajiv Lal et Ishan Sachdev, « Mobile Money Services—Design and Development for Financial Inclusion » (Avril 2015) No. 15-083 Harvard Business School Working Paper (Revisé en Juillet 2015) à la p 14 ; James Chen, « Know Your Client (KYC) » (28 Août 2019), en ligne : *Investopedia* <www.investopedia.com/terms/k/knowyourclient.asp>.
[363] *Supra* note 340 à la p 31.
[364] *Ibid* à la p 37.

convenablement la qualité de l'évaluation des risques de BC / FT d'un prestataire de services d'actifs virtuels [365]. Pour ce faire, les pays pourraient mettre en œuvre une étude comparative des programmes de LBC / FT des PSAV afin d'éclairer davantage leur jugement sur la qualité des contrôles individuels de ces fournisseurs [366]. Et dans le contexte des fournisseurs qui opèrent une activité transfrontalière comme c'est le cas des envois de fonds, le contrôleur qui autorise ou enregistre l'entité physique ou morale devrait évaluer les risques supplémentaires auxquels le prestataire international est exposé et la mesure dans laquelle ces risques peuvent être amoindris [367].

Les transactions qui ne cadrent pas avec l'attente d'un profil client ou qui violent le modèle habituel de transactions peuvent être considérées comme suspectes. Le contrôle doit donc être conduit perpétuellement, notamment en vue de signaler des transactions non ordinaires. Lorsque des volumes conséquents de transactions s'effectuent fréquemment, les systèmes automatisés peuvent être la seule méthode concrète de vérification des transactions, par la suite les transactions signalées doivent faire l'objet d'une analyse experte humaine pour déterminer si ces transactions recouvrent une réelle menace [368]. Les PSAV devraient conserver tous les registres des transactions pendant au moins cinq ans afin que les transactions individuelles puissent être reconstituées et les éléments pertinents transmis aux autorités compétentes ; tels que les clés publiques (ou identificateurs équivalents), les comptes concernés (ou identifiants équivalents), la date de l'envoi de fonds, et le montant transféré [369]. Une solution pour sauvegarder et transmettre les renseignements pourrait être un code associé au protocole de transaction DLT[370] sous-jacent du transfert d'actif virtuel ; une

---

[365] *Ibid* à la p 38.
[366] *Ibid* à la p 37.
[367] *Ibid*.
[368] *Ibid* à la p 42.
[369] *Supra* note 37 à la p 32.
[370] « *La technologie des registres distribués, ou DLT (Distributed Ledger Technology), est un système numérique qui enregistre des transactions d'actifs et leurs détails dans plusieurs emplacements à la fois* ». Voir <www.lemagit.fr/definition/Registres-distribues-DLT>.

plate-forme de messagerie ou une liaison de programme d'application indépendante (API)[371]; ou tout autre moyen efficace [372].

3.2.1.2.2. L'appel à la coopération internationale

Selon les recommandations du Groupe d'action financière, les pays devraient posséder les ressources nécessaires pour coopérer les uns avec les autres, procurer une entraide judiciaire ; aider à identifier, geler, et saisir les instruments criminels qui peuvent revêtir la forme de crypto-monnaie ; et permettre l'extradition dans les cas de crimes ou délits liés aux monnaies numériques[373]. Les autorités de contrôle des PSAV doivent partager des renseignements efficacement et rapidement avec leurs homologues étrangers, indépendamment de la nature des contrôleurs ou des différences dans le statut des prestataires [374].

Par ailleurs, il existe une série d'outils valables au niveau national pour réduire les risques posés par les transactions entre pairs anonymes. Il s'agit entre autres de l'imposition de limites transactionnelles ou de volume sur les transactions pair-à-pair ou l'obligation pour les transactions de s'exécuter sous la houlette d'un fournisseur agréé. À ce jour, aucune pratique commune ou approche internationale n'a été produite concernant l'usage de ces différents outils. En conséquence des études additionnelles devraient être faites sur la stratégie que les juridictions devraient adopter pour réduire les risques de BC / FT, la mesure dans laquelle les normes révisées permettent aux

---

[371] « *Les API permettent la communication entre différentes applications logicielles. Grâce à ces interfaces de programmation, les données peuvent être transférées dans les deux sens de façon organisée* ». Voir <www.ionos.fr/digitalguide/sites-internet/developpement-web/quest-ce-quune-api/>.
[372] *Supra* note 340 à la p 43.
[373] *Ibid* à la p 33.
[374] *Ibid*.

juridictions d'atténuer ces risques et de continuer à améliorer la coopération et la coordination internationales [375].

3.2.2. Le contenu des règles nationales sur le transfert d'argent par crypto-monnaie

3.2.2.1. Cas du Canada

Le Canada permets l'utilisation des crypto-monnaies. Il est inscrit sur la page Web du gouvernement du Canada à propos des monnaies numériques :

> [v]ous pouvez utiliser des monnaies numériques pour acheter des biens et des services sur Internet et dans les magasins qui acceptent les monnaies numériques. Vous pouvez également acheter et vendre de la monnaie numérique sur des échanges ouverts, appelés échanges de monnaie numérique ou de crypto-monnaie [376].

---

[375] FATF, « 12-month Review Virtual Assets and VASPs », Paris, France 2020 à la p 15, en ligne : *Fatf-gafi* <www.fatf-gafi.org/publications/fatfrecommendations/documents/12-month-review-virtual-assets-vasps.html&gt>.

[376] Agence de consommation financière du Canada, *Digital currency*, 6 Mars 2018, stocké sur perma.cc/G3PY-H8NR ; La bibliothèque de droit du Congrès, Le Centre de recherche juridique mondial, *Regulation of Cryptocurrency in Selected Jurisdictions* (Juin 2018) à la p 25, en ligne (pdf) : *Library of Congress* <www.loc.gov/law/help/cryptocurrency/regulation-of-cryptocurrency.pdf> ; La bibliothèque de droit du Congrès, Le Centre de recherche juridique mondial, *Regulation of Cryptocurrency Around the World* (Juin 2018) à la p 10, en ligne (pdf) : *Library of Congress* <www.loc.gov/law/help/cryptocurrency/cryptocurrency-world-survey.pdf >.

Toutefois, les crypto-monnaies ne sont pas considérées comme ayant cours légal au Canada [377]. Selon l'Agence de la consommation en matière financière du Canada, le dollar canadien est reconnu comme la seule monnaie officielle du Canada [378]. La Loi sur la monnaie spécifie que le terme « cours légal » se rapporte aux billets de banque, édités par la Banque du Canada conformément à la Loi sur la Banque du Canada [379], et les pièces émises suivant la Loi sur la Monnaie royale canadienne [380].

Le Canada a établi de nouvelles exigences de conformité et de déclaration applicables aux services en monnaie numérique dans le pays [381]. Les agences canadiennes et étrangères qui exercent au Canada doivent s'enregistrer en tant qu'entreprises de services monétaires auprès du Centre d'analyse des opérations et déclarations financières du Canada (CANAFE) [382]. Le CANAFE contrôle la Loi sur le recyclage des produits de la criminalité et le financement des activités terroristes [383] et ses règlements connexes, et concourt au décèlement, à la prévention et à la répression du blanchiment d'argent et du financement des activités terroristes [384]. Il occupe dans notre contexte, la mission de réceptionner des comptes-rendus sur les opérations financières en monnaie virtuelle, incluant bien entendu les transactions douteuses ; et celle de conduire un registre des entreprises de services monétaires spécialisées en monnaie numérique [385].

---

[377] Comptables professionnels agréés du Canada, « Transactions en cryptoactifs – Éléments à considérer par la direction et contrôles pour les petites et moyennes entreprises » (2019) à la p 18, en ligne (pdf) : *Cpacanada* <www.cpacanada.ca>.
[378] *Loi sur la monnaie*, LRC 1985, ch. C-52, art 3 (1).
[379] *Ibid* à l'art 7 (1).
[380] *Ibid* à l'art 7 (1) (a).
[381] Josias Dewey, *Blockchain & Cryptocurrency Regulation*, 1ere éd, Croydon, Global Legal Group Ltd, 2019 à la p 250.
[382] *Supra* note 320 aux pp 13 et 14.
[383] *Loi sur le recyclage des produits de la criminalité et le financement des activités terroristes*, L.C. 2000, ch. 17.
[384] Alix D'Anglejan-Chatillon, Éric Lévesque, Christian Vieira, et Al., *The Virtual Currency Regulation Review*, 2e éd, Stikeman Elliott LLP, The Law Reviews, 2019 Chapitre 7 Canada à la p 82.
[385] Le Conseil de stabilité financière, *Crypto-assets regulators directory* (5 Avril 2019) à la p 4, en ligne (pdf) : *Fsb* <www.fsb.org/wp-content/uploads/P050419.pdf>.

La loi mentionnée en amont requiert que les entités déclarantes mettent en place un programme de conformité fondé sur les risques afin de tenir des fiches d'enregistrement et déclarer certaines formes de transactions financières [386]. Les services de plateformes numériques qui effectuent un transfert électronique de fonds ont l'obligation de recueillir et conserver des informations sur la transaction. Ce procédé permet aux sociétés déclarantes de constituer des informations de transaction promptes à détecter les transmissions louches [387].

Conformément à la Loi sur les entreprises de services monétaires provinciale, la province canadienne du Québec exige que les entités tenant les guichets automatiques de monnaie virtuelle et les plateformes de négociation ou d'échange en ligne, acquièrent des licences avant d'exercer dans la circonscription [388]. Selon l'article 4 de ladite loi [389], les licences pour l'exploitation de guichets automatiques, transferts de fonds ou de changes de devises sont procurées par l'Autorité des marchés financiers.

Toute entreprise de services monétaires en prétention de licence doit fournir [390] :

- Un document exposant son ossature juridique avec une liste précisant le nom, la date de naissance, l'adresse du domicile et le numéro de téléphone de chacun de ses dirigeants, subalternes, associés et filiale.
- Une liste rapportant les informations similaires pour chacun de ses mandataires et chacun des supérieurs de ses mandataires responsables de l'argent.
- Une liste des institutions financières avec lesquelles elle est en relation.
- Son schéma d'affaires, son tout dernier état financier, l'inventaire de ses établissements.

---

[386] *Ibid.*
[387] *Regulations Amending Certain Regulations Made Under the Proceeds of Crime (Money Laundering) and Terrorist Financing Act*, CRC, SOR/2019-240, Regulatory impact analysis statement- Description.
[388] *Supra* note 320 à la p 16.
[389] *Money-services businesses Act*, RLRQ E-12.000001, art 4 Aux pp 3 et 4.
[390] *Ibid* à la p 4, art 6.

La liste n'est bien sûr pas exhaustive.

Une fois la demande de licence faite, l'Autorité des marchés financiers transfère un avis à la Sûreté du Québec et le corps policier du territoire municipal local où l'entreprise de services monétaires prévoit exercer, et insère les informations recueillies afin que la milice concernée réalise des contrôles si nécessaire [391].

L'Autorité peut refuser d'attribuer une licence à une entreprise de service d'envoi de fonds si elle ne respecte pas les conditions de la loi sur les entreprises de services monétaires, surtout si elle n'est pas de bonne moralité [392] aux termes de l'article 23 qui stipule : une absence de moralité se perçoit par exemple au travers de liens de relation que les compagnies peuvent entretenir avec une organisation criminelle (vu au paragraphe 1 de l'article 467.1 du Code criminel)[393], ou avec toute personne s'adonnant au blanchiment d'argent criminel ou au trafic de substances illicites (comprises dans les Annexes I à IV de la Loi réglementant certaines drogues et autres substances)[394].

D'après le chapitre III du titre I de la Loi sur la réglementation du secteur financier (chapitre E-6.1), l'AMF peut examiner les affaires d'une entreprise de services monétaires afin de tester sa concordance avec la loi sur les entreprises de services monétaires [395]. En répression, le tribunal administratif des marchés financiers peut interdire à une personne d'opérer en tant que gestionnaire d'une entreprise de services monétaires pour causes énoncées à l'article 329[396] du Code civil ou motifs invoqués

[391] *Ibid à* la p 5, art 7.
[392] *Ibid* aux pp 5 et 8, art 11.1.
[393] Art 467.1 ch. C-46 R.S.C (1985).
[394] Annexes 1 à 4 ch.19 L.C (1996).
[395] *Supra* note 389 à la p 12, art 45.
[396] « *Le tribunal peut, à la demande de tout intéressé, interdire l'exercice de la fonction d'administrateur d'une personne morale à toute personne trouvée coupable d'un acte criminel comportant fraude ou malhonnêteté, dans une matière reliée aux personnes morales, ainsi qu'à toute personne qui, de façon répétée, enfreint les lois relatives aux personnes morales ou manque à ses obligations d'administrateur* » : Art 329 CcQ (1991).

par la loi sur les entreprises de services monétaires. Ledit tribunal peut, à la requête du retenu, annuler ou aplanir la sanction selon la circonstance appropriée [397].

3.2.2.2. Cas des États-Unis

En 2013, le FinCEN, la division du département du Trésor américain en charge de la loi sur la lutte contre le blanchiment d'argent a défini la monnaie virtuelle comme une forme de « valeur qui se substitue à la monnaie »[398]. Comme au Canada seule la monnaie réelle, le dollar américain, a cours légal dans le pays. La monnaie virtuelle ne l'est pas. Les monnaies numériques qui possèdent un équivalent en monnaie réelle et celles qui peuvent servir de "substituts" sont reconnues comme des monnaies virtuelles convertibles [399].

La loi sur la réglementation uniforme des entreprises de monnaie virtuelle (URVCBA) fournit un cadre réglementaire destiné aux entreprises qui exercent une « activité commerciale en monnaie virtuelle » [400]. Suivant la loi, une activité commerciale de monnaie signifie « échanger, transférer ou stocker de la monnaie virtuelle ; détenir des métaux précieux électroniques ou des certificats de métaux précieux électroniques ; ou échanger des représentations numériques de valeur dans des jeux en ligne contre de la monnaie virtuelle ou de la monnaie légale » [401].

Ces entreprises doivent s'inscrire auprès du Financial Crimes Enforcement Network (FinCEN). En outre, elles doivent évaluer les risques de blanchiment d'argent dans la

---

[397] *Supra* note 389 à la p 14, art 57.
[398] 31 C.F.R. § 1010.100(m).
[399] Député américain du Treasury Fin. Crimes Enf't Network, FIN2013-G001 Application des règlements du FinCEN aux personnes administrant, échangeant ou utilisant des monnaies virtuelles (18 mars 2013) à la p 1, en ligne (pdf) : *Financial crimes enforcement network* <www.fincen.gov/sites/default/files/ shared / FIN -2013-G001.pdf>.
[400] Scott D Hughes, « Cryptocurrency Regulations and Enforcement in the U.S » (2017) 45:1 W St U L Rev 1 à la p 27.
[401] *Uniform Regulation of Virtual-Currency Businesses Act*, ULC 2017, Section 102 (25) (A) (B) (C) aux pp 5 et 6.

pratique de leurs activités et élaborer un programme de conformité pour réduire les risques. De plus, ces compagnies ont l'obligation de se plier aux exigences en matière de tenue de registres, de rapports et de surveillance des transactions[402]. Les paragraphes suivants présentent ces trois paramètres.

Selon les textes en vigueur, les fournisseurs de services de transfert d'argent, compris dans la catégorie des entreprises à vocation commerciale, ont 180 jours pour s'enregistrer auprès du secrétaire au Trésor des États-Unis [403]. Toute entreprise de services monétaires doit remplir un formulaire FinCEN [404]. Le formulaire contient des questions sur la désignation des États de toutes les filiales et agences ; le type d'activités qu'elles envisagent d'exercer (comme détenir, stocker et transférer des monnaies numériques) ; le nombre d'agents permis de réaliser l'activité et la position de leur compte de transaction principal [405]. Si validé, l'enregistrement doit être renouvelé tous les deux ans [406].

Concernant l'obligation de la tenue de registres, il est exigé de toute entreprise de services monétaires le respect et l'application de la « règle de transfert de fonds » (31 C.F.R. § 1010.410 (e)) [407]. Celle-ci précise que chaque agent, agence, succursale ou bureau situé aux États-Unis doit conserver les informations relatives à l'ordre de transmission en cas de transfert de fonds d'un montant de 3000 USD ou plus [408]. La violation des exigences ainsi que l'inscription d'informations fausses ou incomplètes, sont sanctionnées d'amendes montant à 5 000 $ par violation, ou par jour de violation continue, et une peine d'emprisonnement atteignant cinq ans [409]. Le FinCEN recueille les rapports d'activités suspectes déposés par des fournisseurs d'actifs numériques. Ces

---

[402] FinCEN (27 Octobre 2014) Administrative Ruling FIN 2014-R012 at 7.
[403] 31 U.S.C. § 5330.
[404] 31 C.F.R. § 1022.380.
[405] FinCEN Form 107 (Mar. 2011), en ligne (pdf): *Irs.gov* <www.irs.gov/pub/irs-tege/fin107_msbreg.pdf>.
[406] 31 C.F.R. § 1022.380(b)(4).
[407] Supra note 338 à la p 138.
[408] 31 C.F.R. § 1010.410 (e).
[409] 18 U.S.C. § 1960.

renseignements peuvent concourir au décèlement d'activités suspectes impliquant des envois de fonds par crypto-monnaie [410]. Le département de la Justice américaine a le droit de poursuivre les personnes qui utilisent des entreprises ou des fournisseurs d'actifs numériques situés aux États-Unis à des fins de blanchiment d'argent [411].

S'agissant des programmes que les réglementations FinCEN exigent des ESM qu'elles développent, mettent en œuvre et maintiennent dans l'objectif de la lutte contre le blanchiment d'argent et le financement des activités terroristes, il doivent contenir [412]:

-Des politiques écrites, des procédures et des vérifications internes à même de garantir une conformité continue.

-L'embauche d'un responsable de la conformité en supervision de l'application du programme et des obligations de la loi sur le secret bancaire.

-Le don d'une formation de détection des transactions suspectes au personnel.

-La mise sur pied d'un examen indépendant pour veiller le programme.

Si L'État fédéral exige l'enregistrement des entreprises de services monétaires, les différents États imposent aux prestataires d'envois de crypto-monnaies, l'obtention d'une licence d'exercice. Comme condition préalable à l'obtention du permis, les États ordonnent souvent la liste suivante d'éléments non exhaustifs, à savoir le règlement des frais de licence ; des exigences de valeur nette minimale ; la mise en place d'enquêtes ou d'examens ; l'aveux de litiges et procédures de faillite ; le contrôle des antécédents[413].

[410] *Supra* note 340 à la p 53.
[411] *Ibid* à la p 54.
[412] *Supra* note 384 à la p 482.
[413] *Ibid* à la p 139.

3.2.3. Les défis sécuritaires d'un transfert de fond par crypto-monnaie dans les deux pays

Comme nous l'avons expliqué plus tôt dans notre travail, l'application du système de la chaine de blocs aux crypto-monnaies permets aisément d'identifier l'origine du transfert de la monnaie digitale et reconstituer son parcours. Cependant, les autorités d'application de la loi au Canada sont d'un avis contraire [414]. Par exemple, le représentant du CANAFE, M. Tabi dans sa déclaration faite devant le comité sénatorial a révélé que les agents du CANAFE n'ont pas la pleine capacité de superviser les transferts de crypto-monnaies. Il déclare : « Les monnaies virtuelles et leur circulation dans le système…sont difficiles à retracer par le biais des opérations…Pour les retracer, il faudrait donc compter sur la collaboration de beaucoup d'autres partenaires dans le système… »[415].

Le représentant du ministère des Finances M. Wright, justifie cet écueil au travers d'une insuffisance d'outils de contrôle des monnaies digitales. Il confie :

> C'est le Web qui pose un problème ici. Nous pouvons surveiller ce qui se passe aux points d'entrée et de sortie. Cependant, une fois que la monnaie disparait dans la brume numérique, il n'est plus question d'une marchandise. Il ne s'agit pas d'une entité à laquelle on peut assigner un numéro de suivi qui permettrait de dire entre quelles mains elle est passée. Nous ne sommes pas capables de faire cela [416].

---

[414] *Supra* note 43 à la p 48.
[415] *Ibid* à la p 52.
[416] *Ibid*.

En somme, les interviewés soutiennent que les autorités de contrôle des lois canadienne et québécoise ne sont pas en mesure d'inspecter le marché des crypto-monnaies, en raison d'une faiblesse des ressources humaines et technologiques [417].

Aux États-Unis tout comme au Canada, des commentateurs font part de leur inquiétude vis-à-vis de l'offre d'anonymat des cryptomonnaies. Ils soulignent qu'il est vrai que lorsqu'une transaction est effectuée, toute personne peut vérifier l'acte via le grand livre public partagé, cependant, il n'y a aucune information personnelle rattachée à la transaction. Le solde du compte de la monnaie numérique situé à l'adresse est connu, mais le régulateur ne peut pas disposer de la véritable identité de l'utilisateur. Cela renforce l'idée que la crypto-monnaie est largement utilisée pour cacher une activité illicite [418]. Pour rajouter à cela, maints consommateurs sont capables de masquer leurs transactions par le biais du réseau Tor, rendant le gouvernement inapte à posséder leurs enregistrements [419].

Tor est un réseau secret distribué d'ordinateurs sur Internet qui voile les vraies adresses IP[420], et donc les identités des utilisateurs du réseau en conduisant les transactions via maints ordinateurs autour du monde et en les recouvrant de plusieurs strates de cryptage. Tor empêche de connaître le positionnement physique des ordinateurs logeant ou accédant à des sites Web sur le réseau. Cet écueil peut être amplifié par

---

[417] *Ibid*.
[418] Allison M. Lovell, « Avoiding Liability: Changing the Regulatory Structure of Cryptocurrencies to Better Ensure Legal Use » (2019) 104: 927 Rev de Drt Iowa 927 à la p 939; Supra note 365 à la p 45.
[419] *Ibid* à la p 940.
[420] « *L'Internet Protocol Address, abrégée en « adresse IP » ou tout simplement « IP », est basée sur le protocole Internet qui constitue également la base du réseau Internet. Il s'agit de l'adresse clairement identifiable d'un équipement (par ex. d'un ordinateur, d'un serveur Web, d'une imprimante) au sein d'un réseau interne ou externe. Une adresse IP peut également se référer à un ensemble d'appareils, notamment en cas de diffusion broadcast ou multicast. De même, plusieurs adresses peuvent être attribuées à un même ordinateur. Dans tous les cas, une chose est immuable : chaque adresse IP ne peut être attribuée qu'une seule fois au même moment au sein d'un réseau* ». Voire <www.ionos.fr/digitalguide/serveur/know-how/quest-ce-quune-adresse-ip/>.

l'usage de tumblers ou d'autres anonymes sur ce réseau [421]. En effet, les adeptes du blanchiment sont capables de maîtriser les services d'anonymisation nommés mixers ou tumblers. Ces derniers réalisent des volumes conséquents de transactions à intervalles irréguliers entre un grand nombre de portefeuilles en reconduisant les transactions au travers de séries complexes et semi-aléatoires de fausses transactions et mélangent les transactions entrantes avec de nombreuses autres [422]. Plus précisément, le mixer est un produit qui assombrit la chaîne de transactions sur la blockchain en connectant toutes les transactions à la même adresse bitcoin et en les transférant ensemble de sorte à faire croire qu'elles ont été envoyées depuis une autre adresse ; quant au tumbler il expédie des transactions au travers d'une série complexe et semi-aléatoire de fausses communications qui complique la jonction de pièces virtuelles spécifiques (adresses) avec une transaction singulière [423]. On trouve aussi d'autres produits de mixage qui fonctionnent en recevant des instructions d'un utilisateur pour transmettre des fonds à une adresse Bitcoin particulière. Le service lie ensuite cette transaction à d'autres transactions de l'utilisateur afin de brouiller les pistes sur l'identité du destinataire [424].

En termes d'illustrations de fraude par monnaie virtuelle, nous pouvons citer le plus grand procès[425] de blanchiment d'argent en ligne de l'histoire. En mai 2013, le ministère américain de la Justice a accusé *Liberty Reserve*, une entreprise de service de transfert d'argent localisée au Costa Rica, et sept de ses dirigeants et employés de l'exploitation dudit service sans enregistrement préalable, ainsi que de blanchiment d'argent servant le déplacement de plus de 6 milliards USD de produits illicites. La Gendarmerie royale

---

[421] FATF, « Virtual Currencies Key Definitions and Potential AML/CFT Risks », Paris 2014 à la p 6, en ligne : *Fatf-gafi* <www.fatf-gafi.org>.
[422] Stefan Mbiyavanga, « Cryptolaundering: Anti-Money Laundering Regulation of Virtual Currency Exchanges » (2019) 3:1 J de Dr Anti-Corruption 1 aux pp 6 et 7.
[423] *Ibid* à la p 6.
[424] *Supra* note 421.
[425] Liberty Reserve Founder Arthur Budovsky Sentenced in Manhattan Federal Court To 20 Years for Laundering Hundreds of Millions of Dollars Through His Global Digital Currency Business (6 Mai 2016), No du communiqué de presse: 16-115 (Département de la Justice Bureau du procureur américain District sud de New York).

du Canada a déclaré que l'enquête sur l'entreprise impliquait 17 pays, dont le Canada[426]. Dans le cadre d'une action coordonnée, le Département du Trésor a considéré *Liberty Reserve* comme une institution financière principalement consacré au blanchiment d'argent, conformément à l'article 311 de la USA PATRIOT Act, la rompant ainsi avec le système financier américain [427].

Liberty Reserve était un grand marché international qui comptabilisait plus d'un million d'utilisateurs dans le monde, dont plus de 200 000 aux États-Unis, et conduisait environ 55 millions de transactions, presque toutes illégales. Elle détenait sa propre monnaie virtuelle, Liberty Dollars (LR), mais à chaque point d'entrée et de sortie, les transferts étaient libellés et stockés en monnaie fiduciaire. Pour utiliser la monnaie numérique LR, un utilisateur ouvrait un compte sur le site Web de *Liberty Reserve*.

Bien que formellement l'entreprise demandait des informations d'identification de base, elle n'a pas validé les identités. Les utilisateurs ont fréquemment créé des comptes sous des noms explicitement criminels tels que « Russia Hackers », « Hacker Account », et des adresses clairement fausses dont par exemple «123 Fake Main Street, Completely Made Up City, New York » [428]. En plus, *Liberty Reserve* a contraint les utilisateurs à réaliser des dépôts et des retraits via des échangeurs tiers non recommandables : des entreprises de transfert d'argent sans licence exerçant en Russie et dans plusieurs pays très portés sur le blanchiment d'argent, comme la Malaisie, le Nigéria et le Vietnam. Moyennant des « frais de confidentialité » supplémentaires (75 cents US par transaction), les utilisateurs pouvaient camoufler leur numéro de compte Liberty Reserve lors du transfert de fonds, rendant ainsi la transaction inaccessible [429].

Après avoir su qu'elle faisait l'objet d'une enquête de la part des forces de l'ordre américaines, l'entreprise a prétendu fermer au Costa Rica, mais a continué à exercer

---

[426] Irving R Gerstein, Céline Hervieux-Payette, « Digital currency: you can't flip this coin! Report of the standing senate committee on banking, trade and commerce » (Juin 2015) à la p 41 Sénat Canada.
[427] *Supra* note 256.
[428] *Ibid* à la p 33.
[429] *Ibid*.

par le biais d'un ensemble de sociétés fictives, transposant des millions de personnes depuis leurs comptes en Australie, à Chypre, en Chine, à Hong Kong, au Maroc, en Russie, en Espagne et autres [430].

3.3. Les modalités du renforcement de la transparence dans la pratique des envois de fonds par crypto-monnaie

Dans cette section, nous évoquons les raisons pour lesquelles les pays devraient tous légaliser l'utilisation de la cryptomonnaie, un prérequis nécessaire à la légalité des envois de fonds par cette voie (revoir si besoin I du chapitre). Et suivant les soucis d'adaptation aux monnaies numériques traversés par les différentes structures de contrôle des lois canadiennes et américaines vues au (II), nous suggérons dans la seconde partie de ce (III) quelques modestes pistes de solution.

3.3.1. Les motifs d'un appel à la consolidation juridique de l'usage des crypto-monnaies

Étant donné que les transactions par crypto-monnaie se font essentiellement en ligne, les trafiquants de drogue et autres entreprises mafieuses ont trouvé là une conjoncture favorable à leurs activités illicites. Considérant cette réalité, l'impulsion logique des autorités est d'inciter à des limitations sur la technologie. Il ya pourtant de très bonnes raisons de ne pas succomber à la mise en application de lourdes restrictions sur le marché [431] ;

De prime abord, comme outil technologique, la crypto-monnaie n'est ni bonne ni mauvaise ; elle a une position neutre. Les monnaies traditionnelles telles que les dollars ou euros peuvent autant être employées dans les transferts illicites, que les crypto-

[430] *Ibid*.
[431] *Supra* note 168 à la p 34.

monnaies bitcoins ou ethers, cependant nous ne prévoyons pas d'exclure les factures papier. Seul leur usage illégal est prohibé. Au fur et à mesure que l'économie des crypto-monnaies croitra, les usages permis de ces monnaies électroniques l'emporteront vraisemblablement sur les actes criminels, comme c'est présentement le cas des moyens de paiement classiques [432].

En outre, toute suggestion ou démarche pour une restriction d'usage des monnaies numériques s'avère inutile. Puisque les cryptomonnaies font partie d'un réseau mondial décentralisé, leur pratique de fonctionnement est presqu'impossible à entraver. Rappelons que les échanges s'opèrent directement entre deux utilisateurs interreliés au système de la blockchain à l'exclusion d'un serveur central. A l'image du service de transfert de fichiers BitTorrent, la suppression de l'un des ordinateurs individuels qui constitue le système pair à pair (c'est à dire dans lequel chaque client est aussi un serveur) aurait peu d'impact sur le reste du réseau. En conséquence, interdire ou limiter l'usage de la crypto-monnaie empêcherait uniquement les utilisateurs respectueux de la loi d'accéder à la technologie. Ainsi, la société délaisserait maints avantages des cryptomonnaies, en termes notamment d'envois de fonds (revoir si besoin I.A et B.2 du chapitre 2), sans constater un affaiblissement des transactions criminelles[433].

Par ailleurs, il existe des risques pour les utilisateurs et les structures d'application de la loi, qui ne pourraient être contenus sans réglementation. Il a été démontré que certains risques ne peuvent être seulement soutenus par les prévisions des utilisateurs, car des pertes d'argent et une mauvaise prise de conscience de ces risques nécessite au moins d'exprimer des conseils aux usagers (voir Annexe B pour les recommandations faites au gouvernement du Canada dans ce sens). Sans compter que les dispositifs de

[432] *Ibid*.
[433] *Ibid* à la p 35.

vigilance doivent cadrer avec les fonctions décentralisées et anonymes de l'emploi des monnaies numériques [434].

De plus, en prohibant l'utilisation de la crypto-monnaie, les pays concernés pourraient se retrouver dans une position de désavantage concurrentiel à l'échelle internationale, dans la progression et l'adoption de ce qui pourrait être le mode de paiement de la génération future [435]. Il ressort effectivement des conclusions d'enquêtes que les utilisateurs des cryptomonnaies sont généralement jeunes, instruits et en emploi dans divers secteurs. Ces clients sont séduits par les offres d'anonymat et de décentralisation de la technologie Blockchain, qu'ils considèrent comme l'instrument du futur dans le domaine des transfert de fonds [436].

Une étude comparative mondiale sur les cryptomonnaies datant de 2017, produite par le ''Centre de Cambridge pour la finance alternative'', en coopération avec des entreprises et des organisations de 38 pays et de 5 régions du monde, y compris le Canada a divulgué qu'à cette période, le nombre d'usagers actifs sur des comptes en crypto-monnaie correspondait à un intervalle de 2,9 à 5,8 millions sur le plan mondial. La recherche indiquait que l'estimation du nombre de possesseurs et d'utilisateurs de crypto-monnaie n'a pu être déterminée avec exactitude, car les personnes peuvent utiliser plusieurs portefeuilles et détiennent des comptes d'échange pour différentes crypto-monnaies [437]. D'autres enquêtes effectuées par ''Coin Dance'' le 13 mars 2018,

---

[434] Kelly McConnell, *Best practice for bitcoins regulatory, legal and financial approaches to virtual currencies in a hesitant, global environment* à la p 41, en ligne (pdf): *Australian Parliament House* <www.aph.gov.au/DocumentStore.ashx?id=46d34817-cdc7-42a5-97ec-e3ff59bd6634&subId=301945>; Benjamin Lo, « Fatal Fragments: The Effect of Money Transmission Regulation on Payments Innovation » (2016) 18 Yale de D et de Technologie 111. Voir VI à la p 147; Omri Marian, « Blockchain Havens and the Need for Their Internationally-Coordinated Regulation » (2019) 20:4 J de Dr et Tech North Carolina 529 à la p 548.

[435] *Supra* note 168 à la p 35; Kevin Werbach, « Trust, but Verify: Why the Blockchain Needs the Law » (2018) 33:2 BTLJ 487 à la p 539.

[436] *Supra* note 43 à la p 51.

[437] Le Centre pour la défense de l'intérêt public, « Évaluer l'avènement des monnaies « alternatives » et les risques juridiques : le point de vue des consommateurs » (Septembre 2018) à la p 7, en ligne (pdf) : *Public Interest Advocacy Centre* <www.piac.ca/wp-content/uploads/2018/09/FR-PIAC-Report-4120-CMS-810781-Assessing-the-Emergence-of-Alternative-Currencies-Sept-20-2018-petit.pdf >.

ont relevé que la clientèle fréquente des monnaies numériques se situe entre 25 et 34 ans à un pourcentage de 45,71 %. Le deuxième plus grand taux d'utilisateurs concerne le groupe d'âge de 35 à 44 ans représentant une proportion de 30,62 %, suivi en troisième place de la catégorie des seniors (45 à 54 ans) [438].

Pour ce qui est spécifiquement du Canada, des revues soulignent qu'il fait partie des dix principaux pays favorables au bitcoin. Le volume des transactions de bitcoin progresse continuellement depuis l'année 2013. Les villes de Toronto et Vancouver sont définies comme des « plaques tournantes du bitcoin » [439]. Selon l'étude comparative mondiale de 2017 tout juste mentionnée, le Canada totalisait 6 % des transferts de crypto-monnaies réalisés autour du monde. L'État fédéral dispose d'environ 506 guichets automatiques de bitcoins, dont 234 en Ontario uniquement. L'Europe et certains pays de l'Asie-Pacifique occupent le plus grand taux mondial d'échanges [440].

De plus, en fin d'année 2020, PayPal a fait une annonce d'ampleur propice à la croissance des crypto-monnaies [441]; la célèbre application a autorisé les échanges de crypto-monnaies sur son service. Les clients américains en premier peuvent maintenant acheter, vendre et posséder des bitcoins, litecoin, ethereum et bitcoin cash. Les 346 millions d'utilisateurs actifs et le réseau de 26 millions de commerçants ont sûrement convaincu PayPal de couvrir des achats montant jusqu'à 20000 $ par semaine. Le développement du service à l'international est prévu pour l'amorce de l'année 2021. A travers cette initiative, l'application devrait contribuer à instaurer la crypto-monnaie comme une monnaie usuelle d'échange, au grand dam des banques centrales qui devraient y voir une menace de compétition sérieuse. Elles ont évoqué la possibilité de

---

[438] *Ibid* à la p 9.
[439] *Ibid* à la p 15.
[440] *Ibid* à la p 16.
[441] Hadrien Augusto, « Le Bitcoin est arrivé sur PayPal, secousse à venir en 2021 ? » (15 Novembre 2020), en ligne : *Presse-citron* <www.presse-citron.net/le-bitcoin-est-arrive-sur-paypal-secousse-a-venir-en-2021/>.

lancer leurs propres monnaies digitales [442]. En effet, un certain nombre d'entreprises déjà, admet les paiements par crypto-monnaie en prime de biens et de services. C'est le cas de: *Overstock.com, Expedia, Microsoft, Shopify, EGifter, Amazon, Home Depot, Target, Time, Inc*.,[443]. En avril 2017, le Japon a donné son accord pour que le bitcoin constitue un mode de paiement légal sur les marchés de détail. Aux États-Unis, les commerçants acceptent progressivement les crypto-monnaies comme mode de règlement et réserve de valeur [444].

Au total, une réglementation sérieuse des activités liées aux crypto-monnaies dont bien entendu les envois de fonds, à l'intérieur de tous les pays, est requise non seulement pour légitimer les transactions transfrontalières, mais aussi pour les raisons principales suivantes : la protection des consommateurs et la préservation de l'intégrité des marchés [445].

3.3.2. Les garanties de l'intégrité du marché des envois de fonds par crypto-monnaie

Nous le rappelons[446], une des principales recommandations du Groupe d'action financière a été élaborée dans le but de détecter les potentiels terroristes et autres criminels qui ont recours aux voies officielles de transferts de fonds électroniques. Elle précise aux entités financières de recueillir des informations de base sur l'expéditeur et

---

[442] Julie Gordon, « Pandemic accelerates need to consider digital currency: Bank of Canada » (15 Octobre 2020), en ligne: *Financial post* <financialpost.com/news/economy/pandemic-accelerates-need-to-consider-digital-currency-bank-of-canada-2>; Jordan Press, « Central banks need digital currency alternative if Facebook's Libra blocked, Bank of Canada says » (15 Octobre 2020), en ligne: *Check Watch Local* <www.cheknews.ca/central-banks-must-have-digital-currency-alternative-if-facebooks-libra-blocked-bank-of-canada-709646/>.

[443] *Supra* note 246 à la p 85 ; Agnès Connat, « Les enjeux juridiques liés à l'usage de la cryptomonnaie : Bitcoin, une opportunité d'affaire pour les entrepreneurs québécois ? », JUR5565-30 Droit des contrats commerciaux et du financement de l'entreprise, Université du Québec à Montréal, 2015 à la p 18.

[444] *Supra* note 437 à la p 11.

[445] Hadrien Canter, « Quel statut juridique pour le Bitcoin ? » 2019 à la p 14, en ligne (pdf) : *Academia* <www.academia.edu>.

[446] *Supra* note 339 à la p 78.

le destinataire des transferts de fonds afin de les mettre instantanément à disposition des autorités compétentes chargées de l'application de la loi et / ou des poursuites pour les aider à déceler, enquêter et poursuivre les criminels, localiser leurs actifs ; ainsi qu'aux chambres de renseignement financier pour étudier les opérations suspectes, et les éditer si possible. Le fait est que pour appliquer cette mesure, les pays doivent avoir la capacité de retracer toutes les transmissions de fonds [447], or selon les interviewés canadiens et américains, cela est rendu difficile en ce qui concerne les crypto-monnaies, puisque l'identité des participants à l'opération est encryptée grâce à l'utilisation du portefeuille numérique et à l'omission d'enregistrer ou de partager les informations personnelles. Qui plus est, certaines crypto-monnaies comme Moreno se disent complètement anonymes et non retraçables, si des applications comme Tumblers ou mixers présentées dans nos notes précédentes ne les y aident. Les experts suggèrent donc l'adoption de règlements, notamment un règlement imposant un registre dans lequel les adresses des portefeuilles seront reliées à l'identité des propriétaires [448]. Ceci est important dans la mesure où se fier uniquement à la blockchain pour la tenue de registres n'est pas suffisant car les données inscrites dans la chaine de blocs peuvent permettre aux autorités compétentes de relier les transactions à une adresse de portefeuille, mais peuvent ne pas connecter naturellement l'adresse de portefeuille au nom d'une personne [449].

Aussi, les développeurs ont la capacité de concevoir de nouvelles technologies de capital-risque, comme des interfaces de programmation d'application (API) qui fournissent des informations d'identification des clients, ou permettent aux entreprises financières de mettre en place différentes modalités à satisfaire avant qu'une transaction par crypto-monnaie soit envoyée au bénéficiaire, afin de réduire les risques de BC / FT

---

[447] *Ibid*.
[448] Chambre des communes, *Lutte contre le blanchiment d'argent et le financement des activités terroristes : faire progresser le Canada Rapport du Comité permanent des finances* (Novembre 2018) (président : Wayne Easter) à la p 68.
[449] *Supra* note 340 à la p 27.

liés au service de traitement des envois de fonds par crypto-monnaie. De même, L'innovation adéquate pour la conformité en matière de LBC / FT peut impliquer la progression des protocoles de monnaies numériques existants ou la formation de toutes nouvelles crypto-monnaies reposant sur des protocoles sous-jacents essentiellement différents qui peuvent comprendre des baisses de risque ou simplifier l'identification des clients et la supervision des transactions [450]. Des systèmes d'identité numérique tiers peuvent aussi être conçus pour favoriser la conformité en matière de LBC / FT dans le service des envois de fonds par crypto-monnaie. Ces systèmes pourraient par exemple contenir des dépositaires d'identité numérique tiers et / ou d'autres entités créant, certifiant et sauvegardant des solutions d'identité numérique à des fins spéciales de rapports et d'inspection. Les dépositaires d'identité numérique tiers devraient eux-mêmes être réglementés pour assurer l'intégrité de l'identification / vérification[451].

Par ailleurs, puisque les autorités de contrôle des lois canadienne et québécoise ont fait part du manque de ressources humain et technologique nécessaires au décèlement des activités de blanchiment d'argent et du financement du terrorisme lors des opérations de transmission des crypto-monnaies, la nécessité est d'effectuer une réactualisation notable des systèmes de supervision et d'employer des personnes qui maîtrisent la singularité de la technologie [452]. Au Royaume uni[453] par exemple, La Financial Conduct Authority (l'instance de régulation du secteur financier britannique) a institué une équipe pluridisciplinaire spéciale composée en majorité de superviseurs chevronnés possédant des acquis en matière de criminalité financière et de lutte contre le blanchiment de capitaux, complétée par une main d'œuvre externe et interne détenant une expertise dans les prestataires de services d'actifs virtuels. La FCA

[450] *Supra* note 256 à la p 14.
[451] *Ibid*.
[452] *Supra* note 43 à la p 39.
[453] FATF, « Guidance for applying a Risk-Based Approach to Supervision », Paris 2021 à la p 95, en ligne: *Fatf-gafi* <www.fatf-gafi.org/publications/documents/Guidance-RBA-Supervision.html>.

continue d'améliorer les connaissances techniques et l'expertise de surveillance des PSAV.

Les experts recommandent en outre aux pays, de mettre en œuvre des procédures opérationnelles efficientes et procurer une formation aux enquêteurs et aux procureurs sur les délits et crimes pouvant impliquer des monnaies numériques ; sans omettre l'importance de leur lien avec des tiers qui peuvent aider à pister le parcours de la «monnaie» dans le cadre d'investigations touchant aux monnaies virtuelles ; notamment les services d'échanges de devises virtuelles et les explorateurs de chaînes de blocs en ligne, qui peuvent tous deux fournir des renseignements capitaux sur des transactions particulières soumises à des enquêtes pénales [454].

Il faut savoir que la détention du portefeuille, de la clé privée ou d'une autre phrase secrète par les enquêteurs ne signifie pas que la monnaie virtuelle sous-jacente a été sécurisée avec succès et n'est plus récupérable par d'autres. Parce que si un complice connait l'accès à la clé privée, il peut être capable de reconstituer le portefeuille et transférer à distance la monnaie virtuelle vers un autre portefeuille ou une autre adresse. La « saisie » efficiente des monnaies numérique exige l'usage soit d'un portefeuille de remplacement sous la surveillance des enquêteurs, soit de solutions de stockage tierces. Même ces solutions font naître de nouveaux risques dans le processus d'archivage sécurisé avec des éventualités de faute professionnelle du personnel, et la perte d'accès à la monnaie numérique si les clés privées essentielles ne sont pas conservées en sûreté et peuvent être rappelées facilement [455]. Tout comme les pays se sont entendus avec des institutions financières tierces pour remettre des possessions pécuniaires ou non pécuniaires aux enquêteurs ou pour « geler » les biens, il est aussi important d'élaborer

[454] Le Groupe de travail du Commonwealth sur les monnaies virtuelles, « Regulatory Guidance on Virtual Currencies » (Octobre 2019) à la p 24, en ligne (pdf) : *thecommonwealth.org* <www.thecommonwealth.org>.
[455] *Ibid*.

des processus semblables pour traiter la monnaie digitale afin que la chaîne complète des preuves soit prémunie avec les actifs durant tout le cours d'une enquête [456].

[456] *Ibid*.

CONCLUSION

La présente recherche s'est attardée à l'exploration des impacts de l'ouverture du marché des envois de fonds aux entreprises technologiques émergeantes. Les objectifs spécifiques visés à l'entame de notre travail ont été relativement atteints. Nous avons effectivement été en mesure d'examiner les bénéfices des envois de fonds pour les ménages et identifier des interventions politiques qui fructifient ses atouts pour ces derniers et les populations [457]. Et nous avons relevé les défis de supervision relatifs à l'application de la crypto-monnaie au secteur d'activité. Pour y parvenir, la sélection d'articles de revue, de textes de doctrine d´ordre juridique, politique, économique et socio-économique, ainsi que les sites sérieux d´actualité, a été menée et exploitée.

Les résultats de notre recherche nous ont permis de faire le bilan suivant ;

La conception multidimensionnelle généralement admise sur la pauvreté des ménages perçoit que la réduction de la pauvreté implique plus qu'augmenter les revenus monétaires et les niveaux de consommation. La réduction de la pauvreté comprend également la consolidation de l'aptitude à cumuler des actifs qui augmentent la résistance aux crises financières et l'accès à des droits essentiels et productifs comme les soins de santé et l'éducation [458]. Certaines conclusions[459] peuvent être tirées à propos de l'impact des envois de fonds sur la pauvreté. Premièrement, les envois de fonds contribuent directement à renforcer les revenus des familles, tout en leur octroyant la possibilité de les fructifier. Toutefois, les données disponibles suggèrent la prudence

---

[457] *Supra* note 99 à la p 94.
[458] *Ibid* à la p 93.
[459] *Ibid* à la p 99.

car la réception de ces fonds à valeur fluctuante peut être temporaire. L'envoi peut cesser totalement lorsque les migrants retournent dans leur pays d'origine ou s'intègrent dans le pays d'accueil. Deuxièmement, les envois de fonds peuvent redistribuer les ressources des pays riches vers les pays pauvres. Certes, les envois de fonds à eux seuls ont peu de chances de sortir définitivement les gens de la pauvreté [460], mais la promotion de l'inclusion financière par l'activité a la capacité de le faire.

Bien que les systèmes de transfert de fonds informels aient plus d'une raison de conserver l'intérêt des immigrants, les systèmes formels d'envois de fonds relève le potentiel d'accroitre le developpement et d'assurer une plus grande transparence du marché [461]. En effet, la conduite des envois de fonds vers des mécanismes d'épargne et d'investissement peut être mieux favorisé et concrétisé par des canaux formels qui offrent ces services financiers en lien avec les envois de fonds [462]. C'est le cas des applications Fintech qui procurent des économies utiles de coûts ainsi qu'une plus grande commodité et avantages pour les consommateurs ; elles représentent un choix alternatif pour la clientèle non bancarisée friande des services informels. Les sociétés Fintech telles que *Stellar* et *Ripple* ont développé des formes de traitement ou paiement décentralisé que les entreprises classiques de transfert d'argent ont même commencé à adopter pour les transfert de fonds transfrontaliers [463]. La technologie blockchain peut jouer un rôle central quant à l'amélioration de l'inclusion financière, ses atouts n'ont pas été complètement exploités [464].

Compte tenu de l'importance de l'inclusion financière et la particularité des nouveaux défis de sécurité à relever, une intervention commune du secteur privé et du

---

[460] *Ibid* à la p 94 ; Remus Gabriel Anghel, Matloob Piracha et Teresa Randazzo, « Migrants' Remittances : Channeling Globalization » (Novembre 2015) IZA Document de travail n° 9516 à la p 19.
[461] *Ibid* à la p 244.
[462] *Ibid* à la p 246.
[463] Gongpil Choi, Meeyoung Park, NaEun Park, «The use of virtual currencies in small-value cross-border remittances and its implication » (Octobre 2017) 2: 2 Rev Trans env de fonds 89 à la p 114.
[464] Deloitte, « Can blockchain accelerate financial inclusion globally ? Inside magazine nº 19 (19 Novembre 2018) à la p 8, en ligne : <www2.deloitte.com>.

gouvernement est essentielle pour former un environnement adapté, durable et responsable [465]. En effet, puisque le système décentralisé de la monnaie numérique est différent du système central traditionnel, les autorités gouvernementales devraient pousser les acteurs du marché à coopérer à la formation de directives réglementaires mondiales autour de démarches d'entretiens et d'un processus d'entente. Ces directives mondiales prévoiraient des conditions transparentes et équilibrées pour un marché stable des envois de fonds par crypto-monnaie [466]. Par ailleurs, les chaînes de blocs devraient constituer un important facteur de compétitivité des économies nationales au cours des années à venir. C'est pourquoi il importe individuellement aux pays d'encourager les start-up à anticiper cette compétition mondiale qui débute [467]. Interdire la monnaie numérique comme le font certains pays actuellement n'est pas la solution pour mettre fin au blanchiment d'argent et aux activités illicites, tout comme l'interdiction de l'argent liquide n'est pas une solution à ces mêmes maux. En tout, nos auteurs ne préconisent pas la crypto-monnaie, mais l'innovation qu'elle amène à notre secteur d'étude [468].

Notre recherche comporte toutefois ses limites : peu de recherches ont traité spécifiquement des principes de partage d'informations et de coopération entre les superviseurs des PSAV, ainsi que des risques et des atténuants potentiels des risques pour les transactions pair-à-pair [469]. Les transactions « peer-to-peer » sont perçues par

---

[465] *Ibid*.
[466] *Supra* note 463 à la p 116; Kelly McConnell, *Best practice for bitcoins regulatory, legal and financial approaches to virtual currencies in a hesitant, global environment*, en ligne (pdf): *Australian Parliament House* <www.aph.gov.au/DocumentStore.ashx?id=46d34817-cdc7-42a5-97ec-e3ff59bd6634&subId=301945> à la p 45.
[467] Boris Barraud, « Les blockchains et le droit » (Avril 2018) Nº 147 Rev Lamy drt de l'immatériel 48 à la p 23.
[468] *Supra* note 168 à la p 37 ; Benjamin Lo, « Fatal Fragments : The Effect of Money Transmission Regulation on Payments Innovation » (2016) 18 Yale de D et de Tech 111 à la p 147.
[469] Sygna, « New FATF Draft Guidance to Regulate P2P Transfers, DeFi, DEXs, NFT and Stablecoins New Fatf » (2021), en ligne: *Sygna* <www.sygna.io/blog/fatf-draft-guidance-on-rba-to-virtual-assets-and-vasps-public-consultation-march-2021/>; Aislinn Keely, « FATF says it will release updated guidance for digital assets in June » (26 Février 2021), en ligne : *Theblockcrypto* <www.theblockcrypto.com/linked/96467/fatf-updated-guidance-digital-assets-june>.

le GAFI comme des transferts d'actifs virtuels exécutés sans l'implication d'un PSAV ou d'une autre entité obligée ; il s'agit par exemple des transferts d'actifs virtuels entre deux portefeuilles non hébergés ou privés [470]. Ce qui ne nous a pas permis de développer largement les risques et la réduction de risques des transactions d'envois de fonds par crypto-monnaie qui excluent tout intermédiaire. À la lumière de ces limites, il pourrait être pertinent de se pencher davantage sur la manière dont les pays peuvent sérieusement faire face aux risques des transactions financières directes sans intermédiaire.

En définitive, cette recherche s'ajoute aux écrits de la littérature scientifique propres à l'évolution du marché des envois de fonds. Les projets de recherches connexes pourront peut-être, à la lumière des recommandations que nous faisons, permettre à d'autres chercheurs de développer un cadre réglementaire complet pour des envois de fonds par crypto-monnaie aussi attractifs que transparents.

La recherche des notes d'actualité pour ce mémoire s'est interrompue le 24 Avril 2021.

[470] *Ibid*.

ANNEXE A

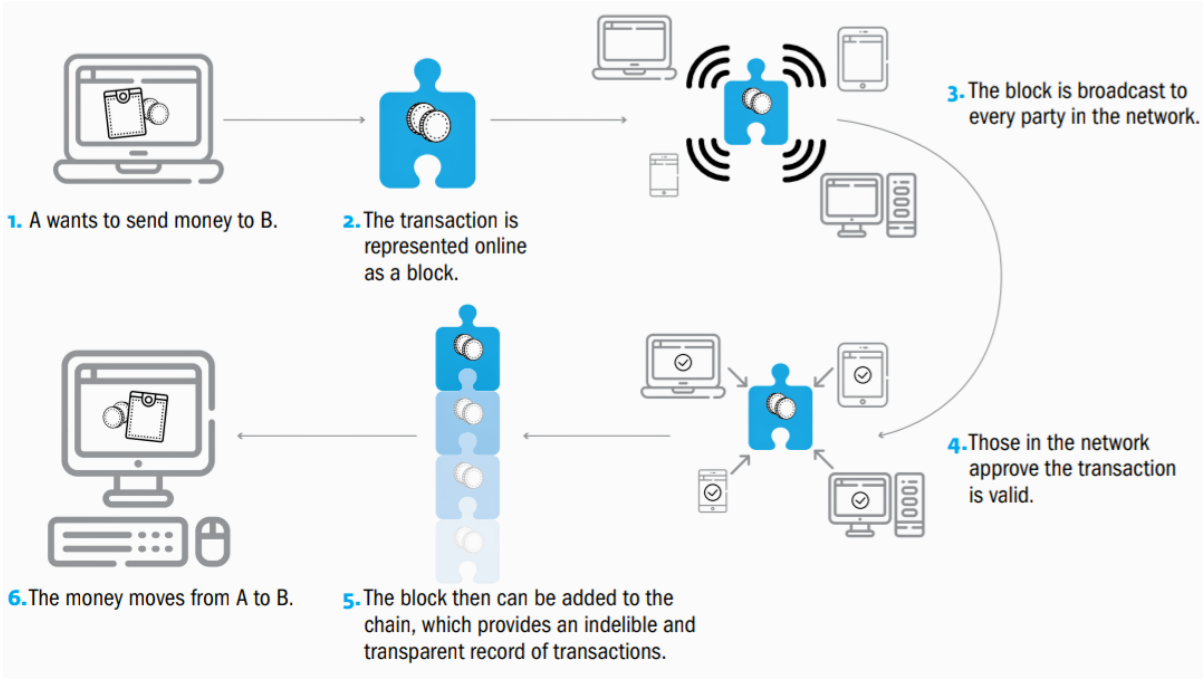

Source : Banque mondiale, Société financière internationale, *Blockchain Opportunities for Private Enterprises in Emerging Markets,* Rapport (Octobre 2017) à la p 13, en ligne (pdf) : *Ifc* <www.ifc.org/wps/wcm/connect/2106d1c6-5361-41cd-86c2-f7d16c510e9f/201901-IFC-EMCompass-Blockchain-Report.pdf?MOD=AJPERES&CVID=mxYj-sA>.

FIGURE 1.1 Schéma du processus de fonctionnement de la Blockchain.

ANNEXE B

Statistique Canada a adressé les pourcentages de résidents canadiens issus des pays en développement, au fait des envois de fonds par cryptomonnaie. Le tableau ci-dessous classe lesdits taux de pourcentage par région, et précise l'apport de confiance que les expéditeurs d'argent, au départ du Canada, portent aux monnaies numériques.

Tableau 2.2 Pourcentage des personnes connaissant ou ayant utilisé la cryptomonnaie pour envoyer de l'argent, résidents canadiens nés dans un pays admissible à l'ADP ayant envoyé de l'argent à de la famille ou à des amis vivant hors du Canada, par région de naissance.

Méthode de transfert d'argent	Amérique	Europe de l'Est	Afrique subsaharienne	Afrique du Nord	Asie de l'Ouest et centrale et Moyen-Orient	Asie de l'Est	Asie du Sud-Est et Océanie	Asie du Sud
Taux d'usage de la cryptomonnaie	29,1 %	36,1 %	31,1 %	29,4 %	26,7 %	22,2 %	22,8 %	28,9 %
Intervalle de confiance à 95 %	27,3 à 30,8	32,4 à 39,8	28,9 à 33,2	26,2 à 32,5	23,7 à 29,6	18,7 à 25,7	20,8 à 24,7	26,9 à 30,9

Note : L'Afrique subsaharienne comprend l'Afrique de l'Ouest, l'Afrique de l'Est, l'Afrique centrale et l'Afrique du Sud.

Source : Zacharie Tsala Dimbuene et Martin Turcotte, *Étude sur les transferts de fonds internationaux du Canada* (17 avril 2019) à la p 34, en ligne (pdf) : *Stat can* <www150.statcan.gc.ca/n1/fr/pub/89-657-x/89-657-x2019007-fra.pdf?st=LRlzTqwb>.

ANNEXE C

Le Centre pour la défense de l'intérêt public, « Évaluer l'avènement des monnaies « alternatives » et les risques juridiques : le point de vue des consommateurs » (Septembre 2018) aux pp 106 à 107, en ligne (pdf) : *Public Interest Advocacy Centre* < www.piac.ca/wp-content/uploads/2018/09/FR-PIAC-Report-4120-CMS-810781-Assessing-the-Emergence-of-Alternative-Currencies-Sept-20-2018-petit.pdf >.

Recommandations

Recommandation 1 : Compte tenu des risques associés aux cryptomonnaies et de leur accessibilité croissante pour les consommateurs, les gouvernements et les organismes de réglementation devraient jouer un rôle encore plus actif dans l'élaboration d'initiatives d'information et de sensibilisation des consommateurs sur les risques liés à l'utilisation de ces monnaies. La Commission des valeurs mobilières de l'Ontario et l'Agence de la consommation en matière financière du Canada ont pris un bon départ pour sensibiliser les consommateurs. Toutefois, comme il s'agit d'un enjeu d'envergure qui présente un risque de préjudice pour les consommateurs, il faudra en faire davantage et mieux faire connaître les ressources afin d'élargir l'accès pour ces derniers.

Recommandation 3 : Étant donné les risques importants et manifestes auxquels les consommateurs peuvent être confrontés lorsqu'ils traitent des cryptomonnaies, le ministère fédéral des Finances devrait former un groupe de travail composé d'intervenants clés, dont l'ACFC, la Banque du Canada, les commissions des valeurs mobilières, les organismes de réglementation des institutions financières et les groupes de protection des consommateurs et des investisseurs, afin qu'ils se penchent sur les risques pour les consommateurs liés à l'utilisation des cryptomonnaies en tant que systèmes de paiement et de moyens de placement.

Le groupe de travail devrait réfléchir aux recommandations à adresser aux gouvernements fédéral et provinciaux sur les initiatives appropriées de sensibilisation et d'information des consommateurs, sur les règles et règlements nouveaux ou améliorés qui sont nécessaires pour

traiter les cryptomonnaies en tant que moyens de placement, sur la promotion des cryptomonnaies émises pour la première fois et des entreprises qui en échangent ou en négocient et sur les mesures de protection des consommateurs qui sont nécessaires pour les réseaux de paiement par cryptomonnaie et pour les entreprises qui traitent, échangent ou détiennent de telles monnaies. Le groupe de travail devrait également envisager l'établissement de règles relativement au processus de plainte, aux mécanismes d'application de la loi et au règlement des différends.

APPENDICE A

LES NOUVEAUX MODÈLES D'AFFAIRES DES ENVOIS DE FONDS

BUSINESS MODEL	DESCRIPTION	EXAMPLES
MOBILE MONEY-BASED CROSS-BORDER REMITTANCES	> This model enables cross-border remittances to be sent through mobile money or e-wallet accounts. > The transfer can happen between: - Providers owned by the same group holding company; - Different providers working in cooperation; or - Multiple providers connected through a "hub" operated by a third party. > This model is prominent in West Africa, East Africa, Southeast Asia and the Pacific. > Mobile money/e-wallet accounts can be used both at the sending and receiving end.	> Millicom: Tigo Tanzania and Tigo Rwanda > Orange Money: Côte d'Ivoire, Mali and Senegal > MTN Mobile Money: Côte d'Ivoire to Airtel Money in Burkina Faso > Singtel: Singtel Singapore to Telkomsel Indonesia
ONLINE/ INTERNET	> This model enables users to transfer money through an online remittance platform. The transfer can be made through the provider's mobile phone app or website. > Senders can use their online banking account, debit card, credit card, etc. to link to the platform to send money. > Receivers can get funds in several ways, such as mobile money, bank account deposit, airtime top-up or cash pick-up. For example, WorldRemit processes the majority of transfers to mobile money accounts.[19]	> WorldRemit > Xoom > Remitly
PEER-TO-PEER	> Online peer-to-peer platform matches senders in two countries without the need for money to cross borders. > As the cross-border movement of money is low, the cost of remittances is also relatively low. > This is a fully online model as no cash is accepted or sent out. Transactions can happen only through a bank account, card or closed loop wallet offered by the provider.	> Transferwise > CurrencyFair > Azimo
BITCOIN/ BLOCKCHAIN	> This model enables money transfer through bitcoin or blockchain-based technology. > Bitcoin: Funds are sent and received in the respective local currency, but the cross-border transfer of funds happens through bitcoin, a leading digital cryptocurrency. > Blockchain: Platforms such as Ripple and Etherium[20] enable cross-border payment services through their own cryptocurrencies (XRP and Ether, respectively) or through their platforms based on blockchain technology. Blockchain provides a decentralized ledger of transactions (blocks) distributed among all members of the network (chain). The ledger is updated every time a transaction takes place, once the members in the network have verified and approved it.	> Abra > Bitpesa > Coins.ph > Bitspark > Ripple > Etherium

Alliance pour l'inclusion financière, Groupe de travail sur les services financiers numériques, « Innovative cross-border remittance services: experiences from Afi member countries » (Août 2018) Note d'orientation n ° 30 à la p 6.

APPENDICE B

LES MODÈLES DE LICENCE POUR LES ENVOIS DE FONDS DIGITALEMENT ACTIVÉS

CATEGORY	ALTERNATIVES	DESCRIPTION
LICENSING MODELS	a. Licensing non-bank digital financial services providers directly	Non-bank digital financial services providers can be licensed directly to provide international remittances services, either within their existing business operating license (e.g. Rwanda, Tanzania, European Union) or through a separate money remitter license (e.g. Kenya).
	b. Authorizing a non-bank digital financial service provider to partner with a local bank	Banks provide the core international remittance services while non-bank digital financial services providers provide the distribution channel (e.g. Bangladesh, Pakistan). The licensed entity in this case is a bank.
	c. Licenses restricted to banks only	Non-bank digital financial services providers cannot provide international remittance services under existing laws (e.g. Ethiopia).

Alliance pour l'inclusion financière, Groupe de travail sur les services financiers numériques, « Innovative cross-border remittance services: experiences from Afi member countries » (Août 2018) Note d'orientation n ° 30 à la p 6.

BIBLIOGRAPHIE

DOCUMENTATION INTERNATIONALE

- Traités et conventions internationales

-*Convention européenne relative au statut juridique du travailleur migrant*, 24 Novembre 1977, Série des traités européens - n° 93 38 arts 17 (entrée en vigueur : 1er Mai 1983) [Conseil de l´Europe].

-*Convention (n° 97) sur les travailleurs migrants* (révisée), 1949, Organisation internationale du travail C097- 23 arts 9 (entrée en vigueur : 22 janv. 1952) [OIT].

- Résolutions des organisations internationales

-*Déclaration de New York pour les réfugiés et les migrants*, Rés AG A/RES/71/1, Doc off AG NU, 71e sess, Doc NU A/71/L.1 (2016) 1 Point 46.

-*Pacte mondial pour des migrations sûres, ordonnées et régulières,* Rés AG A/RES/73/195, Doc off AG NU, 73e sess, Doc NU A/73/L.66 (19 décembre 2018) 1 Obj 20.

- Réglementation internationale

-*Directive 2007/64/CE du Parlement Européen et du Conseil du 13 novembre 2007concernant les services de paiement dans le marché intérieur, modifiant les directives 97/7/CE,2002/65/CE, 2005/60/CE ainsi que 2006/48/CE et abrogeant la directive 97/5/CE, J.O.U.E., L 319 du 05. 12. 2007.*

-Directive 2009/110/CE du Parlement Européen et du Conseil du 16 septembre 2009 concernant l'accès à l'activité des établissements de monnaie électronique et son exercice ainsi que la surveillance prudentielle de ces établissements, modifiant les directives 2005/60/CE et 2006/48/CE et abrogeant la directive 2000/46/CE., J.O.U.E., L 267 du 10.10.2009.

-Directive (UE) 2015/2366 du Parlement Européen et du Conseil du 25 novembre 2015 concernant les services de paiement dans le marché intérieur, modifiant les directives 2002/65/CE, 2009/110/CE et 2013/36/UE et le règlement (UE) no1093/2010, et abrogeant la directive 2007/64/CE., J.O.U.E., L 337 du 23.12.2015.

-Directive (UE) 2015/849 du Parlement Européen et du Conseil du 20 mai 2015 relative à la prévention de l'utilisation du système financier aux fins du blanchiment de capitaux ou du financement du terrorisme, modifiant le règlement (UE) no 648/2012 du Parlement européen et du Conseil et abrogeant la directive 2005/60/CE du Parlement européen et du Conseil et la directive 2006/70/CE de la Commission, J.O.U.E., L 141 du 05.06.2015.

-Directive (UE) 2018/843 du parlement européen et du conseil du 30 mai 2018 modifiant la directive (UE) 2015/849 relative à la prévention de l'utilisation du système financier aux fins du blanchiment de capitaux ou du financement du terrorisme ainsi que les directives 2009/138/CE et 2013/36/UE, J.O.U.E L 156/43 du 19.06.2018.

- Publications internationales

-Alliance pour l'inclusion financière, Groupe de travail sur les services financiers numériques, « Innovative cross-border remittance services: experiences from Afi member countries » (Août 2018) Note d'orientation n ° 30.

-Anyanzwa, James, « Diaspora remittances to East Africa outpace FDI [East African, The] » (Samedi 13 Avril 2019), en ligne : Bibliothèque Uqam <Eureka.cc>.

-A. Weiss, Martin, « Remittances : Background and Issues for Congress » (9 Mai 2016) Rapport du service de recherche du Congrès, en ligne (pdf) : *CRS* <www.crs.gov>.

-Bahia, Kalvin et Muthiora, Brian, « Indice de la réglementation de l'argent mobile » (Février 2019), en ligne (pdf) : *Gsma* <www.gsma.com>.

-Banque africaine de développement, « Les transferts des fonds des migrants, un enjeu de developpement » (Janvier 2008), en ligne (pdf) : *African development bank group* <www.afdb.org/fileadmin/uploads/afdb/Documents/Publications/70000012_FR_Transfert des fonds FR.PDF>.

-Banque centrale des États de l´Afrique de l´ouest, « Synthèse des résultats des enquêtes sur les envois de fonds des travailleurs migrants dans les pays de l'UEMOA » (Mai 2013), en ligne (pdf) : *BCEAO* <www.bceao.int/sites/default/files/2017-12/synthese_des_resultats_des_enquetes_sur_les_envois_de_fonds_des_travailleurs_migrants_dans_les_pays_de_l_uemoa.pdf>.

-Banque des règlements internationaux, « Implications of fintech developments for banks and bank supervisors » (Février 2018), en ligne (pdf) : *BIS* <www.bis.org>.

-Banque du Canada, Banque d'Angleterre, Autorité monétaire de Singapour, « Cross-border Interbank payments and settlements : Emerging opportunities for digital transformation » (Novembre 2018), en ligne : *media Mas* <www.mas.gov.sg/-/media/MAS/ProjectUbin/Cross-Border-Interbank-Payments-and-Settlements.pdf>.

-Banque mondiale, « Migrants' Remittances from France Findings of a survey on migrants' financial needs and remittance behavior in Montreuil » (Juin 2015) Développement Institutions et Mondialisation Rapport greenback 2.0 Montreuil.

-Banque mondiale, « Migration and development A Role for the World Bank Group » (Septembre 2016), en ligne (pdf): *Knomad* <www.knomad.org>.

-Banque mondiale, « Migration and Remittances: Recent Developments and Outlook » (Avril 2019), en ligne (pdf): Knomad <www.knomad.org>.

-Banque mondiale, « Migration and Remittances: Recent Developments and Outlook Special Topic: Global Compact on Migration » (Avril 2017), en ligne (pdf): *Knomad* <www.knomad.org>.

-Banque mondiale, « Migration and Development Brief 32: COVID-19 Crisis Through a Migration Lens » (Avril 2020), en ligne (pdf): *Knomad* <www.knomad.org>.

-Banque mondiale, « Migration and Remittances: Recent Developments and Outlook » (Décembre 2018), en ligne (pdf): *Knomad* <www.knomad.org>.

-Banque mondiale, « Phase II: COVID-19 Crisis through a Migration Lens Migration and Development Brief 33» (Octobre 2020), en ligne (pdf): *Knomad* <www.knomad.org>.

-Banque mondiale, « Remittances Prices Worldwide » (30 Juin 2019), en ligne (pdf): *Worldbank* <remittanceprices.worldbank.org/>.

-Banque mondiale, « The Market for Remittance Services in Southern Africa » (2018), en ligne (pdf): *Worldbank* <www.worldbank.org>.

-Banque mondiale, Société financière internationale, « Blockchain Opportunities for Private Enterprises in Emerging Markets » (Octobre 2017), en ligne (pdf) : *International finance corporation* <www.ifc.org/wps/wcm/connect/2106d1c6-5361-41cd-86c2-f7d16c510e9f/201901-IFC-EMCompass-Blockchain-Report.pdf?MOD=AJPERES&CVID=mxYj-sA>.

-Beck, Thorsten, Soledad, María et Pería, Martínez, « What Explains the Cost of Remittances? An Examination across 119 Country Corridors » (Octobre 2009) WPS5072 1.

-Bose, Anirban et Mellado, Bruno, *World Payments reports* (2018), en ligne (pdf): *World Payments report* <www.Worldpaymentsreport.com>.

-Bose, Anirban et Mellado, Bruno, *World Payments reports* (2019), en ligne (pdf): *World Payments report* <www.Worldpaymentsreport.com>.

-Bullmann, Dirk, Klemm, Jonas, Pinna, Andrea, « In search for stability in crypto-assets: are stablecoins the solution? » (Août 2019) Banque centrale européenne Série de documents occasionnels no 2306.

-Comité sur les systèmes de paiement et de règlement, Banque mondiale, Banque des règlements internationaux, *Services de transfert de fonds pour les travailleurs migrants Principes généraux* (Janvier 2007), en ligne (pdf) : *Worldbank* <siteresources.worldbank.org/INTPAYMENTREMMITTANCE/Resources/cpssFrench.pdf>.

-Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement, Le développement économique en Afrique rapport 2016 dynamique de la dette et financement du développement en Afrique, New York et Genève, 2016, en ligne (pdf) : *Unctad* <unctad.org/fr/PublicationsLibrary/aldcafrica2016_fr.pdf>.

-Conseil du commerce et du développement, Commission du commerce et du développement, *Réunion d'experts sur l'impact de l'accès aux services financiers, notamment concernant les incidences des envois de fonds sur le développement: émancipation économique des femmes et des jeunes Genève*, *12-14 novembre 2014*, Doc off CES NU, 3 Septembre 2014, Doc NU TD/B/C. I/EM.6/2.

-Di Castri, Simone, « Argent mobile : les solutions réglementaires » (Février 2013), en ligne (pdf) : *Gsma* <www.gsma.com>.

-Economiste principal John F. Wilson, « Hawala and other Informal Payments Systems : An Economic Perspective », Séminaire sur les développements actuels du droit monétaire et financier, présenté au département du Moyen-Orient FMI, 16 Mai 2002, en ligne : *International monetary fund* <www.imf.org>.

-FATF, « 12-month Review Virtual Assets and VASPs », Paris, France 2020, en ligne : *Fatf-gafi* <www.fatf-gafi.org/publications/fatfrecommendations/documents/12-month-review-virtual-assets-vasps.html>.

-FATF, « Guidance for applying a Risk-Based Approach to Supervision », Paris 2021, en ligne: *Fatf-gafi* <www.fatf-gafi.org/publications/documents/Guidance-RBA-Supervision.html>.

-FATF, « Guidance for a Risk-Based Approach to Virtual Assets and Virtual Asset Service Providers », Paris 2019, en ligne : *Fatf-gafi* <www.fatf-gafi.org/publications/fatfrecommendations/documents/Guidance-RBA-virtual-assets.html>.

-FATF, « Guidance for a Risk-Based Approach Virtual Currencies », Paris 2015, en ligne: *Fatf-gafi* <www.fatf-gafi.org>.

-FATF, « International Standards on Combating Money Laundering and the Financing of Terrorism & Proliferation » (2012-2020) Paris, France, en ligne: *Fatf-gafi* <www.fatf-gafi.org/recommendations.html>.

-FATF, « Virtual Currencies Key Definitions and Potential AML/CFT Risks », Paris 2014, en ligne: *Fatf-gafi* <www.fatf-gafi.org>.

-FinCoNet, « Online and mobile payments: Supervisory challenges to mitigate security risks », (Septembre 2016), en ligne (pdf): *Finconet* <www.finconet.org/FinCoNet_Report_Online_Mobile_Payments.pdf>.

-Fonds international de développement agricole, « Deuxième Conférence africaine sur les transferts d'argent et les réseaux postaux », présenté à Abidjan, Côte d'Ivoire, 15-16 Novembre 2016, [Rapport officiel], en ligne : *Ifad* <www.ifad.org>.

-Fonds international de développement agricole, « Travailleurs migrants et envois de fonds : vers la réalisation des objectifs de développement durable, une famille à la fois » (Octobre 2017), en ligne (pdf) : *Ifad* <www.ifad.org/documents/38714170/40193429/SendingMoneyHome_f_W.pdf/360a3cc9-c8a5-4f99-9ca0-600129df4d41>.

-Fonds international de développement agricole, « Sending Money Home: Contributing to the SDGs, one family at a time » (Juin 2017), en ligne (pdf): *Ifad* <www.ifad.org/documents/38714170/39135645/Sending+Money+Home+-+Contributing+to+the+SDGs%2C+one+family+at+a+time.pdf/c207b5f1-9fef-4877-9315-75463fccfaa7>.

-Fonds international de développement agricole, « Sending Money Home to Africa Remittance markets, enabling environment and prospects », (Novembre 2009), en ligne (pdf): *Ifad* <www.ifad.org/remittances>.

-Fonds international de développement agricole, « Travailleurs migrants et envois de fonds : vers la réalisation des objectifs de développement durable, une famille à la fois » (Octobre 2017), en ligne : *Ifad* <www.ifad.org/documents/38714170/40193429/SendingMoneyHome_f_W.pdf/360a3cc9-c8a5-4f99-9ca0-600129df4d41> .

-Fonds Monétaire International, Banque mondiale, Organisation de coopération et de développement économiques et Al., « Transactions internationales liées aux envois de fonds Guide pour les statisticiens et les utilisateurs » (2009), en ligne (pdf) : *International monetary fund* <www.imf.org/external/french/np/sta/bop/2009/rcg/pdf/guidef.pdf>.

-Giaglis, George, Kostopoulos, Nikos, Noszek, Zalan, et Al., « Eu Blockchain ecosystem developments » (2 Décembre 2020) L'Observatoire et le Forum de la blockchain de l'Union européenne Le premier rapport thématique visant à présenter les dernières mises à jour et développements au sein de l'écosystème de la blockchain de l'UE, en ligne (pdf) : *Eublockchainforum* <www.eublockchainforum.eu>.

-Global Migration Group (GMG) 2017. Global Knowledge Partnership for Migration and Development (KNOMAD), World Bank, Washington, DC.

-Groupe de travail du Commonwealth sur les monnaies virtuelles, « Regulatory Guidance on Virtual Currencies » (Octobre 2019), en ligne (pdf) : *thecommonwealth.org* <thecommonwealth.org>.

-Irving, Jacqueline, Mohapatra, Sanket et Ratha, Dilip, « Migrant Remittance Flows Findings from a Global Survey of Central Banks » (2010) Banque mondiale Document de travail 194.

-La bibliothèque de droit du Congrès, Le Centre de recherche juridique mondial, *Regulation of Cryptocurrency Around the World* (Juin 2018), en ligne (pdf) : *Library of Congress* <www.loc.gov/law/help/cryptocurrency/cryptocurrency-world-survey.pdf >.

-La bibliothèque de droit du Congrès, Le Centre de recherche juridique mondial, *Regulation of Cryptocurrency in Selected Jurisdictions* (Juin 2018), en ligne (pdf) : *Library of Congress* <www.loc.gov/law/help/cryptocurrency/regulation-of-cryptocurrency.pdf>.

-Le Conseil de stabilité financière (FSB), « Crypto-assets regulators directory » (5 Avril 2019), en ligne (pdf) : *Fsb* <www.fsb.org/wp-content/uploads/P050419.pdf>.

-Le Conseil de stabilité financière (FSB), « Enhancing Cross-border Payments Stage 1 report to the G20 : Technical background report » (9 Avril 2020), en ligne (pdf) : *fsb* <www.fsb.org>.

-Le Conseil de stabilité financière (FSB), « Stocktake of remittance service providers access to banking services » (16 March 2018), en ligne (pdf) : *Financial stability board* <www.fsb.org/wp-content/uploads/P160318-3.pdf>.

-Le Groupe mondial sur la migration, « Handbook for Improving the Production and Use of Migration Data for Development » (2017), en ligne (pdf): *Knomad* <www.knomad.org>.

-Maimbo, Samuel Munzele et Ratha, Dilip, « Remittances: development impact and prospects » (2005), en ligne (pdf): *Worldbank* <pubdocs.worldbank.org>.

-Maldonado, Rene, Cervantes, Jesus, Bonilla, Salvador, et Al., « Remittances to Latin America and the Caribbean in 2017: greater growth dynamism » (Juin 2018) , en ligne (pdf) : <www.cemla.org/PDF/remesaseinclusion/2018-06-Remittances-LAC-2017.pdf.>.

-Marchand, Arnaud, « L'inclusion financière des migrants est-elle facilitée par les mécanismes de transferts de fonds internationaux ? » (Décembre 2011), en ligne : *Financité* <www.financite.be/fr/reference/linclusion-financiere-des-migrants-est-elle-facilitee-par-les-mecanismes-de-transferts-de>.

-McKenzie, Baker, « Blockchain and Cryptocurrency in Africa A comparative summary of the reception and regulation of Blockchain and Cryptocurrency in Africa » (2018), en ligne (pdf) : *Baker McKenzie* <www.bakermckenzie.com/-/media/files/insight/publications/2019/02/report_blockchainandcryptocurrencyreg_feb2019.pdf>.

-Melde, Susanne, « Les transferts de fonds des migrants en Afrique, dans les Caraïbes et dans le Pacifique » (2011) Observatoire ACP sur les migrations Dossier d'information ACPOBS/2011/DI02.

-Mohapatra, Sanket et Ratha, Dilip, « Remittance Markets in Africa. The International Bank for Reconstruction and Development » (2011), en ligne (pdf): *Convention on Biological Diversity* <www.cbd.int/financial/charity/several-remittance.pdf>.

-Mr. Philippe Depoorter, Banque de Luxembourg, Les Midis de la Microfinance Transferts de migrants, 28 septembre 2006, en ligne (pdf) : *Ada-microfinance* <www.ada-microfinance.org>.

-OCDE (2002), *L'avenir de l'argent*, en ligne (pdf): *Oecd* <www.oecd.org/fr/sti/prospective/35629031.pdf>.

-OCDE (2006), « Les transferts de fonds internationaux des émigrés et leur rôle dans le développement », dans Perspectives des migrations internationales : Sopemi – Édition 2006.

-OCDE (2015), « Quel rôle pour les envois de fonds de l'étranger dans le cadre de l'après-2015 ? », dans Development Cooperation Report 2014 : Mobilising Resources for Sustainable Development, Éditions OCDE, Paris.

-OCDE (2019), *The Policy Environment for Blockchain Innovation and Adoption: 2019 OECD Global Blockchain Policy Forum Summary Report, OECD Blockchain Policy Series*, en ligne (pdf): *Oecd* <www.oecd.org/finance/2019-OECD-Global-Blockchain-Policy-Forum-Summary-Report.pdf>.

-OCDE (2019), *Manuel de sensibilisation au blanchiment de capitaux et au financement du terrorisme à l'intention des contrôleurs des impôts*, en ligne (pdf): *Oecd* <www.oecd.org/fr/fiscalite/delits/manuel-sensibilisation-blanchiment-capitaux-et-financement-terrorisme-à-intention-contrôleurs-impôts.pdf>.

-OCDE (2021), *En finir avec les montages financiers abusifs : Réprimer les intermédiaires qui favorisent les délits fiscaux et la criminalité en col blanc* en ligne (pdf): *Oecd* <www.oecd.org/fr/fiscalite/delits/en-finir-avec-les-montages-financiers-abusifs-reprimer-les-intermediairesqui-favorisent-les-delits-fiscaux-et-la-criminalite-en-col-blanc.htm>.

-OCDE (2021), *Les travaux de l'OCDE en matière de fiscalité*, en ligne (pdf): *Oecd* <www.oecd.org/fr/ctp/centre-de-politique-et-administration-fiscales-brochure.pdf>.

-Orozco, Manuel et Jewers, Mariellen, « The impact of migrants' remittances and investment on rural youth », (Décembre 2019) Fonds International de Développement Agricole Série de recherche 56.

-Pasti, Francesco, « State of the Industry Report on Mobile Money » (2018), en ligne (pdf): *Gsma* <www.Gsma.com>.

-Ponsot, Frédéric, Terry, Donald, Vásquez, Bibiana et Al., « Sending Money Home: Contributing to the SDGs, one family at a time » (Juin 2017), en ligne: *Ifad* <www.ifad.org/remittances>.

-Ponsot, Frédéric, Vàsquez Bibiana, Corazza Carlo et Al., « Transferts d'argent et inclusion financière Rapport préparé par le Fonds international de développement agricole et le Groupe Banque mondiale pour le Partenariat mondial du G20 pour l'inclusion financière » (Septembre 2015), en ligne (pdf) : *Agtalks* <www.agtalks.com>.

-*Rapport de la Deuxième Commission sur les questions de politique macroéconomique : promotion de la coopération internationale en matière de lutte contre les flux financiers illicites pour favoriser le développement durable*, Doc off AG NU, 72e sess, Doc NU A/72/418 (2017).

-Ratha, Dilip, Mohapatra, Sanket, Ozden, Caglar et Al., « Optimisation du phénomène migratoire pour l'Afrique : Envois de fonds, compétences et investissements » (2011), en ligne (pdf) : *African Development Bank Group* <www.afdb.org>.

-Ratha, Dilip et Riedberg, Jan, « on reducing remittance costs » (2005), en ligne (pdf): *Rrojasdatabank* <www. Rrojasdatabank. info>.

-Ratha, Dilip, Schuettler, Kirsten et Al., « Migration and development brief 28 Migration and Remittances: Recent Developments and Outlook Special Topic: Return Migration » (Octobre 2017), en ligne (pdf): *Knomad* <www.knomad.org/publication/migration-and-development-brief-28>.

-Scharwatt, Claire et Sanin, José, «Working Paper Guidelines on International Remittances through Mobile Money » (Septembre 2017), en ligne (pdf) : *Gsma* <www.gsma.com>.

-Secrétariat de la Commission des Nations Unies pour le droit commercial international, *Guide juridique de la CNUDCI sur les transferts électroniques de fonds*, Doc Off CNUDCI NU, 1981, Doc NU A/CN.9/SER.8/1 New York.

-Singh, Supriya, « Mobile Remittances : Design for Financial Inclusion » (Juillet 2009), en ligne (pdf) : *Researchgate* <www.researchgate.net>.

-Straubhaar, Thomas et Vadean, Florin, « Les transferts de fond internationaux des émigrés et leur role dans le développment » 2006, en ligne (pdf) : *Oecd* <www.oecd.org>.

-Sy, Amadou, Maino, Rodolfo, Massara, Alexander et Al., « FinTech in Sub-Saharan African Countries: A Game Changer? » (2019) Fonds Monétaire International Département Africain Document de travail no 19/04.

DOCUMENTATIONS NATIONALES

- Lois et règlements nationaux

-Annexe 1 à 4 ch.19 L.C (1996).

-Art 329 CcQ (1991).

-Art 467.1 ch. C-46 R.S.C (1985).

-*Electronic Fund Transfer Act of 1978*, 12 U.S.C. § 226 et seq. (1978).

-FinCEN (27 octobre 2014) Administrative Ruling FIN 2014-R012 at 7.

-*Loi sur la monnaie*, LRC 1985, ch. C-52.

-*Loi sur le recyclage des produits de la criminalité et le financement des activités terroristes*, L.C. 2000, ch. 17.

-*Money-services businesses Act*, CQLR, c.E-12.000001.

-*Regulations Amending Certain Regulations Made Under the Proceeds of Crime (Money Laundering) and Terrorist Financing Act*, CRC, SOR/2019-240.

-*Uniform Regulation of Virtual-Currency Businesses Act*, ULC 2017, Section 102 (25) (A) (B) (C).

-18 U.S.C. § 1960.

-31 C.F.R. § 1010.100(ff).

-31 C.F.R. § 1010.100(ff)(5)(ii)(A)–(F).

-31 C.F.R. § 1010.100(m).

-31 C.F.R. § 1010.410 (e).

-31 C.F.R. § 1022.380.

-31 C.F.R. § 1022.380(b)(4).

-31 U.S.C. § 5330.

- Jurisprudence nationale

-Liberty Reserve Founder Arthur Budovsky Sentenced In Manhattan Federal Court To 20 Years For Laundering Hundreds Of Millions Of Dollars Through His Global Digital Currency Business (6 Mai 2016), No du communiqué de presse: 16-115 (Département de la Justice Bureau du procureur américain District sud de New York).

- Décrets et déclarations gouvernementales

-Banque centrale du Nigéria, Communiqué, « Virtual Currencies not Legal Tender in Nigeria – CBN » (28 Février 2018), en ligne : *Central Bank of Nigeria* <www.cbn.gov.ng/out/2018/ccd/press%20release%20on%20virtual%20currencies.pdf>.

- Publications gouvernementales

-Agence de consommation financière du Canada, *Digital currency*, 6 Mars 2018, stocké sur perma.cc/G3PY-H8NR.

-Agence de revenu Canada, *What You Should Know about Digital Currency*, 17 Mars 2015, stocké sur perma.cc/CYV2-236S.

-Avis 46-307 du personnel des Autorités canadiennes en valeurs mobilières (24 Août 2017), en ligne (pdf) : *Autorités valeurs mobilières.ca* <www.autorites-valeurs-mobilieres.ca/uploadedFiles/Industry_Resources/2017aout24-46-307-avis-acvm-fr.pdf>.

-Chambre des communes, *Lutte contre le blanchiment d'argent et le financement des activités terroristes : faire progresser le Canada Rapport du Comité permanent des finances* (Novembre 2018) (président : Wayne Easter).

-Député américain du Treasury Fin. Crimes Enf't Network, FIN2013-G001 Application des règlements du FinCEN aux personnes administrant, échangeant ou utilisant des monnaies virtuelles (18 mars 2013), en ligne (pdf) : *Financial crimes enforcement network* <www.fincen.gov/sites/default/files/ shared / FIN - 2013-G001.pdf>.

-FinCEN Form 107 (Mar. 2011), en ligne (pdf) : *Irs.gov* <www.irs.gov/pub/irs-tege/fin107_msbreg.pdf>.

-Gerstein, Irving R, Hervieux-Payette, Céline, « Digital currency: you can't flip this coin! Report of the standing senate committee on banking, trade and commerce » (Juin 2015) Sénat Canada.

-Statistique Canada, *Étude sur les transferts de fonds internationaux du Canada*, par Zacharie Tsala Dimbuene et Martin Turcotte, no de catalogue 89-657-X2019007, Ottawa, Statistique Canada, 17 avril 2019.

DOCTRINE ET AUTRES DOCUMENTS

- Ouvrages

-Monsutti, Alessandro, « Envois de fonds et développement : les mérites d'une approche pluraliste » dans Christine Verschuur et Christine Catarino, *Genre, migrations et globalisation de la reproduction sociale*, Genève, Cahiers Genre et Développement, n°9, Genève, Paris : EFI/AFED, L'Harmattan, 2013, 151.

- Monographies

-D'Anglejan-Chatillon, Alix, Lévesque, Éric, Vieira, Christian et Al., *The Virtual Currency Regulation Review*, 2e éd, Stikeman Elliott LLP, The Law Reviews, 2019 Chapitre 7 Canada.

-Dewey, Josias, *Blockchain & Cryptocurrency Regulation*, 1ere éd, Croydon, Global Legal Group Ltd, 2019.

- Articles de périodique

-Alvarez, Sandra Paola, Briod, Pascal, Ferrari, Olivier, et Al., « Remittances: How reliable are the data? » (Avril 2015-Juin 2015) 5: 2 Migration policy practice 42.

-Bansak, Cynthia et Simpson, Nicole, « Updating an ODA policy in CANADA: the role of global remittances in development » (Mars 2019) 12: 11 Document de recherche SPP 1.

-Barraud, Boris, « Les blockchains et le droit » (Avril 2018) No 147 Rev Lamy drt de l'immatériel 48.

-Barry, Christian et Overland, Gerhard, « Why remittances to poor countries should not be taxed » (2010) 42: 1181 Drt Intl et pol 1181.

-Barsbai, Toman, « Commentaires sur « migration et développement : les externalités de la diaspora » (2017) Vol. 25 Rev d'éco du dévep 63.

-Bowers, Charles B., « Hawala, money laundering, and terrorism finance: micro-lending as an end to illicit remittance » (2009) 37:3 Denv. J. Int'l l. & Pol'y 379.

-Buku, Mercy W. et W. Meredith, Michael, « Safaricom and m-pesa in Kenya: financial inclusion and financial integrity » (2013) 8 Wash. J.L. Tech. & Arts 375.

-Cassidy, Julie et Al, « A Toss of a (Bit)Coin: The Uncertain Nature of the Legal Status of Cryptocurrencies » (2020) 17:2 eJ of Tax Research 168.

-Chavez, Martin, « Remittances and the Charitable Deduction: A New Approach to Encouraging Development in Mexico » (2011) 14:2 NYUJ Legis & Pub Pol'y 565.

-Choi, Gongpil, Park, Meeyoung, Park, NaEun, « The use of virtual currencies in small-value cross-border remittances and its implication » (Octobre 2017) 2: 2 Rev Trans env de fonds 89.

-Coiffard, Marie, « La coopération internationale sur les transferts de fonds des migrants, quels enjeux pour quelle perspective ? » (2012) 28: 8 Rev euro des migr Intl 129.

-Cotton, Jared, « Sending a Bit More Coin Home - An Analysis of Retail User Protection in Bitcoin Remittance Markets » (May 2018) 49: 1 Rev de drt de l'Univ Victoria de Wellington 107.

-Cvetkova, Irina, « Cryptocurrencies Legal Regulation » (2018) 5: 2 Brics Jal de drt 128-2.

-Darmon, Eric, Chaix, Laetitia et Torre, Dominique, « M-payment use and remittances in developing countries: a theoretical analysis » (2016) 4: 156 Rev d'éco indus 159.

-El Hamma, Imad, « Migrant Remittances and Economic Growth: The Role of Financial Development and Institutional Quality » (2018) No 503-504 Eco et Stat 123.

-Faith, David, « The Hawala System » (2011) 2 : 1 Étu de Sécu Glob 23.

-Figuet, Jean-Marc, « Bitcoin et blockchain : quelles opportunités ? » (2016) No 123 Rev d'éco finan 325.

-Gubert, Flore, « Migration, remittances and development: insights from the migration and development conference » (2017) Vol. 25 Rev d'éco du dévep 29.

-Gutierrez, Leslie, « Bolstering Competition in the International Remittance Market: A Proposal for Reforming the Current Regulatory Licensing Framework Governing Money Transmission Businesses » (2014) 10 Hastings Bus. L.J. 207.

-Haddadi, Rosa, « Impacts économiques et sociaux sur les pays en développement des envois de fonds des émigrés sur leur région d'origine » (2013) No 62 Rev Alg d´anthr et de scien soc 121. En ligne: <journals.openedition.org/Insaniyat/14348 >.

-Haley, James, « De-risking: Effects, Drivers and Mitigation » (July 2017) No. 137 CIGI Papers 1.

-Hobbs, Lizzie R, «Facebook's Libra: The Social Media Giant's Pursuit of Global Financial Inclusion» (2020) 24 NC Banking Inst 331.

-Hughes, Sarah Jane, « Embarras du Choix: A Year of Developments in the Laws Affecting Remittance Transfers, Credit Cards, and Certain Prepaid Cards » (2012) 68:1 Bus Lawyer 233.

-Hughes, Scott D, « Cryptocurrency Regulations and Enforcement in the U.S » (2017) 45:1 W St U L Rev 1.

-Kim, Minjin, Zoo, Hanah et Lee, Heejin, « Mobile financial services, financial inclusion, and development: A systematic review of academic literature » (1er Juillet 2018) 10.1002/isd2.12044 E J Info Sys Dev Countries 1.

-Kosse, Anneke et Vermeulen, Robert, « Migrants' Choice of remittance Channel Do generaL Payment Habits Play a role? » (Juin 2014) No 1683 WPS 1.

-Lal, Rajiv et Sachdev, Ishan, « Mobile Money Services—Design and Development for Financial Inclusion » (Avril 2015) No. 15-083 Harvard Business School Working Paper (Revisé en Juillet 2015) 1.

-Lee, Larissa, « New Kids on the Blockchain: How Bitcoin's Technology Could Reinvent the Stock Market » (2016) 12:2 Hastings Bus LJ 81.

-L'Heureux, Nicole, « L'harmonisation du droit dans les transferts de fonds internationaux par télécommunications interbancaires » (1991) 32 : 4 Les Cahiers de droit 937.

-Lo, Benjamin, « Fatal Fragments: The Effect of Money Transmission Regulation on Payments Innovation » (2016) 18 Yale de D et de Technologie 111.

-Lovell, Allison M., « Avoiding Liability: Changing the Regulatory Structure of Cryptocurrencies to Better Ensure Legal Use » (2019) 104: 927 Rev de Drt Iowa 927.

-Malady, Louise, Buckley, Ross P., Arner, Douglas W., « Developing and Implementing AML/CFT Measures Using a Risk-Based Approach for New Payments Products and Services » (19 Juin 2014) No. 2014/021 Faculty of Law Research Paper 1.

-Marian, Omri, « Blockchain Havens and the Need for Their Internationally-Coordinated Regulation » (2019) 20:4 J de Dr et Tech North Carolina 529.

-Mbiyavanga, Stefan, « Cryptolaundering: Anti-Money Laundering Regulation of Virtual Currency Exchanges » (2019) 3:1 J de Dr Anti-Corruption 1.

-Moré, Inigo, « Fighting exclusivity clauses in the market of remittances » (Mai 2015), No 9 Working Papers 1.

-Morgan, Joshua S, « What I Learned Trading Cryptocurrencies While Studying the Law » (2017) 25:1 RD Comp U Intl Miami 159.

-Pathak, Rachana « The Obstacles to Regulating the Hawala: A Cultural Norm or a Terrorist Hotbed? » (2003) 27:6 Art 5 J de Drt Intl Fordham 2007.

-Pécoud, Antoine, « Les transferts de fonds vus par les organisations internationales : construction d'un enjeu et élaboration d'un agenda politique international » (2013) N° 67-68 Autrepart 13.

-Pflaum, Isaac et Hateley, Emmeline, « A Bit of a Problem: National and Extraterritorial Regulation of Virtual Currency in the Age of Financial Disintermediation » (2014) 45:4 J Intl Dr Geo 1169.

-Ponsot, Frédéric, « Réduire les coûts des transferts de fonds : au-delà de la transparence, encourager l'innovation et faciliter l'adoption des nouveaux modes d'envois et de bibancarisation » (Mars 2014) N°114 Tech Finan et Dévep 1.

-Poullet, Y. et Jacquemin, H., « Blockchain: une révolution pour le droit? » (10 Novembre 2018) 36: 6748 Jr des Trib 801.

-Rella, Ludovico, « Blockchain Technologies and Remittances: From Financial Inclusion to Correspondent Banking » (2019) 2:14 Front. Blockchain 1.

-Rust, Robert W II, « Banking on Blockchains: A Transformative Technology Reshaping Latin American and Caribbean Economies » (2019) 50:2 U Miami Inter-Am L Rev 184.

-Sawyer, Adam, « Is Money Enough: The Effect of Migrant Remittances on Parental Aspirations and Youth Educational Attainment in Rural Mexico » (2016) 50:1 Intl Migration Rev 231.

-Schaeffer, Emily C., « Remittances and Reputations in Hawala Money Transfer Systems: Self-Enforcing Exchange on an International Scale » (2008) 24:1 The Journal of Private Enterprise 95.

-Shah, Anand Ajay, « The international regulation of Informal Value Transfer Systems » (2007) 3:2 Rev Drt Utrecht 193.

-Sharma, Amarenda et Cardenas, Oscar, « Remittances and Labour Market Outcomes: Evidence from Mexico » (2018) 157:2 Intl Labour Rev 193.

-Sharma, Divya, « Historical Traces of Hundi, Sociocultural Understanding, and Criminal Abuses of Hawala » (2006) 16:2 Intl Crim Justice Rev 99.

-Stevenson, Ariel, « Recovering Lost Tax Revenue Through Taxation of Transnational Households » (2016), 34 Berkeley J. Intl D 100.

-Soudjin, Melvin, « Hawala and Money Laundering: Potential Use of Red Flags for Persons Offering Hawala Services » (21 Mars 2014) 21:257–274 Eur J Crim Policy Res 257.

-Tyburski, Michael D., « Curse or Cure? Migrant Remittances and Corruption » (4 Juin 2014) 76 : 3 J de Pol 814.

-Wang, Jonas Rusten, « Regulating Hawala: A comparison of five national approaches » (2011) 14:3 Journal of Money Laundering Control 210.

-Watterson, Colin, « More Flies with Honey: Encouraging Formal Channel Remittances to Combat Money Laundering » (2013) Vol 91 Rev Drt Tex 711.

-Werbach, Kevin, « Trust, but Verify: Why the Blockchain Needs the Law » (2018) 33:2 BTLJ 487.

- Journaux, Fils de presse et autres sites d´informations

-Augusto, Hadrien, « Le Bitcoin est arrivé sur PayPal, secousse à venir en 2021 ? » (15 Novembre 2020), en ligne : *Presse-citron* <www.presse-citron.net/le-bitcoin-est-arrive-sur-paypal-secousse-a-venir-en-2021/>.

-Bajpai, Prableen, « Understand Peer-to-Peer Foreign Currency Exchange » (25 Juin 2019), en ligne: *Investopedia* <www.investopedia.com>.

-Barhydt, Bill, « How Decentralized Finance Makes Investing Universally Accessible » (12 Juillet 2019), en ligne : *Visual Capitalist* <www.visualcapitalist.com/how-decentralized-finance-makes-investing-universally-accessible-abra/>.

-Cardona, Frank « Decentralized Finance: An Emerging Alternative to the Global Financial System » (6 Mars 2019), en ligne: *Visual Capitalist* <www.visualcapitalist.com/decentralized-finance/>.

-Cecchetti, Stephen, Schoenholtz, Kim, « The stubbornly high cost of remittances » (19 Février 2018), en ligne : *Moneyandbanking* <www.moneyandbanking.com/commentary/2018/2/18/the-stubbornly-high-cost-of-remittances>.

-Cellan – Jones, Rory, « Facebook reveals digital currency details » (18 June 2019), en ligne: *BBC News* <www.bbc.com/news/business-48664253>.

-Chami, Ralph, Ernst, Ekkehard, Fullenkamp, Connel et Al., « Les envois de fonds sont-ils un piège ? », *Finances & développement* (Septembre 2018), en ligne (pdf) :*International Monetary Fund* < www.imf.org/external/pubs/ft/fandd/fre/2018/09/pdf/chami.pdf>.

-Chen, James, « Foreign Direct Investment (FDI) » (21 Février 2019), en ligne: *Investopedia* <www.investopedia.com/terms/f/fdi.asp>.

-Chen, James « Know Your Client (KYC) » (28 Août 2019), en ligne: *Investopedia* <www.investopedia.com/terms/k/knowyourclient.asp>.

-Coco, Federica, « Les envois de fonds : le moteur mondial de la mondialisation » (27 Août 2019), en ligne : *Financial times* <www.ft.com>.

-Cocco, Federica, Wheatley, Jonathan, Pong, Jane et Al., « Remittances: the hidden engine of globalization » (27 Août 2019), en ligne: Financial times <ig.ft.com/remittances-capital-flow-emerging-markets/>.

-Constine, Josh, « Facebook announces Libra cryptocurrency: All you need to know the use cases, technology and motive behind the new digital money » (18 Juin 2019), en ligne: *TechCrunch* <techcrunch.com/2019/06/18/facebook-libra/>.

-De Lajartre, Mathieu, « Transfert d'argent à l'étranger : jusqu'à 10 fois moins cher qu'avant » (14 Juin 2018), en ligne : *Cpacanada* <www.cpacanada.ca/fr/nouvelles/monde/2018-06-14-transferts-argent-etranger-10-fois-moins-cher>.

-Deloitte, « Can blockchain accelerate financial inclusion globally ? » Inside magazine no 19 (19 Novembre 2018), en ligne : <www2.deloitte.com>.

-Desjardins, Jeff, « How Decentralized Finance Could Make Investing More Accessible » (17 Avril 2019), en ligne: *Visual Capitalist* < www.visualcapitalist.com/how-decentralized-finance-could-make-investing-more-accessible/ >.

-Fleury, Martin, Bourjij, Said, Sanokho, Bamadi, « Transferts de fonds des migrants : un potentiel inexploité et une nécessaire régulation » (10 avril 2018), en ligne (pdf) : *Ideas4development* <ideas4development.org/transferts-fonds-migrants-potentiel-regulation/#_ftn1>.

-Ghosh, Iman, « Mapped: The Ins and Outs of Remittance Flows » (12 Février 2020), en ligne: *Visual Capitalist* <www.visualcapitalist.com/global-remittance-flows/>.

-Ghosh, Iman, « Which countries receive the most remittances » (12 Février 2020), en ligne: *Visual Capitalist* <www.visualcapitalist.com>.

-Gillick, Andrew, « The stablecoin regulation landscape for 2020 » (11 Janvier 2020), en ligne: *Brave new coin* <bravenewcoin.com>.

-Gogo, Jeffrey, « Les taux des envois de fonds traditionnels augmentent de 90%, les transferts Crypto-Baaed peuvent réduire les coûts en Afrique » (23 Avril 2019), en ligne : *Bitcoin Planet* <bitcoinplanet.fr>.

-Gordon, Julie, « Pandemic accelerates need to consider digital currency: Bank of Canada » (15 Octobre 2020), en ligne: *Financial post* <financialpost.com/news/economy/pandemic-accelerates-need-to-consider-digital-currency-bank-of-canada-2>.

-Holman, Daniel et Stettner, Barbara, « Anti-Money Laundering Regulation of Cryptocurrency: U.S. and Global Approaches » (2018), en ligne: *ICLG* <www.ICLG.com>.

-Kagan, Julia, « Hawala » (7 Mai 2019), en ligne : *Investopedia* <www.investopedia.com/terms/h/hawala.asp>.

-Khan, Faisal, « How Legal is Bitcoin Remittance? » (12 Mars 2015), en ligne: *Faisalkhan* <faisalkhan.com/2015/03/12/2015310how-legal-is-bitcoin-remittance/>.

-Khan, Faisal, « The Lure of Remittances for Bitcoin Startups » (26 Mars 2015), en ligne: *Faisalkhan* <blog.faisalkhan.com/the-lure-of-remittances-for-bitcoin-startups-f50d44db2833>.

-Keely, Aislinn, « FATF says it will release updated guidance for digital assets in June » (26 Février 2021), en ligne: *Theblockcrypto* <www.theblockcrypto.com/linked/96467/fatf-updated-guidance-digital-assets-june>.

-Lacoursière, Marc, « Les enjeux juridiques du paiement virtuel » (17 Mars 2017) Faculté de droit, Université Laval Développements récents en droit bancaire 2017.

-Lielacher, Alex, « Transferts de fonds: Western Union, World Remit ou Bitcoin? » (23 Mai 2019), en ligne: *Cryptonews* <fr.cryptonews.com/exclusives/international-money-transfer-western-union-vs-world-remit-vs-3499.htm>.

-Masuku, Andile, « Will Facebook's digital money Libra be good for Africa? » (7 Juillet 2019), en ligne : *BBC World Africa* <www.bbc.com/news/world-africa-48882301>.

-Press, Jordan, « Central banks need digital currency alternative if Facebook's Libra blocked, Bank of Canada says » (15 Octobre 2020), en ligne: *Check Watch Local* <www.cheknews.ca/central-banks-must-have-digital-currency-alternative-if-facebooks-libra-blocked-bank-of-canada-709646/>.

-Radcliffe, Brent, « Introduction To Remittances » (25 juin 2019), en ligne: *Investopedia* < www.investopedia.com/articles/economics/10/introduction-remittances.asp >.

-Raj, Vikas, « Will Facebook Make Crypto Relevant For The Underserved? » (15 Mai 2019), en ligne : *Forbes* <www.forbes.com/sites/vikasraj/2019/05/15/will-facebook-make-crypto-relevant-for-the-underserved/#332cede257a1>.

-Save*On*Send, « Does Bitcoin/Blockchain make sense for international money transfers? » (26 Août 2019), en ligne : *SaveOnSend* <www.saveonsend.com/blog/bitcoin-blockchain-money-transfer/>.

-Save*On*Send, « International Money Transfer Services: Lean and Hungry » (26 Août 2019), en ligne: *SaveOnSend* <www.saveonsend.com/blog/money-transfer-services/>.

-Save*On*Send, « Money Transfer Startups: race against time? » (29 Août 2019), en ligne : *SaveOnSend* <www.saveonsend.com/blog/money-transfer-startups/>.

-Save*On*Send, « Western Union: permanent leader of international money transfer? » (7 Septembre 2019), en ligne : *SaveOnSend* <www.saveonsend.com/blog/western-union-money-transfer/>.

-Seth, Shobhit, « Bitcoin's Most Profitable Use: the $600 Billion Overseas Remittance Business? » (29 Mars 2018), en ligne: *Investopedia* <www.investopedia.com/tech/bitcoins-best-use-isnt-currency-its-overseas-remittances/>.

-Shin, Laura, « Western Union, Foxconn's and Prudential's Venture Arms Back Blockchain Firm Digital Currency Group » (28 Avril 2016), en ligne: *Forbes* <www.forbes.com>.

-Suberg, William, « Western Union ‘Capitulates’ to Crypto with Ripple Labs Partnership » (29 Avril 2015), en ligne: *Coin telegraph* <www.cointelegraph.com>.

-Sygna, « New FATF Draft Guidance to Regulate P2P Transfers, DeFi, DEXs, NFT and Stablecoins New Fatf » (2021), en ligne: *Sygna* <www.sygna.io/blog/fatf-draft-guidance-on-rba-to-virtual-assets-and-vasps-public-consultation-march-2021/>.

-Team Ripple, « Ripple Announces Strategic Partnership with Money Transfer Giant, MoneyGram » (17 Juin 2019), en ligne: *Ripple* <ripple.com/insights/ripple-announces-strategic-partnership-with-money-transfer-giant-moneygram/>.

-The Economist, « Cross-border payments: The migrants' migraine » (Samedi 13 Avril 2019) No 950.

-The Economist, « International money transfers: Special FX » (Samedi 13 Avril 2019) No 950.

-Trulioo, « Mobile Money Transfer – New Trends in International Remittances » (17 Juillet 2018), en ligne : *Trulioo* <www.trulioo.com>.

-UFC-Que Choisir Service des études, « Transferts d'argent internationaux :Une zone de non-droit aux tarifs d'une «cherté immorale» (Novembre 2018), en ligne (pdf) : *Groupe d'information et de soutien des immigrés* <www.gisti.org/IMG/pdf/transferts_d_argent_internationaux.pdf>.

- Rapports et publications

-Anghel, Remus Gabriel, Piracha, Matloob et Randazzo, Teresa, « Migrants' Remittances : Channeling Globalization » (Novembre 2015) IZA Document de travail n° 9516.

-Aron, Janine et Muellbauer, John, « The Economics of Mobile Money: harnessing the transformative power of technology to benefit the global poor » (Mai 2019), en ligne (pdf) : *Oxford martin* <www.oxfordmartin.ox.ac.uk/downloads/May-19-OMS-Policy-Paper-Mobile-Money-Aron-Muellbauer.pdf>.

-Association Libra, « Lettre de motivation Livre blanc v2.0 » (Avril 2020), en ligne (pdf) : *diem* <wp.diem.com/en-US/wp-content/uploads/sites/23/2020/04/Libra_WhitePaperV2_April2020.pdf>.

-Bakker, Matt, « Migrating into Financial Markets: How remittances became a development tool » (2015) Presse de l'Université de Californie, Oakland ISBN 978-0-520-96093-0.

-Blandin, Apolline, Cloots, Ann Sofie, Hussain, Hatim et Al., « Global cryptoasset regulatory landscape study » (2019), en ligne (pdf) : *Judge business school* <www.jbs.cam.ac.uk/wp-content/uploads/2020/08/2019-04-ccaf-global-cryptoasset-regulatory-landscape-study.pdf>.

-Brito, Jerry et Castillo, Andrea, « Bitcoin A Primer for Policymakers » (2013), en ligne (pdf): *Researchgate* <www.researchgate.net>.

-Canter, Hadrien, « Quel statut juridique pour le Bitcoin ? » (2019), en ligne (pdf) : *Academia* <www.academia.edu>.

-Chukwuone, Nnaemeka, Amaechina, Ebele, Enebeli-Uzor, Sunday Emeka et Al., « Analysis of Impact of Remittance on Poverty and Inequality in Nigeria » (Mars 2009) Un rapport final de recherche soumis au réseau PMMA sur la pauvreté et la politique économique, en ligne (pdf) : *Researchgate* <www.researchgate.net>.

-Clovr, « sending money back home Worldwide methods people use to transfer funds » (2017), en ligne: *Clovr* <www.clovr.com>.

-Collin, Matthew, Cook, Samantha et Soramäki, Kimmo, « The Impact of Anti-Money Laundering Regulation on Payment Flows: Evidence from SWIFT Data » (Décembre 2016) CGD Document de travail 445.

-Consumers International, « L'avenir des services bancaires Une exploration de la FinTech et des intérêts du consommateur en 2017 » (2017), en ligne (pdf) : *Consumers international* <www.consumersinternational.org/>.

-Comptables professionnels agréés du Canada, « Transactions en cryptoactifs – Éléments à considérer par la direction et contrôles pour les petites et moyennes entreprises » (2019), en ligne (pdf) : *Cpacanada* <www.cpacanada.ca>.

-Cooper, Barry et Esser, Antonia, « Exploring barriers to remittances in Sub-Saharan Africa series Volume 6 Remittances in Nigeria » (Juin 2019), en ligne (pdf) : *Cenfri* <www.cenfri.org>.

-Cuevas-Mohr, Hugo, « Nigerian Diaspora and Remittances: Transparency and Market Development » (2020), en ligne (pdf): *Imtconferences* <imtconferences.com/nigerian-diaspora-remittances/>.

-Isaacs, Leon, Hugo, Sarah et Boakye-Adjei, Nana, « Reducing Costs and Scaling Up UK to Africa Remittances Through Technology » (Juin 2017) Rapport FSD Afrique Réduire la pauvreté par le développement du secteur financier, en ligne (pdf) : *Fsdafrica* <www.fsdafrica.org>.

-Jost, Patrick, « The Hawala Alternative Remittance System and its Role in Money Laundering » (2003), en ligne (pdf) : *Interpol*: <www.treasury.gov/resource-center/terrorist-illicit-finance/Documents/FinCEN-Hawala-rpt.pdf>.

-Le Centre pour la défense de l'intérêt public, « Évaluer l'avènement des monnaies « alternatives » et les risques juridiques : le point de vue des consommateurs » (Septembre 2018), en ligne (pdf) : *Public Interest Advocacy Centre* <www.piac.ca/wp-content/uploads/2018/09/FR-PIAC-Report-4120-CMS-810781-Assessing-the-Emergence-of-Alternative-Currencies-Sept-20-2018-petit.pdf>.

-Lhériau, Laurent, « Précis de réglementation de la microfinance… et de l'inclusion financière » (15 Août 2017) Agence Française de Développement Études n° 10 Troisième édition.

-Lucking, David et Aravind, Vinod, « Cryptocurrency as a Commodity: The CFTC's Regulatory Framework » (2019), en ligne (pdf): *gli* <www.globallegalinsights.com>.

-Maimbo, Samuel Munzele « Seminar on Current Developments in Monetary and Financial Law the regulation and supervision of informal remittance systems: Emerging Oversight Strategies » (24 Novembre 2004), en ligne (pdf) : *Researchgate* <www.researchgate.net>.

-Malaguti, Maria Chiara, « Payment System Regulation for Improving Financial Inclusion » (Décembre 2015) CGD Document de politique 070.

-Maloumby-Baka, Ralph C. et Kingombe, Christian, « The Quest to Lower High Remittance Costs to Africa: A Brief Review of the Use of Mobile Banking and Bitcoins » (2015) CFD Document de travail n° 10.

-Martucci, Francesco, « Crypto-monnaies : aspects de droit de l'Union » (2019) Bureau de coopération interuniversitaire R.A.E. – L.E.A. 2019/1.

-Massad, Timothy, « It's Time to Strengthen the Regulation of Crypto-Assets » (Mars 2019), en ligne (pdf) : *Brookings* <www.brookings.edu/wp-content/uploads/2019/03/Timothy-Massad-Its-Time-to-Strengthen-the-Regulation-of-Crypto-Assets-2.pdf >.

-Newman, Harry et Denecker, Olivier, *A vision for the future of cross-border Payments*, (Octobre 2018), en ligne (pdf): *Mckinsey* <www.mckinsey.com/industries/financial-services/our-insights/a-vision-for-the-future-of-cross-border-payments>.

-Ndaye, Siméon, « Transferts de fonds des diasporas Un véritable potentiel économique », Décembre 2017, en ligne (pdf) : *Centre Jean Gol* < www.cjg.be › uploads › 2017/12 › CJG-Etude-Transferts-de-fond >.

-Orozco, Manuel, « The Remittance Marketplace in Europe: Competition and Pricing » (2015), en ligne (pdf): *The dialogue* <www.thedialogue.org>.

-Perkins coie LLP, «Virtual Currencies: International Actions and Regulations » (Avril 2020), en ligne (pdf) : *Perkins coie* <www.perkinscoie.com/images/content/2/2/v3/224210/Digital-Currencies-International-Actions-and-Regulations-Sep.pdf>.

-Perkins coie LLP, « Virtual Currencies: International Actions and Regulations » (8 Janvier 2021), en ligne (pdf): *Perkins coie* <www.perkinscoie.com>.

-PricewaterhouseCoopers, « Strength from Abroad The Economic Power of Nigeria's Diaspora » (2019), en ligne (pdf): *Pwc* <www.pwc.com>.

-Reeves, Michael, « Cryptocurrency-Remittance Transfers Futuristic Technologies & Poverty Alleviation » (2017) Thèses d'étudiants en économie et projets de synthèse 56.

-Soufaih, Amine, « Revolutionizing International Remittance Payments Using Cryptocurrency and Blockchain-based Technology » (2020) Université de Pennsylvanie Social Impact Research Experience (SIRE). 75.

-Taylor, J. Edward, Donato, Katherine M., Kanaiaupuni, Shawn Malia, « Do Government Programs "Crowd In" Remittances? (Octobre 2001), en ligne (pdf): *Researchgate* <www.researchgate.net>.

-William, Fonta M, Ayuk, Elias et Chukwu, Jude Okechukwu, et Al., « Dynamics of remittance utilization by Nigerian households » (24 décembre 2014), en ligne (pdf): *Researchgate* <www.researchgate.net>.

-Willis Towers Watson, « Cryptocurrency: Risk management overview » (2019), en ligne (pdf): *Willis Towers Watson* <www.willistowerswatson.com>.

-Zetzsche, Dirk A, Buckley, Ross P et Arner, Douglas W, « Regulating libra: the transformative Potential of Facebook's Cryptocurrency and possible regulatory responses » (Juillet 2019) Université de la Nouvelle-Galles du Sud Document de travail 47/ UNSWLRS, en ligne: *SSRN* <papers.ssrn.com>.

- Thèses, Mémoires et Travaux

-Armstrong, Chandler, *Collective remittances in Mexico and beyond: a model for the future*? Thèse de doctorat en sociologie, Graduate College de l'Université de l'Illinois à Urbana-Champaign, 2017.

-Bodurov, Ivelin, *Les transferts de fonds virtuels – une technologie innovatrice et un moyen potentiel de blanchiment d'argent*, Travail dirigé en Criminologie – Option sécurité intérieure, Université de Montréal, Avril 2016.

-Chaix, Laetitia, *Le paiement mobile: perspectives économiques, modèles d'affaires et enjeux concurrentiels*, Thèse de Doctorat en Sciences Économiques, Université Nice Sophia Antipolis, 2013.

-Connat, Agnès, « Les enjeux juridiques liés à l'usage de la cryptomonnaie : Bitcoin, une opportunité d'affaire pour les entrepreneurs québécois? », JUR5565-30 Droit des contrats commerciaux et du financement de l'entreprise, Université du Québec à Montréal, 2015.

-Corral, Daniel Bezerra, *L'encadrement des monnaies virtuelles*, Master 2 recherche droit international économique, Université Paris I – Panthéon Sorbonne, 2014-2015.

-Djomo, Magne-Jessica Georgette, *Les déterminants de l'utilisation des fonds reçus des transferts internationaux à des fins d'investissement par les ménages bénéficiaires dans les pays en développement*, Mémoire de Maîtrise en Sciences de la gestion, HEC Montréal, Janvier 2012.

-Jonchères, Erwan, *Encadrement juridique des monnaies numériques : Bitcoin et autres cryptomonnaies*, Mémoire de Maîtrise en droit des technologies de l'information, Université de Montréal, Avril 2015.

-Kaijage, Johanssen, *The impacts of international remittances on receiving countries at the micro and macro level and policy options for increasing remittance effectiveness: Reviewing the literature*, Master de science en politiques publiques et développement humain, Université de Maastricht, Haute école de gouvernance de Maastricht, Maastricht, 28 Août 2008.

-Laurin-Gordon, Mathieu, *Étude des déterminants des transferts de fonds de la diaspora indo-canadienne: variables et indicateurs pertinents*, Maîtrise en mondialisation et développement international, Université d'Ottawa, 13 mars 2013.

-Malone, Aaron, *Collective remittances as mobile policy : institutionalization of Mexico's 3x1 program and the evolution of diaspora development*, Thèse soumise à la Faculté de la Graduate School de l'Université du Colorado en cours de réalisation partielle de l'exigence du degré de Docteur en philosophie Département de géographie, 2019.

-McConnell, Kelly, *Best practice for bitcoins regulatory, legal and financial approaches to virtual currencies in a hesitant, global environment*, en ligne (pdf) : *Australian Parliament House* <www.aph.gov.au/DocumentStore.ashx?id=46d34817-cdc7-42a5-97ec-e3ff59bd6634&subId=301945>.

-Riedler, Tim, *Migrant Remittances: Can electronic payment systems like Bitcoin improve conditions of international money transfer?* Thèse de baccalauréat en économie des arts, École d'économie et de droit de berlin, 14 Juin 2017.

-Vezina, Edith, *L'évolution des systèmes de paiement Vers un système de paiement international d'importance systémique opérant en milieu ouvert*, Thèse de doctorat en Droit, Université Laval, 2012.

-Wu, Ed, *International remittances and blockchain technology***,** Thèse de politique publique, Université Stanford, Janvier 2018.

-Yol, Nicolas, *Les effets macroéconomiques des envois de fonds dans les pays d'origine des migrants : croissance économique, vulnérabilités et politiques publiques*, Economies et finances. Université de Bordeaux, 2017.

GLOSSAIRE

Un actif numérique, digital ou virtuel est une forme de bien ou patrimoine immatériel dont le principal de sa structure ou composition est porté par un système de chiffrement. Autrement dit, c'est une série organisée de chiffres ou une programmation algorithmique engendrant la création d'une valeur appelée actif numérique. Voire <www.rachatducredit.com/actif-numerique-virtuel-ou-digital-definition>.

La monnaie numérique est le terme générique utilisé pour désigner la monnaie qui existe uniquement dans l'espace numérique. Voire <blog.arcoptimizer.com/les-differences-entre-les-crypto-monnaies-les-monnaies-virtuelles-et-numeriques#:~:text=En%20r%C3%A9sum%C3%A9%2C%20d%20La%20monnaie,qu'elles%20existent%20en%20ligne>.

Une crypto-monnaie désigne « une monnaie virtuelle qui repose sur un protocole informatique de transactions cryptées et décentralisées, appelé blockchain ou chaîne de blocs ». Voire www.economie.gouv.fr/particuliers/cryptomonnaies-cryptoactifs.

Il ne faut pas confondre la monnaie virtuelle (par exemple, une cryptomonnaie comme le bitcoin et l'ethereum) et la monnaie électronique (par exemple, le dollar), celle-ci étant stockée sur un support électronique et accessible par divers moyens (téléphone cellulaire, carte à puce ou carte de débit). Voire « lautorite.qc.ca/grand-public/investissements/bitcoin-et-autres-cryptomonnaies ».